

AUJOURD'HUI

Éditorial

Les enjeux de la « guerre du golf » d'Oka dépassent la stricte légalité. L'éditorial de Gilles Lesage.

Page 12

Idées

Quand la publicité sur l'environnement prend une drôle de couleur. Une analyse critique des messages de la FQE à la télé.

Page 13



Violetta Chamorro

Trêve au Nicaragua

Une entente au sommet, entre le gouvernement nicaraguayen et les leaders du Front national des travailleurs (syndicats sandinistes d'opposition), met fin à un conflit qui paralysait le pays depuis le 2 juillet, le mettant pendant quelques jours au bord de la guerre civile.

Page 4

Sexton-Picard: les syndicats satisfaits

Le rapport Sexton-Picard sur la stabilisation du revenu dans l'industrie de la construction satisfait les syndicats qui y voient reconnues leurs principales demandes.

Page 3

Une femme parmi les pompiers

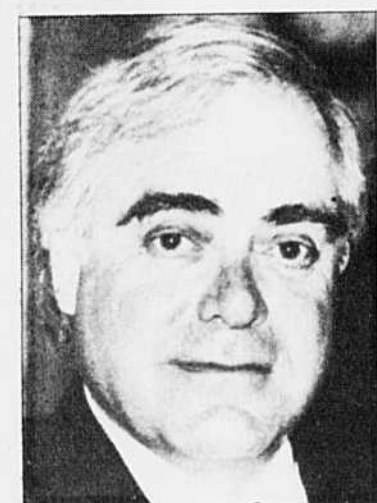
Marie-Josée Dupré brise une tradition vieille de 127 ans en devenant la première femme pompier à investir le bastion entièrement masculin du Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal.

Page 3

Boom dans la construction

Contrairement à la tendance nationale, la construction résidentielle a enregistré une forte hausse en juin pour toucher son niveau de mai 1988.

Page 5



Marcel Masse

Groupe de travail sur la télévision

Le ministre fédéral des Communications, Marcel Masse, crée un groupe de travail sur la situation économique de la télévision canadienne. L'ex-président de Radio-Québec, M. Jacques Girard, agira comme co-président.

Page 10

Ciaccia négocie avec les Mohawks

Caroline Montpetit

OKA — Le ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec, M. John Ciaccia, s'est rendu à Oka, hier, en fin d'après-midi, pour y rencontrer les Mohawks qui montent le siège depuis plusieurs jours pour défendre leurs revendications territoriales dans la région.

Les Mohawks discutaient toujours avec le ministre Ciaccia au moment de mettre sous presse, hier soir. La venue du ministre à Oka suscite l'espoir que la conciliation prenne bientôt le pas sur l'affrontement armé entre les Mohawks et la Sûreté du Québec.

« M. Ciaccia est la seule personne du gouvernement qui semble respecter nos revendications et la vie humaine. Le gouvernement n'a fait aucun effort pour nous rencontrer. Nous n'accepterons pas de lever les barricades à moins que toutes les forces policières ne quittent le territoire », a déclaré au cours de la journée le porte-parole du Long House de Kanesatake, Ellen Gabriel.

C'est Mme Gabriel qui a accueilli le ministre quand celui-ci s'est présenté derrière les barricades.

Selon les Mohawks, les policiers de la Sûreté du Québec ont failli à deux reprises hier à leur promesse de ne pas intervenir dans le territoire en y pénétrant avec leurs voitures.

M. Ciaccia a accepté de rencontrer les Mohawks d'Oka à la condition que ceux-ci collaborent à l'enquête entourant le décès de Marcel Lemay, 31 ans, membre de l'escouade tactique de la Sûreté du Québec, tué lors de l'intervention policière en territoire occupé, mercredi matin.

« Nous avons accepté de colla-

borer à cette enquête parce que nous savons que nous sommes innocents », a déclaré Ellen Gabriel. Les Mohawks n'ont toutefois pas admis qu'ils accepteraient d'être condamnés par un juge pour cet incident.

À son arrivée à l'intérieur des barricades, M. Ciaccia s'est présenté en temps que ministre des Affaires autochtones. Il n'a pas fait allusion à la dissension qui semble régner au sein de son gouvernement autour de l'intervention policière auprès des Mohawks.

Seules des femmes du clan semblaient participer à la rencontre avec M. Ciaccia. Les membres du Conseil de bande de M. George Martin, qui ne sont pas reconnus par les Mohawks du Long House, n'étaient pas présents sur les lieux. Les hommes qui ont mené l'occupation faisaient le pied de grue à l'extérieur du cercle, attendant le ministre.

Pendant ce temps, plusieurs centaines de policiers de la Sûreté du Québec gardaient leurs propres barrières partout dans la municipalité d'Oka. Ils refusaient l'accès au village à toute personne autre que les résidents de la municipalité. Les personnes vivant dans le périmètre gardé par les Mohawks n'ont pu apporter de vivres dans leurs maisons.

« J'ai voulu apporter des provisions alimentaires mais la Sûreté du Québec m'a dit que je ne pouvais pas me rendre chez moi, a affirmé Lise Tardif, résidente d'une maison collée aux barricades des Mohawks. Ils avaient peur que j'apporte des vivres aux Mohawks ».

Tout le village d'Oka a été privé d'eau au cours de la journée parce que des employés ne pouvaient se rendre à l'usine de filtration d'eau de la municipalité à cause de la barricade.

Mary Nicholas, 39 ans, affirme que

son mari, Allister Nicholas, a été arrêté par la SQ alors qu'il transportait de la nourriture. « Nous avions fait deux fois le voyage en bateau de la

ville d'Hudson, de l'autre côté du lac à Oka, pour apporter de la nourriture. La deuxième fois, Allister s'est arrêté au village pour prendre un au-

tre chargement », a déclaré Mary Nicholas. Le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Eustache n'a pas confirmé cette information.



PHOTO PC

La venue à Oka du ministre des Affaires autochtones, John Ciaccia, en fin d'après-midi hier, a suscité l'espoir que la conciliation prenne bientôt le pas sur l'affrontement armé entre Mohawks et la Sûreté du Québec.

Les maires de la Rive-Sud pressent Québec de lever le blocus du pont Mercier

Isabelle Paré

EXCÉDÉS par le blocus routier des Mohawks empêchant tout accès au pont Mercier depuis deux jours, les maires et citoyens des villes avoisinantes de la Rive-Sud ont réclamé hier l'intervention de Québec pour arrêter l'hémorragie financière entraînée par ce siège.

D'avis que leur population est « prise en otage » par le barrage érigé par les Amérindiens de Kahnawake, les maires des villes de Sainte-Catherine, Saint-Constant, Valleyfield et Châteauguay ont pressé Québec d'intervenir pour rouvrir le pont Mercier et même d'acquiescer à la facture pour les inconvénients posés cette situation.

Impatient, le maire de Châtea-

uguay, M. Jean-Bosco Bourcier, a soutenu hier que les pertes encourues pour sa seule ville en raison du blocus s'élevaient à 25 000 \$ par jour. En plus des coûts supplémentaires engendrés pour assurer le transport en commun et la sécurité publique, le maire Bourcier affirme que les restaurateurs et compagnies essuient des pertes de plusieurs milliers de dollars à chaque fois que la route 132, empruntée par 130 000 voitures, fait l'objet d'une barricade.

« Nous vous demandons, au nom de toute la population, de prendre toutes les mesures appropriées et d'entreprendre toutes les négociations requises pour que le pont Honoré-Mercier soit rouvert à la circulation sans délai », fait valoir la lettre envoyée par M. Bourcier au premier ministre Bourassa, et aux ministres Sam Elkas et John Ciaccia.

La même lettre, qui insiste sur le bon voisinage qui doit être maintenu avec la communauté amérindienne, a été envoyée au ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, au chef du conseil de bande de Kahnawake et aux députés fédéral et provincial de la région.

Le chef du Conseil des six nations, Peter Diome, a rétorqué que les inconvénients subis par les résidents du secteur n'étaient rien en comparaison avec ceux vécus quotidiennement par les indiens Mohawks. « Nous devons maintenir nos positions pour démontrer notre soutien aux Mohawks de Kanesatake », a-t-il soutenu.

Aucun incident n'est cependant venu troubler le calme qui régnait derrière les barricades où se sont retranchés les Warriors, d'une part, Voir page 14 : Rive-Sud

Le Conseil d'État d'Haïti lance un ultimatum à Pascal-Trouillot

Louis Roy somme la présidente de faire arrêter les duvaliéristes Lafontant et Regala

d'après AFP et Reuter

PORT-AU-PRINCE — Destabilisé par le retour de deux duvaliéristes au pays, le pouvoir haïtien a commencé à se diviser hier. Le Conseil d'État présidé par le Dr Louis Roy s'en est en effet pris directement à la présidente par intérim Ertha Pascal-Trouillot, l'enjoignant à agir vite pour contrer la remontée des « macoutes ».

Le Conseil d'État a apporté hier son soutien à un ultimatum lancé mercredi par les principaux partis du pays à la présidente, pour qu'elle fasse arrêter deux ex-responsables politiques de régimes déchu. Échéance de l'ultimatum : lundi midi. Simon, le Conseil d'État deman-

dera la démission de la présidente.

Ces deux personnes, dont la majorité de la classe politique réclame l'arrestation ou l'expulsion, sont le docteur Roger Lafontant, ex-homme fort du régime de Jean-Claude Duvalier, revenu samedi à Port-au-Prince, et l'ex-général Williams Regala, ancien numéro deux du régime déchu de l'ex-général Henri Namphy, dont la présence a été signalée dans la capitale haïtienne, sans qu'on puisse mettre la main dessus.

L'annonce de ce soutien du Conseil d'État a été faite par son président, le Dr Louis Roy, qui s'exprimait au Palais législatif de Port-au-Prince devant les responsables des principaux partis du pays, réunis aux côtés

de plusieurs petites formations au sein de l'Assemblée de concertation (AC).

Le Dr Roy a affirmé que le Conseil attendait le résultat de cet ultimatum, « avant de poser un autre geste ». Il n'a pas écarté l'éventualité « d'arriver au divorce » avec Mme Pascal-Trouillot, avec laquelle le Conseil d'État est en conflit depuis plusieurs semaines à propos de leurs attributions respectives.

Les partis présents ainsi que le Comité honneur respect pour la constitution, représentant la société civile haïtienne, ont approuvé de leur côté plusieurs résolutions dont l'une réclamant l'arrestation par les pou-

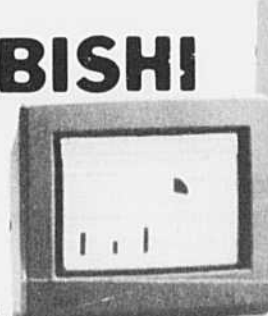
Voir page 14 : Haïti

SOYEZ VISIONNAIRE... avec les MONITEURS COULEUR MITSUBISHI

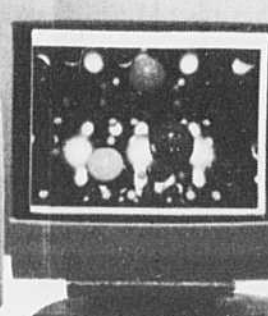
MITSUBISHI

Calgah fournit les ordinateurs, les moniteurs et autres périphériques pour les systèmes D.A.O., AutoCAD clé-en-main.

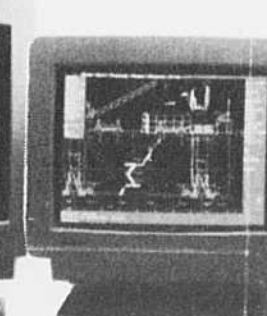
APPELEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE NOS PRIX EXCEPTIONNELS.



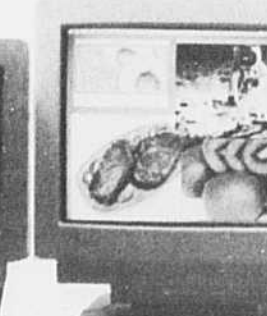
Diamond Scan 14
800 x 600 pixels



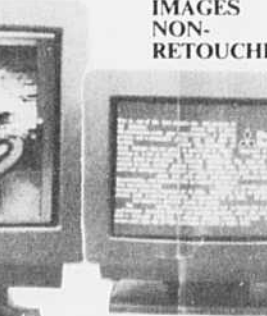
Diamond Scan 20A
800 x 600 pixels



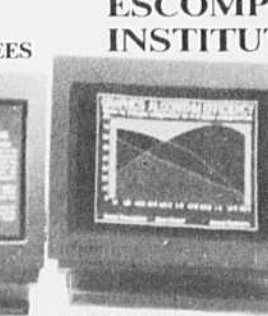
Diamond Scan 16L
1024 x 768 pixels
1280 x 1024 pixels



Diamond Scan 20L
1280 x 1024 pixels



XC 1429 C
640 x 480 pixels



XC 1410/XC1430C
Deux modèles: 640 x 350
ou 640 x 200 pixels

IMAGES
NON-
RETOUCHÉES

ESCOMPTE DISPONIBLE POUR
INSTITUTIONS ÉDUCATIVES.

SYSTEMES INFORMATIQUES
CALGAH
COMPUTER SYSTEMS

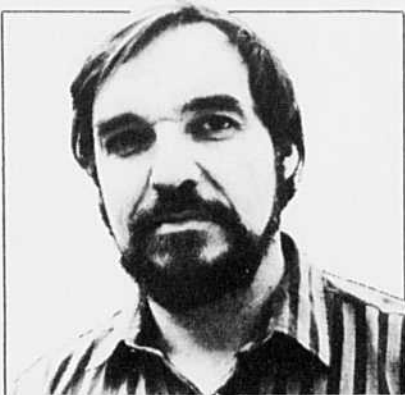
2299 Guénette, St-Laurent,
Québec, Canada H4R 2E9
(514) 335-0405 FAX 748-1130

Hypothèse pour troubler la torpeur de vos vacances

VOUS ÊTES confortablement installés sur votre chaise longue. Vous relaxez. Vous pensez à votre vécu. Vous regardez les enfants grandir. Alors ne lisez pas le texte qui suit. Ne prenez pas de chance avec votre équilibre mental. Vous aurez été prévenu. N'allez donc pas ensuite vous plaindre à la directrice que cette fois Latouche a dépassé les bornes et que de telles choses ne s'écrivent pas.

Mais commençons « mollo », question de me voir venir et diminuer les risques de vous voir tomber en bas de votre serviette de plage. Allons-y donc de quelques faits anodins. Du genre de ceux qu'on oublie toujours lorsqu'on écrit l'Histoire officielle.

Premièrement, avez-vous remarqué jusqu'à quel point le gouvernement fédéral a gardé le silence et refusé de prendre la moindre initiative depuis la mort de Meech. C'est pourtant la plus importante crise politique que le pays ait jamais connue. D'où peut



Daniel LATOUCHE

bien venir le calme et la sérénité de Monsieur Mulroney ? N'avez-vous pas l'impression qu'il sait quelque chose que nous ignorons tous. On pourrait même penser qu'il est con vaincu qu'un événement va survenir qui va brouiller toutes les cartes et ramener les Québécois dans la juste voie du fédéralisme.

Avez-vous été surpris de l'annonce quasi simultanée de plus

important vol de dynamite à jamais survenir au Québec et de l'intention d'un groupe d'exaltés de célébrer la Crise d'Octobre ? Qui peut bien pousser ces gens à ramener ces souvenirs à la surface, précisément à ce moment ?

Avez-vous constaté à la lecture des journaux que ce qui inquiète le plus le Canada anglais, c'est cette sorte d'union sacrée en train de se dessiner au Québec. Tant que le nationalisme n'était l'affaire de des séparatistes et qu'on pouvait compter sur les péquistes pour dire le contraire de Monsieur Bourassa, il n'y avait rien à craindre. Cette fois, le climat a changé et la chimie politique n'est plus la même. Si j'étais un planificateur stratégique en poste à Ottawa, je n'aurais qu'une seule obsession : empêcher à tout prix que cet état de grâce se consolide.

Ce qui nous amène à parler d'Oka. Pourquoi cette explosion de violence à ce moment-ci ? Qui

profite de cette action des Warriors ? Et puis qui sont ces Warriors ?

Si vous vouliez absolument mettre un terme à la collaboration amicale entre le Parti Québécois et le gouvernement, pourriez-vous imaginer une meilleure façon qu'une effusion de sang et une suite aussi incroyable de bévues administratives. Impossible maintenant pour Monsieur Parizeau de continuer à jouer les copains-copains avec un gouvernement qui affiche un tel mépris sur la vie humaine et pour les communautés autochtones. Impossible aussi pour celles-ci de déléguer des représentants à la Commission du salut public constitutionnel en faisant semblant qu'il ne s'est rien passé à Oka. Et si vous vouliez choisir, pour fin d'infiltration, une agence du gouvernement provincial capable de toutes les bévues et réputée pour ses improvisations, choisiriez-vous les Archives nationales, le Ministère de la voirie ou la Sûreté

du Québec ?

Donnez-moi une meilleure façon de faire fondre le capital politique que le Québec s'était donné aux États-Unis et en Europe que de le présenter comme une bande de Tuniques bleues qui se prennent pour le général Custer ?

Pouvez-vous imaginer un dossier où le gouvernement fédéral peut maintenant intervenir avec une vigueur renouvelée en prétextant l'incompétence frôlant le racisme d'une administration provinciale ? Quelle merveilleuse façon de rappeler à tout le monde, et en particulier aux Québécois, que la violence et les armes ne sont jamais très loin en période de renouveau nationaliste. Quelle bonne façon aussi de tuer dans l'oeuf l'idée même de transférer au Québec des responsabilités administratives accrues en ce qui concerne la sélection des immigrants.

Et tout cela pour un prétendu terrain de golf !

Impossible aussi de faire mieux

que ce choix d'une nation autochtone dont les liens avec leurs frères des États-Unis et d'Ontario sont si étroits qu'elle peut compter sur des approvisionnements assurés en armes et de munitions.

Quelle coïncidence par ailleurs qu'il s'agisse d'un groupe autochtone dont les atomes crochus avec la société québécoise sont parmi le plus tenus. Cette insistance qu'ils mettent à refuser tout dialogue avec le gouvernement des petits blancs de Québec en dit long sur leur voisin du Québec. Qu'ils aient raison ou pas dans leur vision des rapports de forces à l'intérieur de la fédération n'est pas en question, mais constatons cependant que cette animosité est ici fort utile.

Bref, osons donc soulever l'hypothèse d'une infiltration, d'une manipulation et d'une provocation tout en reconnaissant que de telles choses sont impensables au Canada.

Avec mes excuses pour avoir troublé la torpeur de vos vacances.

Un Québec indépendant pourrait avoir à négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Il est illusoire, mais surtout « naïf » de croire qu'un Québec indépendant continuera tout

naturellement de profiter des avantages de l'accord canado-américain de libre-échange. Au contraire, un gouvernement indépendantiste à Québec devra renégocier sa position commerciale avec les États-Unis, qui seraient par ailleurs plutôt enclins à se presser lentement, retenus par les négociations sur le libre-échange avec le Mexique.

Dans une étude diffusée le 10 juillet à Washington, le Conseil des affaires de l'hémisphère Nord (Council On Hemispheric Affairs) affirme que « les spécialistes américains du commerce international ne partagent pas nécessairement l'opinion véhiculée par les séparatistes que le Québec continuerait, après l'indépendance, de profiter de l'entente de libre-échange ».

Par ailleurs, l'étude soutient que le Canada a tout à gagner à participer activement aux pourparlers commerciaux entre les États-Unis et le Mexique de manière à bien assurer sa position concurrentielle dans un marché nord-américain global.

Le « Council on Hemispheric Affairs » est un organisme à but non lucratif qui publie chaque semaine une analyse se rapportant à la politique étrangère des États-Unis, distribuée partout aux États-Unis ainsi que dans les pays d'Amérique du Sud et centrale.

Le Conseil tire ses conclusions d'une série d'entretiens avec les hauts fonctionnaires du Bureau amé-

ricain du représentant au commerce (US Trade Representative's Office) et d'autres départements spécialisés en relations internationales.

« L'opinion majoritaire veut que les avantages du Québec au terme de l'accord deviennent primés en cas d'indépendance et la province devra alors entreprendre ce qui s'annonce déjà comme de laborieuses discussions avec le gouvernement des États-Unis pour maintenir son présent statut commercial, sans que les résultats soient nécessairement concluants ».

De fait, affirme l'organisme, il est à prévoir que le Québec devra payer à court terme le prix de l'échec de l'accord du lac Meech, en raison de l'incertitude politique qui persiste. La position avantageuse dont a profité la province dans les 18 premiers mois d'application du traité serait inévitablement minée. Comme l'avantage stratégique du Canada, qui se retrouverait grandement affaibli par la ratification d'un accord commercial entre les États-Unis et le Mexique.

Cette analyse n'est pas partagée par tous. Par exemple, chez les démocrates, le sénateur de New York, M. Patrick Moynihan, a déclaré récemment que les États-Unis pourraient laisser un Québec indépendant profiter des avantages du traité de libre-échange en retour de garanties d'accès au vaste potentiel hydroélectrique du Québec.

Les adversaires du candidat Gilles Duceppe assurent que rien n'est encore joué

Lia Levesque
de la Presse Canadienne

mocrate Louise O'Neill a bien hâte de connaître les idées de M. Duceppe au sujet du logement, du chômage, des minorités ethniques. Qu'a-t-il à offrir à part la souveraineté ? demande-t-elle.

Et « qui va-t-il consulter : Lucien Bouchard, Gérard Larose ou les anciens députés conservateurs ? Est-ce que ce sera ses idées à lui ? » Elle trouve bien fragile cette coalition toutes tendances qui soutient M. Duceppe.

Malgré tout, Mme O'Neill avoue qu'une assemblée de 900 ou 1000 personnes est impressionnante en début de campagne. « Même si je ne suis pas certaine qu'ils soient tous du comté. Quoique même les témoins de Jéhovah réunissent 14 000 personnes au forum ».

Craint-elle M. Duceppe ? « Dans la mesure où ils ont des personnes comme André Bouchard ou Michel Bourdon, oui, mais il reste encore plus que quatre semaines à cette campagne-là. Tant qu'il n'aura pas vraiment commencé sa campagne, on ne peut pas savoir quel genre d'impact il va avoir ».

Mme O'Neill « ne s'objecte pas à la souveraineté » du Québec, mais n'en fait pas son but premier. Elle « n'est pas certaine » qu'Ottawa soit la meilleure tribune pour défendre la souveraineté.

Le conservateur Christian Fortin, quant à lui, ne semble pas inquiet outre mesure par la présence du souverainiste Gilles Duceppe. « Non, ça ne me fait pas peur. Je sais que les gens ont des besoins plus urgents » que la souveraineté. « On est au début d'une récession ; les gens vont encore perdre des emplois. Ça va jusqu'au panier d'épicerie. » Oui, les électeurs sont souverainistes, mais ils ont d'autres priorités plus terre-à-terre.

Le candidat conservateur déplore le fait que les souverainistes demandent « aux gens plus démunis d'envoyer le message » au Canada anglais, alors qu'ils ont des besoins si criants : chômage, monoparentalité, problèmes sociaux.

Par ailleurs, le Parti vert a finalement désigné son candidat en vue de l'élection du 13 août. Il s'agit de M. Michel Szabo, qui a déjà été candidat vert dans la circonscription de Bourassa aux élections générales du 21 novembre 1988.

M. Szabo se présente comme « la solution parfaite au choix difficile entre les fédéralistes sans compromis à la Chrétien et les souverainistes extrémistes à la Parizeau ».

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B8.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
PIERRE CHARPENTIER ET DORIS BÉRUBÉ Dépanneur Auger Enr. 2440, de Rouen Montréal Dossier: 181-875	1 Épicerie	2440, de Rouen Montréal
SUPERMARCHÉ MONDOR INC. Supermarché Mondor Inc. 8250, boul. Cousineau St-Hubert Dossier: 836-619	1 Épicerie	6250, boul. Cousineau St-Hubert
QUÉBEC INC. Café Montebello 1336, Jean Talon Montréal Dossier: 370-148	Permis additionnel 1 Bar (suite à une cession)	1336, Jean-Talon est Montréal
LIODAKIS, Theocharis Pizzeria Atomic Enr. 4637, rue du Souvenir Laval Dossier: 836-635	1 Restaurant pour vendre	4637, rue du Souvenir Laval
16650 CANADA INC. Restaurant La Caverne Grecque (Brossard) 8200, boul. Taschereau Brossard Dossier: 788-984	1 Restaurant pour servir	8200, boul. Taschereau Brossard
2532-2959 QUÉBEC INC. Café Restaurant La Bohème 3625, rue St-Denis Montréal Dossier: 251-934	1 Bar additionnel	3625, rue St-Denis Montréal
2753-5416 QUÉBEC INC. Café Bistrot Beaubien 7572, rue de Bordeaux Montréal Dossier: 837-658	1 Restaurant pour vendre	1889, rue Beaubien Est Montréal
SCOLLIERI, Giuseppe L'Arrogant 2505, Bélanger est Montréal Dossier: 373-316	1 Bar	2505, Bélanger est Montréal
2755-9996 QUÉBEC INC. Café Buddy's 1650, Bélanger est Montréal Dossier: 836-908	1 Restaurant pour vendre	1650, Bélanger est Montréal
KARAVILLE INC. Karaville Inc. 1376, Ste-Catherine O. 2e étage Montréal Dossier: 404-434	1 Restaurant pour vendre avec spectacles	1376, Ste-Catherine O. 2e étage Montréal
LES INVESTISSEMENTS SGRIO INC. Café Trattoria Al Dente 5762 & 5768, ave. Monkland Montréal Dossier: 838-177	1 Restaurant pour servir	5762 & 5768, ave. Monkland Montréal
LES BOULANGÈRES SILVANA (1985) INC. Les Boulangeries Silvana (1985) 3570, Jean-Talon est Montréal Dossier: 837-682	1 Épicerie	3570, Jean-Talon est Montréal
MAGNAN, Daniel D. Magnan Enr. 303-305, rue St-Charles Longueuil Dossier: 588-897	Changement de catégorie de Restaurant pour vendre	303-305, rue St-Charles Longueuil
LAGIORGIA, Stefano	Changement de capacité	325, rue St-Charles ouest

ciel 98.5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de GRÈCE !

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Telephone residence _____ Telephone bureau _____

Mots passeport _____ Date de diffusion _____

GRÈCE

exotik travels Tirage le 31 juillet 1990

150 Népalais victimes d'une épidémie

KATMANDOU (AFP) — Plus de 150 personnes ont déjà succombé à une épidémie de gastro-entérite et de choléra qui s'est déclarée dans différentes régions du Népal, ont annoncé hier les autorités népalaises.

Le ministère népalais de la Santé a déclaré que 40 personnes sont mortes à Katmandou, où le nombre de malades hospitalisés a triplé par rapport à la dernière mousson.

Pour endiguer sa progression, at-

tribuée à la pollution des eaux, le gouvernement a entrepris de purifier les conduits et les réservoirs. Le ministère estime que, dans certains quartiers de la capitale, 75 % des eaux sont polluées et impropres à la consommation.

Un porte-parole du ministère a avancé que sur 90 victimes de gastro-entérite recensées dans une localité, 26 étaient également porteurs des bactéries du choléra.

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....(418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514.....1-800-361-6059
Indicateur 418.....1-800-463-4747
Indicateur 819.....1-800-361-5699
Indicateur 613.....1-800-361-5699

La seule femme pompier à Montréal en 127 ans

Isabelle Paré

SANS PRÉTENTION, Marie-Josée Dupré a brisé hier une tradition vieille de 127 ans, en devenant la première femme pompier à investir le bastion entièrement masculin du Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal.

À 19 heures hier soir, Marie-Josée, seule parmi 117 de ses collègues masculins, a été reçue au sein des effectifs des sapeurs-pompiers de la Ville, effectuant un saut exaltant vers une future carrière et ouvrant du même coup une porte restée jusqu'ici fermée aux femmes.

Fille de pompier, le métier ne comporte plus beaucoup de secrets pour Marie-Josée, âgée de 21 ans et jeune finissante de l'École de protection des incendies du Québec.

« Je me suis intéressée très tôt à ce métier car j'entendais mon père raconter ses histoires. Personnellement, je trouve le métier de pompier très valorisant. On peut sauver des vies et des biens matériels. Il n'y a pas de routine et un esprit d'équipe qui me plaît beaucoup », a-t-elle raconté hier, quelques heures avant la cérémonie d'intégration.

Pas question de jouer les héroïnes parce qu'elle gravira les échelles, interviendra à l'intérieur de bâtiments ravagés par les flammes, insiste-t-elle. « Lors de mon stage, mon capitaine m'a traitée comme tout autre pompier sans me surprotéger. Ça n'a rien d'extraordinaire non plus, car si je fais ce travail parfois dangereux, c'est que j'ai les capacités physiques pour le faire », explique la jeune femme, qui s'entraîne régulièrement aux halteres et à la course.

Du haut de ses cinq pieds six pouces et demi, et avec ses 130 livres, Marie-Josée n'a d'ailleurs pas l'intention de faire bande à



PHOTO ARCHIVES

Marie-Josée Dupré

part parce qu'elle est une femme. Celle qui a d'ailleurs déjà goûté au train de vie de la caserne lors d'un stage d'un mois à la Ville ne cache pas son attachement pour la vie de groupe. « On couche tous les soirs dans les mêmes dortoirs, on vit ensemble. C'est comme une grande famille et la dernière chose que je voudrais, c'est qu'on m'attribue un dortoir ou des toilettes à part parce que je suis une femme », souligne-t-elle.

Marie-Josée ne sera d'ailleurs pas longtemps seule de la gent féminine au sein du service montréalais, car trois autres de ses collègues de l'École des pompiers gradueront elles aussi l'an prochain. « Je serais très contente d'avoir d'autres filles qui travaillent avec moi, a-t-elle conclu. J'imagine et j'espère que mon choix va inciter d'autres filles à s'intéresser au métier ».

Car trois filles de plus, c'est déjà mieux. Mais une goutte d'eau par rapport aux 1833 pompiers que compte le Service de prévention des incendies de la Ville.

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Le rapport Sexton-Picard reconnaît la validité des grandes demandes syndicales

Josée Boileau

ATTENDU DEPUIS plusieurs mois, le rapport Sexton-Picard sur la stabilisation du revenu dans l'industrie de la construction a été rendu public, hier, à la grande satisfaction des syndicats qui y voient reconnues leurs principales demandes.

De façon générale, le rapport endosse le projet proposé par la FTQ et la CSN en recommandant un régime de prestations supplémentaires d'assurance-chômage d'un maximum de 150 \$ par semaine aux syndiqués qui auront accumulé un certain nombre d'heures de travail, pendant trois ans.

Ce programme, dont le coût annuel a été évalué à 75 millions \$, serait financé par un fond constitué par les contributions des employeurs à raison, pour la première année du régime, de 0,40 \$ de l'heure travaillée puis de 0,80 \$ de l'heure. On compte quelque 110 000 travailleurs de la construction au Québec.

Outre l'importante section réservée aux prestations, le rapport Sexton-Picard prévoit aussi l'encadrement de la formation professionnelle et du travail au noir.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi, le directeur général de la FTQ-Construction, M. Yves Paré, et le coordonnateur de la CSN-Construction, M. Olivier Lemieux, se disaient heureux des dispositions du rapport sur le revenu des travailleurs, que les syndicats réclamaient depuis longtemps en invoquant le fait que le travail dans la construction se limite en moyenne à six mois par année.

Même le Conseil provincial des métiers de la construction, qui l'an dernier avait marqué son désaccord avec cette demande des deux autres centrales, saluait la publication du rapport et se disait favorable à plusieurs des mesures qui y sont élaborées. Le Conseil se donnait toutefois du temps pour mieux évaluer l'im-

port de la mise en place d'un programme de sécurité du revenu.

La réaction des entrepreneurs n'était pas encore connue mais ceux-ci ont toujours été fermement opposés à la mise sur pied d'un tel système. De l'avis même de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, « la sécurité du revenu, c'est payer des gens à ne rien faire ».

Laurent Picard, l'un des auteurs du rapport, réfute une telle analyse.

« Il ne s'agit pas du tout d'un revenu garanti, corrige-t-il, mais d'un ajustement à l'assurance-chômage. Nous avons cherché à trouver le point d'équilibre entre assurer une certaine sécurité financière des travailleurs et les inciter au travail ».

« Le coût du programme ne représente que 3 % de la masse salariale sur deux ans, soit 1,5 % par an. Si on ajoute ce pourcentage à l'augmentation de salaire de 4,5 % prévue par le dernier décret, on arrive à une hausse de 6 %, ce qui reste dans la marge d'autres contrats de travail récemment adoptés, comme à Air Canada. Est-ce trop pour répondre à une demande cruciale de l'industrie ? »

M. Picard ne se fait toutefois pas d'illusion : les entrepreneurs ne changeront pas d'avis du jour au lendemain. Mais il ne croit pas que le rapport, présenté au ministre du Travail Yves Séguin, le 28 juin dernier, va se retrouver sur les tablettes gouvernementales.

« Le rapport ne sera peut-être pas adopté de façon intégrale, mais le problème est beaucoup trop profond pour ne rien faire. Les syndicats eux-mêmes vont talonner de près le gouvernement ».

Dans un premier communiqué émis hier, le ministre Séguin faisait savoir qu'il « étudiera ledit rapport et engagera, avec les parties intéressées, une réflexion sur son contenu ».

À la CSN, on est quand même sceptique sur les projets du ministre. « Dans les années 70, la Commission Cliche avait prévu la sécurité d'em-

ploi, mais cette recommandation n'a jamais été suivie, dit le porte-parole Louis-Serge Houle. Il est rare que les entrepreneurs acceptent des mesures qui restreignent leurs droits de gérance ».

Par ailleurs, pour ce qui est du travail au noir, les employeurs seront tenus de fixer le nombre d'heures prévues pour le parachèvement d'un chantier et de justifier l'écart entre ce chiffre et les heures rapportées à la Commission de la construction du Québec.

Outre des amendes sévères, un employeur qui fait effectuer des travaux au noir risquerait, en cas de récidive, la révocation de sa licence d'entrepreneur alors qu'un travailleur verrait son certificat de compétence suspendu pendant un an.

Même si ces propositions leur apparaissent généralement satisfaisantes, la FTQ et la CSN déplorent cependant qu'aucune formule d'ancêtre n'ait été élaborée pour protéger un travailleur que l'employeur voudrait obliger, après une journée de travail, à faire du temps supplémentaire au noir.

M. Picard ajoute de son côté que ce point relève davantage de la négociation que du mandat confié à la commission d'enquête. De plus, celle-ci n'a été mise sur pied que l'été dernier, à la suite d'une entente entre toutes les parties qui voulaient en finir avec ce problème de la stabilisation du revenu. Il s'agissait là, de souligner M. Picard, de bien peu de temps pour étudier ce monde complexe de la construction.

Québec harmonisera la perception de sa taxe de vente avec celle de la TPS

Michel Venne
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec promet de simplifier la vie des commerçants et d'harmoniser, au moins partiellement dès le 1er janvier, son système de perception de la taxe de vente provinciale avec celui de la TPS fédérale.

Dans un communiqué émis hier, le ministre des Finances par intérim, M. Daniel Johnson, affirme que des négociations à ce sujet avec Ottawa ont connu « des progrès significatifs ».

Dans son budget du 26 avril, le ministre des Finances avait promis d'annoncer ses couleurs à ce sujet « dans les prochains mois ». Devant l'impatience manifestée par plusieurs gens d'affaires qui s'inquiètent du silence de Québec, le ministre Johnson a décidé d'émettre un « signal » pour les rassurer.

« Le signal que je donne, dit-il dans un entretien avec La Presse Canadienne, c'est qu'on va trouver une façon de leur simplifier l'existence le 1er janvier. Que les entreprises ne prennent pas pour acquis qu'il y aura deux administrations différentes ».

« Parmi les solutions envisagées, écrit-il dans le communiqué, celle qui offre le plus d'intérêt en termes de simplification et de réduction des coûts pour les entreprises et les gouvernements consisterait à mettre en place une administration unifiée de la TPS et de la taxe de vente québécoise qui serait gérée par le Québec ».

Mais compte tenu de l'ampleur de l'opération, a affirmé le ministre au téléphone, la mise en place d'une administration unifiée « se ferait graduellement ».

Ainsi, avec le temps qu'il reste d'ici au 1er janvier, les deux gouvernements pourraient s'entendre sur des mesures simples d'harmonisa-

tion comme l'adoption de formulaires identiques, une adresse commune à laquelle les marchands pourraient expédier les remises de taxes aux deux gouvernements, etc.

Le ministre ajoute par ailleurs que Québec réfléchit toujours à l'opportunité d'élargir l'assiette fiscale de la taxe de vente — l'ensemble des produits soumis à la taxe provinciale de 9 % — pour l'adapter à celle de la TPS, qui couvre un plus grand nombre de produits.

« On n'en est pas là », a-t-il toutefois insisté vigoureusement, admettant quand même qu'il faudra un jour faire en sorte que les régimes fiscaux d'Ottawa et de Québec, quant aux taxes à la consommation, « se ressemblent plus qu'aujourd'hui ».

Dans son communiqué, le ministre affirme que l'harmonisation des deux régimes permettrait de « maximiser les bénéfices d'une administration unique ». Il soutient que des « gains importants peuvent déjà être entrevus tant pour les entreprises mandataires que pour les deux niveaux de gouvernement ».

Il y a actuellement 25 000 entreprises au Québec qui perçoivent la taxe de vente québécoise. Le nombre de mandataires passera à 400 000 le 1er janvier lorsque la TPS de 7 % entrera en vigueur.

Trois principes dictent la conduite des négociateurs québécois quant à l'harmonisation des deux régimes, dit le ministre : le maintien de l'autonomie fiscale du Québec; l'équité du régime à l'égard des ménages à faible revenu; et un régime qui favorise la croissance économique et réduit au minimum les coûts pour les entreprises.

Il convient que les entreprises aient besoin d'un « délai raisonnable » entre l'annonce des nouvelles mesures et leur mise en application. Au téléphone, le ministre dit que c'est « une question de semaines » avant qu'une entente ne soit conclue.

EN BREF...

La CSST s'inquiète des plaintes au cégep du Vieux-Montréal

À LA SUITE des nombreuses plaintes concernant la qualité de l'air au cégep du Vieux-Montréal, la CSST a ordonné mercredi soir l'ouverture totale du système de ventilation de l'édifice de 11 étages. Le Collectif sur la qualité de l'air, formé par des représentants des différentes associations du cégep, avait demandé l'intervention d'urgence de la CSST en raison des travaux de construction des locaux et du nettoyage du système de ventilation en cours qui contaminent l'air ambiant. La décision finale de la CSST dans ce dossier qui fait litige depuis déjà plusieurs mois sera par ailleurs rendue aujourd'hui. La direction du cégep soutient que la qualité de l'air ne pose pas de problème dans le collège, une affirmation contestée par les syndicats.

Mgr Lefebvre mis à l'amende pour diffamation

PARIS (AFP) — Mgr Marcel Lefebvre, 85 ans, évêque excommunié d'Écône, a été condamné hier à cinq mille francs (1050 \$) d'amende pour diffamation raciale par un tribunal de Paris. L'évêque intégriste était poursuivi pour des propos sur les musulmans tenus en novembre dernier lors d'une conférence de presse à Paris. Les magistrats ont estimé que Mgr Lefebvre avait eu une phrase diffamatoire envers la communauté religieuse musulmane en prêtant aux musulmans « un comportement peu compatible avec la législation pénale française ». Le tribunal a noté que ces propos tendaient à inquiéter face à l'Islam.

Momies sidéennes ?

UTRECHT, Pays-Bas (AFP) — Deux scientifiques néerlandais vont chercher le virus du sida dans des momies vieilles de plusieurs milliers d'années. Le professeur Goudsmit, spécialiste du SIDA à Amsterdam, et le docteur Perizonius, membre de la faculté de médecine d'Utrecht, ont indiqué hier qu'ils allaient tenter de découvrir le redoutable virus dans des tissus humains remontant à 3000 ans avant Jésus-Christ. L'étude vise à déterminer si le virus, à condition qu'il soit décelé, a évolué au cours des siècles, de quelle manière et à quelle vitesse.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télé: 05 2686556
Fax: (514) 845-7974
Tél: (514) 987-6242

Agents de
brevets
d'invention
et de marques
de commerce

Un « évêque » dissident d'Eastman veut se faire consacrer pour une troisième fois

Jean-Pierre Proulx

« MONSEIGNEUR » Charles-Rafaël Payeur, « évêque-fondateur », ainsi qu'il se désigne, de la Fraternité sacerdotale Saint-Jean-l'Évangéliste d'Eastman, va dimanche se faire consacrer évêque pour la troisième fois avec l'espoir, cette fois, que Rome va enfin reconnaître la validité sacramentelle de son ordination, à défaut d'en admettre le caractère licite suivant le Droit canon.

Sa consécration marquera en même temps la création officielle de son « ordre religieux catholique dissident ».

Un porte-parole de la Fraternité, le « sous-diacre » Jean-Marc Guillotin, a expliqué au DEVOIR, que « Mgr » Payeur, un homme de 29 ans, a été consacré évêque une première fois à 23 ans en Belgique, par Mgr Toussaint, un évêque vieux-catholique, puis une deuxième fois par un autre évêque, Mgr André-Albert Paradis, lui aussi vieux-catholique. Il s'agit d'une Église née après le Concile Vatican II du schisme des évêques qui n'ont pas voulu reconnaître l'infaillibilité pontificale.

M. Guillotin a expliqué qu'on avait chaque fois demandé à Rome de reconnaître la validité de son ordination, mais qu'on a répondu évasivement sans se prononcer. Apparemment, leur « généalogie » épiscopale n'était pas claire. Or, le nouvel « évêque » tient à entrer dans la succession apostolique pour pouvoir à son tour ordonner valablement des prê-

tres.

Or, en août dernier, raconte M. Guillotin, on a rencontré à New York un évêque brésilien dont on ne doute pas, cette fois, qu'il soit vraiment évêque, même s'il n'est pas en communion avec Rome.

Il s'agit de Don Luis Fernando Castillo Mendez, qui se proclame évêque catholique dissident et patriarcal des Églises catholiques apostoliques nationales. Il a, toujours d'après le sous-diacre Guillotin, été consacré évêque le 3 mai 1948 par Dom Lucio Antunes de Souza, un évêque valablement et canoniquement ordonné en décembre 1924, mais excommunié en juillet 1945 par le pape.

Le chancelier du diocèse de Sherbrooke, M. Gaston Provençal, a déclaré hier au DEVOIR avoir rencontré « Mgr » Payeur il y a quelques semaines et qu'il avait même sollicité un nouveau rendez-vous le 18 juillet prochain. M. Provençal savait que l'évêque » Payeur avait déjà été ordonné deux fois, mais ignorait cette troisième ordination. « Mgr » Payeur est bien connu dans la région de Sherbrooke pour ses conférences à la télévision communautaire sur des sujets où l'ésotérisme tiendrait une place importante.

Par ailleurs, la Fraternité sacerdotale Saint-Jean-l'Évangéliste d'Eastman se définit comme un « or-

dre religieux dissident, de rite catholique traditionnel ». Il vise trois objectifs:

■ assurer la pérennité de l'Église catholique en préservant les rites antérieurs au Concile Vatican II et la tradition préconciliaire de l'Église;

■ favoriser les échanges œcuméniques avec l'ensemble des communautés chrétiennes et les autres religions;

■ fournir aux fidèles une explication claire et logique du sens profond et sacré des enseignements de l'Église et des sacrements ».

Contrairement aux fraternités Saint-Pie-X de Mgr Lefebvre, avec laquelle elle déclare n'avoir rien à voir, la Fraternité sacerdotale Saint-Jean ne combat pas du tout l'Église catholique, a expliqué M. Guillotin.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

RÉSULTATS		Loto-Québec	
Tirage du 90-07-11			
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		GAGNANTS	LOTS
6/6	1	10 000 000,00 \$	
5/6 +	9	140 399,90 \$	
5/6	359	2 691,60 \$	
4/6	20 880	89,00 \$	
3/6	412 174	10,00 \$	
VENTES TOTALES: 25 677 065,00 \$			
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$			
PROCHAIN TIRAGE: 90-07-14			
Tirage du 90-07-11		NUMÉROS	LOTS
Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage		5 5 2 1 5 9	100 000 \$
		5 2 1 5 9	1 000 \$
		2 1 5 9	250 \$
		1 5 9	50 \$
		5 9	10 \$
		9	2 \$
Tirage du: 90-07-11			
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages		3 9 12 13 14	
		16 18 20 26 29	
		34 36 38 44 52	
		53 55 64 65 69	
Prochain tirage: 90-07-13			
T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

LE CHALLENGE
PLAYER'S LTÉE

28 juillet - 5 août
Stade de tennis Jarry

GRAF! SELES! CAPRIATI! SABATINI! SANCHEZ! VICARIO!

BILLETS EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON OU PAR TÉLÉPHONE, TÉLÉTRON (514) 288-2525

ET BEAUCOUP D'AUTRES ÉTOILES DU CIRCUIT INTERNATIONAL!

Marques de commerce - PLAYER'S LTÉE Tennis Canada

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Chamorro et les sandinistes font la trêve

Les grévistes sont rentrés hier au travail après avoir obtenu des augmentations de salaire

d'après AFP et Reuter

MANAGUA — Une entente au sommet, entre le gouvernement nicaraguayen et les leaders du Front national des travailleurs (syndicats sandinistes d'opposition), a mis fin hier à un conflit qui paralysait le pays depuis le 2 juillet dernier, le mettant pendant quelques jours au bord de la guerre civile.

L'accord, signé à l'issue d'une nuit de négociations par M. Antonio Lacayo, ministre de la présidence, et M. Lucio Jimenez, coordinateur des syndicats liés à l'ancien pouvoir sandiniste, comporte des concessions de part et d'autre. Mme Chamorro, présidente du Nicaragua depuis le 25 avril dernier, a notamment accepté une partie des revendications salariales et donné des garanties concernant l'emploi dans la fonction publique.

Après dix jours de grève et trois jours d'incidents violents dans la capitale, le FNT a également obtenu

l'annulation d'un récent décret par lequel avaient été remises en cause certaines attributions de terres agricoles sous le régime révolutionnaire de l'ex-président Daniel Ortega.

Aux termes de l'accord annoncé par la radio officielle, les grévistes ont accepté hier de reprendre immédiatement le travail. Ils ont obtenu une augmentation de salaire de 43 % et la promesse du gouvernement qu'aucune sanction ne serait prise.

Les grévistes avaient occupé des bâtiments administratifs, dressé des barricades dans les rues et provoqué la fermeture de l'aéroport et des frontières.

Cet accord, qui semble représenter une victoire politique pour Mme Chamorro, n'introduit pas de grands changements dans la politique économique du gouvernement mise en cause par les grévistes.

Les syndicats sandinistes dénonçaient les efforts faits par le gouver-

nement pour privatiser les entreprises et les terres cultivées appartenant à l'État. Ils s'opposaient également à la politique monétaire de Chamorro qui a provoqué de fréquentes dévaluations.

« C'est un nouveau triomphe pour le gouvernement nicaraguayen », a déclaré hier Danilo Lacayo, porte-parole de la présidence.

Des responsables du gouvernement ont estimé que cette grève était une tentative des sandinistes pour saboter le gouvernement de Chamorro qui a succédé en avril à dix ans de pouvoir sandiniste, après sa victoire aux élections de février. Avant-hier, les États-Unis avaient lancé des accusations similaires.

Au moins quatre personnes ont été tuées et une cinquantaine ont été blessées lors des affrontements.

Le gouvernement a accordé une augmentation de 43 % pour le mois de juillet aux ouvriers de l'État qui gagnent moins de 33 millions de cor-

dobas, soit environ 85 \$ par mois. Cette hausse est inférieure à la demande initiale des grévistes, qui exigeaient un minimum mensuel de 200 \$, payés en devises américaines.

L'administration Chamorro a déjà accordé des augmentations chaque mois pour compenser l'inflation, qui a atteint 100 % au mois de mai. Le gouvernement a promis de nouvelles augmentations au mois d'août, en fonction des capacités du gouvernement.

La grève et les incidents qui l'ont accompagnée constituent la plus grave crise intérieure du pays depuis l'accession à la présidence de Mme Chamorro, vainqueur de l'élection du 25 février dernier.

La coalition de partis antisandinistes au pouvoir a une nouvelle fois montré ses divisions internes à l'occasion de ce conflit. Mercredi, le vice-président Virgilio Godoy, un tenant de la ligne dure antisandiniste, avait en effet annoncé la création

d'un « Comité de salut national », avant d'être publiquement désavoué par la présidence.

Quant à l'ancien président sandiniste, Daniel Ortega, accusé par ses opposants d'avoir fomenté une grève à caractère politique depuis la direction du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), il avait apporté son soutien aux grévistes, et dénoncé les « secteurs extrémistes » proches du gouvernement qui cherchaient, selon lui, à provoquer une intervention militaire nord-américaine dans le pays.

Mercredi après-midi, un attentat avait été perpétré par un groupe d'inconnus contre la station émettrice de *Radio corporacion*, la principale station antisandiniste. Des témoins ont reconnu, au cours des affrontements dans la ville, des membres de l'ancienne guérilla antisandiniste, la *Contra*, récemment démantelée et théoriquement désarmée.

LE MONDE EN BREF

Les Albanais accostent

BRINDISI (Reuter) — Cinq navires, avec à leur bord plus de 4500 réfugiés albanais qui étaient retranchés dans des ambassades occidentales à Tirana, accosteront aujourd'hui à Brindisi, port italien de l'Adriatique, ont annoncé hier les autorités locales. Au cours d'une conférence de presse, le préfet de Brindisi, Giuseppe Mazzitello, a précisé que quatre navires, affrétés par l'Italie, et un cinquième affrété par la France, arriveraient aujourd'hui à Brindisi. Les candidats au départ se verront attribuer des badges de couleurs différentes selon leur destination : vert pour l'Italie, rouge pour la RFA et bleu pour la France. Des ambulances et quelque 200 médecins et infirmières de la Croix-Rouge attendront l'arrivée des bateaux à Brindisi.

Course de vitesse à Varsovie

VARSOVIE (Reuter) — Le gouvernement polonais a promis hier de privatiser l'économie plus rapidement qu'aucun autre pays. « Nous devons mettre en place les transformations sur la propriété plus rapidement que n'importe quel autre pays », a déclaré le ministre des Finances Leszek Balcerowicz à la Chambre basse du Parlement, en présentant une loi sur la privatisation. Il a ajouté que d'autres réformes économiques seraient impossibles en Pologne sans la privatisation et que la stabilisation obtenue après six mois de politique d'austérité anti-inflationniste serait perdue si les réformes étaient stoppées. Le projet de loi sur la privatisation des entreprises d'État est la pièce maîtresse du programme du gouvernement pour faire passer la Pologne vers une économie de marché capitaliste. C'est également le projet le plus ambitieux tenté dans les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est. Les entreprises appartenant à l'État devraient devenir des sociétés dont les actions seraient vendues au public. Le Parlement déterminera chaque année du nombre des sociétés à privatiser. Les entreprises nationalisées représentent actuellement 80 % de l'économie polonaise. Le projet de loi était passé dès avril en commission parlementaire.

Un quinzième à La Havane

LA HAVANE (AFP) — Un Cubain âgé de 27 ans, Luis Montegrado Rodriguez, s'est réfugié mercredi soir à l'ambassade d'Espagne à La Havane pour demander l'asile politique dans un pays occidental, a indiqué hier à l'AFP un conseiller de l'ambassade d'Espagne. Le réfugié cubain, qui est entré à 23 heures locales, mercredi, dans l'ambassade d'Espagne, porte à un total de 15 le nombre de Cubains actuellement réfugiés dans des représentations étrangères à La Havane. Quatorze sont réfugiés dans l'ambassade de Tchecoslovaquie, dont 7 depuis lundi. Selon le fonctionnaire espagnol, Luis Montegrado Rodriguez a accompli une peine de prison de trois ans entre 1985 et 1988 pour avoir déjà tenté de chercher asile dans la Section des Intérêts américains à La Havane (la représentation diplomatique américaine au sein de l'ambassade de Suisse). Les autorités cubaines, averties des faits, ont réitéré qu'elles ne négocieront pas la sortie des réfugiés dans les ambassades, ajoute-t-on de source espagnole.

Hongrois indignés

BUCAREST — L'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), deuxième force politique de la Roumanie, s'est déclarée « indignée » par les manifestations organisées lundi par l'Union Vatra Romaneasca (« Berceau roumain »). L'Union Vatra Romaneasca, « société culturelle » qui se propose de « défendre les intérêts de la culture roumaine », avait organisé, le 9 juillet, des manifestations dans la capitale et « dans tout le pays » pour « protester contre la situation dans l'enseignement en Transylvanie ». Selon son vice-président, M. Ion Coja, « les enfants roumains ont été nettement défavorisés par rapport aux enfants magyars » lors des examens d'entrée dans les lycées. Dans sa déclaration publiée par l'agence officielle Rompres, l'UDMR affirme qu'il s'agit d'une « action préméditée » destinée à « distraire l'attention ». L'UDMR, seul parti politique à avoir obtenu plus de 7 % aux élections du 20 mai dernier, rappelle qu'elle a pour but d'assurer l'égalité en droits de la « population roumaine et des minorités nationales », indique le communiqué. L'Union Vatra Romaneasca avait organisé à la mi-mars des manifestations à Tirgu Mures (centre) pour protester contre des revendications linguistiques de la minorité hongroise. À la suite de ces manifestations, de violents incidents avaient opposé Roumains de souche et membres de la minorité hongroise et avaient fait officiellement, 4 morts et 269 blessés, parmi les membres des deux communautés.

Libéria : atrocités dans les deux camps

L'organisation Médecins sans frontières dénonce les « Rambos en Afrique »

BRUXELLES (AFP) — L'organisation humanitaire Médecins sans frontières de Belgique a dénoncé hier les atrocités commises contre les civils du Libéria par les forces gouvernementales et la guérilla du Front national patriotique (NPFL).

De retour du Libéria, le Dr Réginald Moreels, président de MSF-Belgique, a cité plusieurs exemples lors d'une conférence de presse à Bruxelles. Des civils ont eu les oreilles coupées. Un autre, qui a eu la gorge tranchée, a fait le mort et a pu être sauvé ensuite par les médecins de MSF.

Les médecins retrouvent dans les buissons des cadavres de civils ou de combattants qui ont été torturés.

En ce qui concerne la situation sanitaire dans la capitale, où le personnel de MSF est regroupé, l'organisation tente de vacciner la population contre la rougeole.

De son côté, Mme Claire Bourgeois, aussi de MSF-Belgique, a déclaré qu'elle évaluait à 500 000 le nombre total des réfugiés libériens.

MSF-Belgique et MSF-France sont actifs dans ce domaine au Libéria et dans les trois pays voisins, Sierra Leone, Côte d'Ivoire et Guinée, où les problèmes sont dramatiques, les réfugiés se trouvant dans des endroits inaccessibles et dans des zones où il y a de fortes pluies.

À propos des obstacles rencontrés par MSF, le Dr Moreels a déclaré qu'ils étaient le fait de l'armée et du NPFL. « C'est une armée en débâcle, a-t-il dit. Un barrage vous laisse passer et au retour, les soldats vous menacent au même endroit. Après 16 heures, les soldats sont en état d'ébriété » ou peut-être même drogués et ils sont imprévisibles.

« Les Français de MSF, qui travaillent du côté de la guérilla, décrivent le même état d'indiscipline : c'est Rambo en Afrique », a ajouté le chirurgien dont l'avion a essuyé récemment des tirs dont il ne connaît pas l'origine.

La situation alimentaire à Monrovia n'est pas désespérée, selon le

Dr Moreels. Il y a un important stock de riz et encore un peu de poisson. Les légumes manquent, les magasins sont fermés. Il n'y a ni eau ni électricité.

De 15 à 20 000 réfugiés se trouvent dans la capitale, hébergés dans des ambassades, dont les diplomates sont absents, dans des couvents ou des églises. Il y a encore plus de réfugiés du côté de la guérilla. Les fortes pluies détruisent souvent leurs abris de fortune.

Neuf membres de MSF sont actifs actuellement au Libéria, 4 en Sierra Leone, 15 en Guinée et 15 au moins en Côte d'Ivoire. L'équipe devrait être renforcée prochainement au Libéria.

Sur le terrain, les représentants des rebelles en lutte contre le président du Samuel Doe ont repoussé hier les propositions de cessez-le-feu et d'envoi d'une force d'interposition. Ces propositions avaient été faites à l'ouverture des discussions de paix à Freetown, capitale de la Sierra Leone voisin.

Les déclarations de Thomas Woewiyu, porte-parole du Front national patriotique du Libéria (FNPL), ont semblé d'entrée enantir les chances de parvenir à mettre fin à une guerre civile qui a fait des milliers de morts.

Certains participants aux négociations continuent de croire que les rebelles assoupliront leur position et feront des concessions.

Les négociations se tiennent sous l'égide de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO).

« Nous sommes venus parce que la CEAO nous l'avait demandé. On ne peut pas ignorer la CEAO », a déclaré Woewiyu en arrivant au centre de conférence où ont lieu les négociations.

Les délégués du FNPL avaient rejoint Freetown dans la nuit de mercredi à jeudi à bord d'un chalutier arraisonné. Ils étaient attendus depuis vendredi, jour de l'ouverture officielle des négociations.

Haïti : manif à Montréal et appel au ministre Clark

LA SECTION montréalaise d'un regroupement formé en Haïti le 14 juin, le FNCD (Front national pour le changement et la démocratie d'Haïti) appelle les Haïtiens de Montréal et les Québécois à manifester pour la démocratie en Haïti.

Le porte-parole, M. Serge Jovin, a déclaré hier en conférence de presse qu'il craignait un « bain de sang » orchestré par les Roger Lafontant, Jean-Claude Paul et William Regala. Il a mentionné l'existence d'une liste de personnalités politiques ou de mouvements populaires qui pourraient être bientôt la cible d'attentats.

Les manifestants se regroupent devant la Maison de Radio-Canada, à 15 heures dimanche, et se dirigeront ensuite vers le consulat général

d'Haïti, place Bonaventure.

La longue déclaration lue hier par M. Jovin s'accroche à l'espoir que le camp de la démocratie triomphera, et que l'on tiendra compte de « l'expression de la volonté populaire » maintes fois exprimée depuis la fuite du dictateur Jean-Claude Duvalier, en février 1986.

Pour sa part, le secrétaire général du Conseil du travail de Montréal (FTQ), M. Guy Cousineau, a annoncé que son groupement allait sans délai écrire au ministre Joe Clark (Affaires extérieures) pour le prier de considérer la crise vécue en Haïti comme une priorité. Le Canada pourrait, selon le FNCD, oeuvrer afin que les prochaines élections générales en Haïti se déroulent en présence d'observateurs de l'ONU.

condamné à la peine de mort par un tribunal révolutionnaire irakien, accusé de collaboration avec des services secrets étrangers.

Selon M. Sten Andersson, ministre suédois des Affaires étrangères, M. Al-Neamy aurait reconnu au cours de ses auditions et de son procès qu'il travaillait pour le Mossad, les services secrets israéliens.

M. Andersson a précisé lors d'une conférence de presse que l'ambassadeur de Suède en Irak, M. Henrik Maneus, a été rappelé à Stockholm pour consultations à la suite de l'exécution.

Suédois exécuté en Irak

STOCKHOLM (AFP) — Le ministre suédois des Affaires étrangères a déclaré hier qu'un ressortissant suédois d'origine irakienne, M. Jalil Mehdi Saleh Al-Neamy, avait été exécuté par pendaison mercredi à Bagdad pour collaboration avec des services secrets étrangers.

M. Al-Neamy, d'origine irakienne, avait acquis la nationalité suédoise en 1985. Il était marié à une Suédoise avec qui il avait une petite fille. Il avait été arrêté en Irak le 9 août 1989 alors qu'il rendait visite à des membres de sa famille irakienne, a-t-on indiqué de source suédoise.

Le 30 avril dernier, il avait été



Le président lituanien Vytautas Landsbergis (à gauche) était hier à Moscou, où il s'est notamment entretenu avec le vice-président du Soviet suprême, Ramazen Abdoulatipov.

Moscou demanderait des garanties militaires à une Lituanie séparée

MOSCOU (Reuter) — Le chef d'état-major soviétique a fait savoir hier que Moscou demanderait des garanties militaires à la Lituanie si elle accédait à une indépendance qui porterait, selon lui, gravement atteinte à la sécurité de l'URSS.

Le général Mikhaïl Moïseïev, cité par l'agence Tass, a déclaré que la situation militaire serait le principal sujet de discussion des négociations prévues entre Moscou et la république balte.

Les deux parties étudieraient notamment la question des garanties à l'URSS en ce qui concerne la sécurité de ses frontières nord-ouest.

En raison de la situation côtière et frontalière de la Lituanie, les troupes soviétiques stationnées dans la région jouent un rôle clé pour la défense du territoire soviétique, a précisé Moïseïev, qui sera l'un des 22 membres de la délégation soviétique chargée de négocier avec Vilnius.

Si la Lituanie quitte l'URSS, « la capacité de défense du pays sera fortement réduite », a-t-il ajouté. « Cela constituerait une brèche dans le groupement intégré des forces militaires de la Baltique ».

La région militaire de la Baltique comprend aussi l'Estonie et la Lettonie qui ont elles aussi affirmé leur volonté d'indépendance. Son quartier général, ainsi que celui de la flotte de la Mer Baltique, est à Kaliningrad, une enclave russe en territoire lituanien.

Moïseïev a également évoqué de possibles dédommagements financiers de la part de la Lituanie. Il a déclaré que l'indépendance de cette région provoquerait une augmentation des dépenses militaires soviétiques « qui pourrait avoir des répercussions sur le bien-être du peuple soviétique mais aussi du peuple lituanien ».

La Lituanie avait proclamé unilatéralement son indépendance le 11 mars. Après plusieurs semaines de blocus économique soviétique, elle a accepté de suspendre sa déclaration pendant 100 jours à compter du début de pourparlers avec l'URSS. En échange, Moscou avait levé ses sanctions économiques.

Aucune date n'a cependant été fixée pour le début des négociations, et Vilnius n'a pas encore désigné les membres de sa délégation.

L'Europe de l'Ouest fait face à un nouvel afflux de migrants

PARIS (AFP) — « Accélération » des mouvements et « afflux massif de demandeurs d'asile » ont caractérisé les migrations vers les pays européens de l'OCDE (61 200), de la Suède, (32 000) de la Suisse (24 500) et de l'Autriche (18 300).

Tous ces pays ont adopté des mesures restrictives et montrent un taux élevé de rejets, ce qui prouve le détournement de la procédure d'asile. Mais certains « tolèrent » les migrants économiques pour raisons humanitaires.

En 1989, les changements politiques à l'Est ont fait affluer en RFA

992 000 réfugiés, dont, outre les demandeurs d'asile, 344 000 Allemands de l'Est, (40 000 en 1988), 250 000 Polonais, 98 000 Soviétiques et 23 000 Roumains d'origine allemande.

« Dans l'immédiat, cet afflux relance la consommation et la production, mais pose des problèmes d'intégration », estime l'OCDE, qui ajoute que la Turquie a accueilli au printemps et en été 1989 plus de 320 000 Bulgares d'origine turque.

Enfin, l'OCDE craint que « la montée de revendications nationalistes » à l'Est ne déclenche « l'émigration de certaines minorités ethniques ».

La croissance économique a également joué son rôle : les entrées de migrants permanents (travailleurs et leur famille) « amorcent une reprise » surtout en RFA, en Suisse et en Suède.

Si l'on note une augmentation « quasi générale » du regroupement familial, les entrées de travailleurs sont également en hausse en Suisse, en RFA, en Autriche, en Grande-Bretagne et, « de manière moins accentuée », en Belgique et en France », et sous des régimes divers (travailleurs saisonniers, permanents, frontaliers, temporaires).

Mais le chômage des immigrés

reste élevé dans la plupart des pays de l'OCDE, malgré une reprise de l'emploi constatée en 1989.

Malgré un « renforcement de la surveillance aux frontières » en France, en RFA, en Belgique et en Suisse, l'OCDE constate une « persistance de l'immigration clandestine », souvent le fait de jeunes, concentrés dans des grands secteurs économiques et des emplois peu qualifiés.

Mais dans les nouveaux pays d'immigration (Espagne, Italie), « investis » depuis peu par des « vagues d'immigrations importantes », l'immigration irrégulière provoque parfois « des réactions hostiles des populations locales », indique l'OCDE.

Parmi les pays d'émigration, le tarissement des sorties se confirme en Italie et en Espagne. Mais le Portugal, la Grèce, la Yougoslavie « connaissent des flux soutenus vers la CEE », et vers le Golfe pour la Turquie. L'émigration irlandaise reprend vers la CEE et les USA.

Les retours au pays se poursuivent « à un rythme réduit ». Malgré des données « peu fiables », l'OCDE constate un recul des retours en Turquie, mais une légère reprise en Espagne et en Italie, en provenance d'Amérique latine.

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, vendredi 13 juillet 1990

Le conseil de la Caisse crée le poste de Savard

Claude Turcotte

LE CONSEIL d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec a créé le poste de vice-président exécutif et chef de l'exploitation sous lequel il a regroupé les opérations d'investissement de la Caisse. M. Guy Savard en sera le premier titulaire, tel que cela fut d'abord proposé par le premier ministre ministre Robert Bourassa en début de juin dernier, suscitant du même coup un certain nombre de réactions négatives, dont celles de deux membres du conseil d'administration, MM. Louis Laberge et Claude Béland.

Le conseil d'administration qui a tenu une réunion mercredi dernier a approuvé les changements à la structure de la Caisse et la nomination à l'unanimité des personnes présentes. Il y avait un absent, M. Laberge. Pour sa part, M. Béland, qui est aussi président du Mouvement Desjardins, a expliqué hier au DEVOIR le sens de ses objections initiales aux changements envisagés à la Caisse de dépôt. Il n'acceptait pas que des changements soient annoncés à la structure de la Caisse avant leur examen et approbation par le conseil d'administration, ce qui ne voulait en aucune façon dire qu'il contestait les qualités de MM. Delorme et Savard. En somme, M. Béland s'en est pris à la méthode et il dit avoir fait sur ce plan état de ses griefs au bureau du premier ministre.

Claude Descoteaux à la Chambre du Québec

Claude Turcotte

M. CLAUDE DESCOTEAUX succède à M. Jean-Paul Létourneau comme vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Québec.

Le président de la Chambre, M. Jean R. Lambert, en a fait l'annonce hier. M. Létourneau prend une retraite bien méritée, après avoir assumé successivement les postes de directeur général adjoint (1956/1959), directeur général (1959/1971) et vice-président exécutif depuis 1971. M. Létourneau a participé depuis la fin des années 50 à tous les débats publics majeurs au Québec en tant que porte-parole d'un organisme qui représente l'ensemble des chambres de commerce locales et régionales au Québec, lesquelles regroupent 60 000 membres.

Pour sa part, M. Descoteaux est avocat, diplômé en administration et en relations internationales; il a fait carrière au sein du gouvernement du Québec. Parmi les postes occupés, il a oeuvré au sein d'Hydro-Québec de 1984 à 1989, à titre de vice-président

M. Béland avait aussi signifié son opposition à une structure à deux têtes. Or, il a acquis maintenant la conviction que M. Jean-Claude Delorme est et restera le véritable grand patron de la Caisse de dépôt, à qui devra se rapporter M. Savard, nouveau vice-président exécutif. M. Delorme en tant que président du conseil et directeur général assume la direction générale des activités de la Caisse et de ses politiques d'investissement, ce qui dans les mots de M. Béland signifie qu'il s'occupe de planification et du contrôle de l'ensemble des activités. Il voit là en somme une structure semblable à celle qui existe à Hydro-Québec, ce qu'il juge tout à fait acceptable. M. Delorme exerce ces fonctions depuis le 1er juillet dernier.

De son côté, M. Savard agira à compter de maintenant comme chef de l'exploitation et s'occupera des opérations d'investissement de la Caisse. Sa nomination fut contestée non seulement pour des raisons de structure, mais aussi pour ses activités en politique partisane comme ramasseur de fonds pour le parti libéral du Québec. Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Jacques Parizeau, a notamment souligné qu'il serait sans doute difficile à certains entrepreneurs de faire la différence entre le chapeau de la Caisse et celui du parti.

M. Savard était, jusqu'au 30 mai 1990, vice-président national de Raymond, Chabot, Martin, Paré. Il est bachelier en commerce de l'Université Laval et détenteur de maîtrises en sciences commerciales et en sciences de la même institution.

aux Affaires américaines et président et directeur général d'Hydro-Québec International. De plus, il a agi en tant que sous-ministre en titre au ministère de l'Énergie et des Ressources (1981/1984) de même qu'au ministère de l'Industrie et du Commerce (1977/1981).

Chrysler entend respecter le contrat de service avec le constructeur Hyundai

Claude Turcotte

LES NÉGOCIATIONS se poursuivent toujours entre Hyundai et Chrysler sur la réalisation d'un contrat de 30 000 voitures par année que l'usine de Bromont devait construire pour la compagnie américaine à partir du printemps prochain. Tout semble indiquer cependant que le démarrage de la production n'aura pas lieu selon l'échéancier prévu, parce que Chrysler veut maintenant une voiture très différente du modèle envisagé d'abord, qui était alors une version presque identique à la Sonata que Hyundai fabrique déjà à son usine de l'Estrie.

C'est ce qu'a fait savoir à Toronto un porte-parole de Chrysler, mais

La construction résidentielle est en forte hausse au Québec

Sylvain Blanchard

CONTRAIREMENT à la tendance nationale, la construction domiciliaire au Québec a enregistré en juin, et pour un deuxième mois consécutif, une forte hausse.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les mises en chantier au Québec, après avoir connu une hausse de 19 % en mai, ont progressé de 18 % en juin pour atteindre 59 000 unités au taux annuel désaisonnalisé. Il s'agit du plus haut niveau depuis mai 1988.

Sur l'île de Montréal, les mises en chantier résidentielles ont également enregistré une hausse marquée, en raison notamment de la réalisation de deux importants projets de résidences pour personnes âgées.

Même le secteur de la co-propriété a enregistré une hausse en juin, et ce pour un troisième mois d'affilée. Le niveau d'activité demeure cependant faible en raison des inventaires élevés et du niveau des taux d'intérêt.

Tous ces chiffres ne signifient pas cependant que les acheteurs font la file aux portes des constructeurs de maison.

« Les hausses enregistrées en juin ne sont que le reflet des commandes passées entre septembre et février dernier, dit Gérard Gazaille, président de Gazaille Construction. Le marché domiciliaire a été très bon depuis l'automne. En fait, il est très bon depuis 6 ans et demi, ce qui absolument extraordinaire. On a fait tous beaucoup d'argent, mais depuis le mois d'avril, c'est mort partout. Car au-delà de la barre des 13 %, les hypothèques font fuir la plupart des acheteurs ».

M. Gazaille s'attend donc à ce que les prochaines statistiques de la SCHL pour les mois d'août à décembre affichent des baisses importantes par rapport à l'an dernier.

« Actuellement, ce qui se vend dans la région montréalaise tourne autour de 125 000 \$, fait remarquer M. Gazaille. Les gens achètent donc en banlieue, spécialement à Repen-



Les mises en chantier ont progressé de 18 % en juin au Québec, contrairement à la tendance canadienne.

tigny, Terrebonne, Saint-Eustache et Vaudreuil. À moins qu'ils soient à la recherche d'un condo ».

Au plan national, les mises en chantier ont diminué de 7 % en juin pour atteindre 190 000, recul attribuable principalement à la baisse marquée de la construction résidentielle en Ontario.

Selon M. Gazaille, la performance de la construction domiciliaire au Québec par rapport à celle des autres provinces s'explique essentiellement par le grand nombre de locataires à Montréal et les prix moins élevés des terrains et des maisons à vendre ici.

M. Anh Trinh, coordonnateur du Service d'analyse économique et de marché à la SCHL, soutient pour sa part que cette performance est attribuable au devancement de plusieurs

travaux en prévision de l'entrée en vigueur de la TPS, à l'immigration et au programme provincial d'aide à la mise de fonds.

À travers la province, l'accroissement des mises en chantier se retrouve aussi bien dans l'unifamilial que dans le multifamilial. En termes réels, les mises en chantier du mois de juin totalisaient 6 024 unités, une hausse de 82 % sur l'an dernier. De ce nombre, 3 074 étaient des maisons unifamiliales, une progression de 61 % par rapport à juin 89, et 2 950 des logements multiples, un bond de 112 % sur l'année précédente.

Toutes les grandes agglomérations urbaines du Québec ont enregistré une hausse des mises en chantier. Cela va de 14 % pour la région de Trois-Rivières à 136 % pour la région de Chicoutimi-Jonquière.

Nouvelle baisse du taux d'escompte

(PC) — La Banque du Canada a légèrement réduit son taux d'escompte, qui est passé hier de 13,73 à 13,67 %, dans la perspective d'une baisse possible des taux d'intérêt aux États-Unis.

Cette baisse survient alors qu'à Washington, le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan a déclaré que les signes de resserrement du marché des capitaux pourraient obliger la banque centrale à assouplir sa politique monétaire, ce qui aurait certes des répercussions au Canada.

Le dollar canadien, qui s'est comporté à la manière d'un yoyo cette semaine, est demeuré fort étant donné les taux d'intérêt élevés qui attirent les investisseurs étrangers. Après une journée de répit, mercredi, il a repris son ascenso, hier, pour gagner 18 centimes, à 86,45 cents US.

Depuis la semaine dernière le dollar cote à plus de 86 cents US.

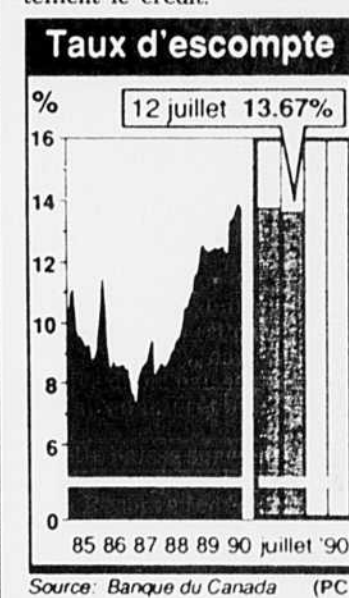
Le taux d'escompte a maintenant baissé d'un quart de 1 %, au cours des trois dernières semaines. Mais le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, a laissé savoir qu'il resterait fidèle à la stratégie des taux d'intérêt élevés qu'il applique pour ralentir l'économie et freiner l'inflation.

Par ailleurs, la Réserve fédérale est prête à baisser les taux d'intérêt aux États-Unis, dans le contexte d'un assèchement du marché des capitaux, a laissé entendre, hier, le président de la Réserve fédérale américaine, M. Greenspan.

Une progression ralentie de la masse monétaire et l'augmentation de la moyenne des taux d'intérêt sur les prêts commerciaux laissent entrevoir la possibilité d'un assèchement du marché des capitaux, indépendamment de la politique poursuivie par la Fed, a-t-il expliqué.

Ceci s'exprimerait par « un très modeste changement dans le niveau des taux des fonds fédéraux », a précisé M. Greenspan. Le taux des fonds fédéraux (taux interbancaire au jour le jour) est inchangé depuis décembre dernier à 8 1/4 %.

Marqué en début d'année, le rythme d'inflation s'est notablement réduit en avril aux États-Unis, revenant en rythme annuel à 4,2 % pour les quatre premiers mois, contre 4,8 % en 1989. Il avait atteint 6,7 % de janvier à mai 1989, incitant la Fed à resserrer fortement le crédit.



La Caisse de dépôt investit dans l'audiovisuel

Pierre Roberge de la Presse Canadienne

LA CAISSE de dépôt et placement du Québec prend une première participation dans un producteur d'audiovisuel, le groupe Coscient.

La Caisse est associée dans l'opération à sa cousine de Paris, la Caisse des dépôts et consignations, a fait savoir, hier, Normand Provost, vice-président de la caisse.

Dans des parts respectives de 70 et 30 %, les caisses du Québec et de France achètent pour 1 million \$ en débentures, convertibles en actions ordinaires de Coscient; la débenture

porte un coupon de 11 % et arrivera à échéance dans cinq ans.

Cet investissement amène les deux institutions financières à hauteur de 6 % du capital de Coscient.

Dans son dernier exercice financier, la maison qui produit pour plusieurs diffuseurs a réalisé un chiffre de 18 millions \$ et dégagé une « profitabilité » d'environ 10 %, a indiqué Richard Laferrière, président du groupe.

Le partenaire français est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, In-Com, qui détient des parts ailleurs dans l'audiovisuel en France, par exemple le fonds Couteau et Canal Enfants; ce dernier

doit débiter en 1991 et le groupe québécois Astral en détient cinq pour cent.

Avec In-Com, deux émissions pour la jeunesse seront en production dès cette année: « Archibald » dans laquelle jouera Daniel Gélén, produite pour FR-3, et dont des épisodes seront tournés au Québec.

L'autre, produite du côté québécois avec des tournages en France aussi, sera tirée de récits publiés par la maison d'édition la Courte Échelle, de Montréal.

Après Télévision Quatre Saisons, Radio-Québec et Télé-Métropole, Coscient concocte maintenant des projets avec Radio-Canada, qui pour-

raient être à l'antenne en 1991-92.

Ce sont « Le deuxième gène », une série à saveur scientifique avec Guy Fournier comme rédacteur en chef, et une émission de variétés à l'échelle internationale », a précisé M. Laferrière.

En 1990-91, Coscient produit « Les Carnets », « Les grandes vacances » et « La fourchette d'or » pour TQS, « Omni-Science », « Visa santé », « Québec Inc » et « ConsommAction » pour RQ. Pour TM, ce seront « L'aventure », « Messenger du rêve » (variétés) et l'émission d'invités « Devine qui vient dîner ».

La Caisse de dépôt et placement avait investi dans l'audiovisuel, en février, en achetant pour 6 millions \$ un terrain près du pont Jacques-Cartier, à Montréal. Un bail de 50 ans a été consenti à Roland Smith et ses associés dans le complexe Cité de l'image, une ancienne usine de pneus actuellement en travaux de réaménagement.

STEINBERG

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de **UN DOLLAR ET TRENTE-DEUX CENTS (1,32 \$)** l'action sur les actions privilégiées, rachetables 5-1/4% cumulatif, série "A", en circulation de la compagnie a été déclaré payable le 15 août 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er août 1990.

Par ordre du Conseil d'administration

William D. Hart
Vice-président senior,
Directeur général du
Service juridique et Secrétaire

Montréal, le 21 juin 1990.

Les États-Unis ont perdu des points à la réunion des Sept de Houston

HOUSTON (AFP) — Les points marqués par le Japon et le front uni présenté par les Européens sur plusieurs dossiers ont été deux des faits marquants du sommet des sept plus grands pays industrialisés qui s'est tenu à Houston, de lundi à mercredi.

Alors que les sept affirmaient mardi, dans leur déclaration politique, qu'ils étaient partisans du maintien des sanctions contre la Chine, le Japon a pu annoncer en toute quiétude quelques heures plus tôt qu'il reprenait son programme de prêts à Pékin, suspendu au titre des sanctions.

Cela a valu au président George Bush, au cours de sa conférence de presse finale, une question sur l'existence d'un double critère dans l'attitude des sept à l'égard de la Chine d'une part, et de l'URSS d'autre part.

À l'égard de l'URSS, si Washington a gagné quelque six mois avant de voir les pays européens accorder une aide financière directe à Moscou, cela n'empêche pas l'octroi d'une assistance technique ou des prêts bancaires garantis comme ceux déjà octroyés par la RFA à Moscou.

Le débat sur l'URSS a permis au Japon de marquer un autre point. La déclaration finale reconnaît en effet la position particulière de Tokyo résultant de l'annexion « des territoires du nord » par l'URSS au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cela n'a rien de sensationnel mais donne quand même aux Japonais un argument dans leurs efforts pour récupérer ces îles.

La manifestation d'unité de l'Europe, qui comptait cinq participants à Houston, a été fort remarquée.

L'unité a été particulièrement visible dans la discussion sur le volet agricole des négociations commerciales de l'Uruguay Round, dossier qui empoisonne depuis des années l'atmosphère de ces pourparlers. C'est sur une proposition du premier ministre britannique Margaret Thatcher que le compromis conclu par les sept a commencé à se dessiner, même si cette proposition a été sensiblement modifiée lors des négociations très dures menées ensuite par les délégations.

Et il ne fait pas de doute que ce compromis est plutôt à l'avantage des Européens, qui ont obtenu des garanties contre un démantèlement trop brutal des aides et subventions à l'agriculture, même si ces garanties ne sont pas pour l'instant exactement définies.

L'Association des manufacturiers canadiens



La Division du Québec de l'Association des manufacturiers canadiens a élu lors de sa 71e Assemblée annuelle, **M. ANDRÉ Y. FORTIER, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE NORANDA INC.** au poste de président.

L'Association des manufacturiers canadiens assure la défense et fait la promotion des intérêts des manufacturiers depuis 1871. Elle les représente auprès des gouvernements et vise à orienter en leur faveur les politiques qui s'appliquent à eux. De plus, elle identifie les enjeux qui les affectent et communique à divers auditoires l'impact qu'ils auront.

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal

1855.03
+ 17.46

Indice TSE-300

3569.77
+ 25.25

Indice Dow-Jones

2969.80
+ 37.13

Dollar canadien (Cents US)

86.45
+ .18

Or (Toronto, US\$)

357
+4

(PC)

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

PLATEAU Mont-Royal, 5½ rez-de-chaussée, repeint, libre maintenant, lav./séc., 500\$, 956-0242, 354-4545.

PLATEAU, grand 4½ rénove à neuf, entrée lavée/sècheuse, 983-4544.

PLATEAU, grand 6½ fermé, boiseries, Berni près St-Joseph, 670\$, 1er août 288-0322.

PLATEAU, MARQUETTE, grand 6½, chauff. élect., cour, près Parc Lafontaine, 730\$/mois, 491-6032 (338-4433).

PLATEAU, rue Brébeuf, 6½ rénove, 3e, bien éclairé, occupation immédiate, 750\$, 523-3231.

PLATEAU, De Lanaudière/Rachel, Spacieux 7½, 2ième ou 3ième, rénove, entrée lav./séc., lave-vaisselle, 725 \$ chauffage en sus, 526-3418.

PLATEAU
Rue Drolat, 6½, 3e, élect., ensoleillé, Bureau, 524-3619, Domicile: 769-9899, 272-4977.

PRÈS MÉTRO, rue Hochelaga, beau grand 7½, renové à neuf, s/sol, 1er août, 675\$, 252-8165.

PRÈS RADIO-CANADA Appartement sur 2 étages, design exclusif, foyer, terrasse, 575 \$ 522-7180.

PRÈS U de M., Brébeuf et Ste-Juste, 5 pièces, 6½, pce/sol, foyer, salon, chauff., et eau chaude compris, 1100\$, 735-1445.

PRÈS UQAM, 3827 St-André, grand 4½, 2 étages, 1300 pi.ca, foyer, 5 appareils électriques, stationnement, pour 1er août 975\$, 281-1172, 286-0331.

R.D.P. Très grand 4½, très éclairé, très propre, entrée lavée/sècheuse, 648-7222.

R.D.P., grand 4½, style condo et luxueux, près nouveau centre d'achats, Marc Aurèle, 494-0814.

ROSEMÈRE, cottage, 3 chambres à coucher, c/a, vacuum. A louer ou à vendre, 384-2166.

ROSEMONT 4½, 3803, micro-ondes, fruitat au premier local, frais peint, propre, qualité, 647-5005.

ROSEMONT 5½, fermé, moderne, propre, 5385 10ème Avenue, app. 3, 475\$, 667-6966.

ROSEMONT A +, 3½ fermé, non-chauffé, propre, bois franc, tranquille, près services, 300\$ - 330\$, 630-9857.

ROSEMONT, 2ème et Holt, 6½ libre, semi-rénové, chauffé électrique, 450\$, 727-3061.

ROSEMONT, 4½, près cégep, très propre, Jour: 383-1985, soir: 383-6865, M. Lussier.

ROSEMONT, 3½, fermé, très propre, poêle/190 disponibles, Jour: 663-1232, soir, fin de sem: 524-6283.

ROSEMONT, 17ème avenue et Laurier, grand 4½ meublé à neuf, tout fourni, famille sérieuse, 729-6086.

ROSEMONT, Boul. St-Michel, près Masson, grands 4½, 3½, 2½, chauffés, eau chaude, poêle/190, références 728-1776, 729-9737.

ROSEMONT, 2835 Ave. Laurier Est, bel app. 3½ et 2½, dans immeuble de prestige, près parc et services, Jour: Marquise Jorge, 738-3434, soir: 671-7664.

ROSEMONT, 3½ rue Laurier, beau, grand 4½ meublé à neuf, semi-meublé, 597-6025, 656-6691.

RUE JOLLETTE: près Adam, 7½ rétro, 3 c.c. fermées, idéal pour étudiants, 675 \$ 654-5834 - 525-3473.

RUE JOLLETTE, beau 3½, entrée lav./séc., chauffé électrique, 275 \$/mois, libre immédiatement, 526-6781.

SEMI-LOFT 500 pi.ca, métro Jean-Talon, Ambiance «soft», Hallogène sur rail, miroirs, tapis, sur piste cyclable. Près du marché et de la plaza, 600 \$ négociable, 273-6264.

SHERBROOKE/Lacordaire, métro, 3½ chauffé, éclairé, meublé ou non, 400 \$/mois, 256-9952.

SHERBROOKE OUEST, Vendôme, neuf, imm. rénove, poêle, frigo, très propre, 3 c.c. fermées, quartier commercial et résidentiel, 739-5198, 489-5380.

SHERBROOKE EST, coin Davidson, 4360, grand 5½, 3 chambres, stationnement arrière, 725\$, 527-3735.

SPACIEUX: 8½ propre, 2 balcons, grande cuisine et s/manger. Espace de rangement, planchers bois franc. Chauffé à gaz, garage disp. 6659 \$/mois, 785\$/mois, 739-0720, 849-4882.

ST-ANDRÉ: ensoleillé, tranquille, 3e étage, 800 pi.ca, 1 c.c. lave-vaisselle, 700 \$/mois, 729-8702 - 526-3769.

ST-ANTOINE O., près Atwater, nouvelle construction 89, grand 4½, occupation immédiate, 286-9940.

ST-GERMAIN, 3455, 3½, moderne, 1er, bois franc, cour, entrée lav./séc., références, 435\$, 527-0215.

ST-GERMAIN 8349, près Jarry, 5½ rénove, 3e étage, grandes chambres, peinture fournie, 430\$/mois, 662-0186, 383-0363.

ST-JOSEPH/PAPINEAU, 4½, 1 mois gratuit, Jour: 598-8882, soir: 341-7737.

ST-LÉONARD, grand 5½ chauffé, commodités, 376-3242, 327-1046.

ST-LÉONARD, 4½, 41-1918, 327-8569, 729-6954.

ST-LÉONARD 5½: Libre. Très grand, moderne, Jour: Rita, 327-5286, Soir: M. Donaké, 329-1115.

ST-LÉONARD, 1 mois gratuit, 4½, balcon, non-meublé, bien éclairé, luxueux, 662-0484, 326-1758.

ST-LÉONARD, près Viau & Laviolette, grand 4 luxueux, tranquille, se après 18h, 325-9527.

ST-LÉONARD, grand 4½, frais peint, planchers sables, céramique, 324-1654, 323-5955.

ST-LÉONARD, 4½ chauffé, 2ème étage, entrée lav./séc., propre, libre, 325-9013.

ST-LÉONARD: Descartes Grand 4½, très bien éclairé, 385 \$ 276-1610 - 329-3753.

ST-LÉONARD, 5½, très beau logement, très clair, chauffé, propre, Prix spécial, 426-0841.

ST-LÉONARD, 4½ chauffé, paisible, haut de triplex, peinture fraîche, très propre, 257-6814.

ST-LÉONARD, 5½ et 4½ chauffés, 2 chambrs, bois franc verni, salon tapissé, ménage refait, 321-3276 ou 326-1626.

ST-LÉONARD, 3½ semi s/sol, 350\$, 1 mois gratuit, propre, plancher refait marqueté, 376-4249, après 18h.

ST-LAURENT, haut duplex, 5½ chauffé électrique, près station trains, Côte Vertu, 748-9038.

ST-LÉONARD, 3½, très propre, peinturé, Prêt à aménager, Poêle, réfrigérateur, 325 \$ 695-6513.

ST-MICHEL, 5½ demi sous-sol, chauffé, près métro St-Michel et autobus Pie IX, après 18h: 721-7869.

STE-ADELE: luxueuse townhouse, 3 c.c., piscine et lac, entièrement équipé, location mois/semaine, Michael, semaine 381-7433, fin de semaine, 1-229-7333.

160 App. et log. à louer

ST-ZOTIQUE Pie IX, 3½, très propre, fermé, chauffage électrique entrée lav./séc. (quil. gratifié) 648-8620 ou 1207.

STE-CATHERINE/FRONTENAC (1430 Frontenac), 5½ remis à neuf, stationnement, 548-0748.

TÉTREAU/VILLE Rue Baldwin, Luxueux grand 7½, juin gratuit. Cour, stationnement, 466-4263.

TÉTREAU/VILLE Rue Liébert, Grand 5½, haut triplex, chauffage élect. 450 \$ Très propre, 352-7326.

TÉTREAU/VILLE: Grand 3½, 1er étage, meublé, peinture fraîche, Rue Desmarée, 449-1159 - 355-4249.

U. de MTL, 2531 Ed. Montpetit, moderne, chauffé, 1er, grand 3½, métro, 445\$, 731-9348.

V. ST-LAURENT, haut duplex, 5½ rénove, chauffé, lave-vaisselle fourni, 748-5343, 747-1765.

V. ST-PIERRE, grand 4½ juillet gratuit, rénove, 360\$, 669-8366.

V.M.R. Tout duplex, 6½, juillet, 900 \$ Près autobus et métro, 271-6006 bureau, soir: 737-7709.

VERDUN, Ave Egan, 5½, 3e étage, rénove, chauffage électrique, lav./séc., 365-2101.

VERDUN, Rielle près LaSalle, 3 m. métro l'Eglise, 7½, rénove, cuisine, s/bains modernes, puits lumière, 3 ch. fermées, meublé ou non, garage électrique, libre 1er août, 650\$, 766-6207.

VERDUN, Rielle près LaSalle, 5½, 2e étage, s/bain neuve, porte patio, entrée lav./séc., libre 1er août, 490\$, 666-6207.

VERDUN, superbe grand 4½ neuf, balcon, parc, neuve, métro, garage, 590\$, 671-3343.

VERDUN: Métro Verdun, 5½, chauffé, élect. rénove, entrées lav/séc., 450\$, 632-8562 - 659-3026.

VIEUX MONTRÉAL, condo luxueux, 3½, cuisine équipée, 650\$/mois, 696-4637.

VILLE ST-LAURENT, 5½ chauffé, garage, cuisine et d'achats Côte Vertu, 693, 341-5941.

VILLERAY, près métro 3½ neuf, tapis, avec ou sans frigo et cuisinière, planchers béton, 321-8633.

VILLERAY, Ave Des Belges, 5½, r. de ch., duplex rénove, jardin, patio, boies, vitraux, lave-vaisselle, entrée lav./séc., chauffage électrique, tranquille, 625\$, 384-1796, 842-9851 ext. 250.

VILLERAY, grand 6½ rénove, haut triplex, libre, 946-2547, 983-4544.

VILLERAY, grand 7½ + s/sol, cour arrière et stationnement. Rénové, 750\$, 1er sept. 387-0705.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./séc., chauff. élect., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, 653-6209.

259 Espaces commerciaux à louer

JEAN-TALON/DE LORMIER Emplacement 1200 pi.ca, 1er étage, idéal restaurant, haute gamme. Info: Vincent 664-1400.

ST-LÉONARD 6,000 à 18,500 pi.ca 21 pi de haut. Occupation imm. Constr. neuve, bureaux. Prix avantageux. 328-2727.

267 Espaces commerciaux demandés

CAMERA VIDEO VHS neuve, valeur 2200\$ pour 1000\$ 529-9398.

268 Espaces industriels à louer

ATWATER - ST-PATRICK, 1600 pi.ca, quai de déchargement, ascenseur, plafond de 13 pi., 600 volts 3-phases, 630 \$ par mois. 953-4009.

IDEAL INDUSTRIEL OU COMMERCIAL à vendre ou à louer. P.A.T. const. neuve, 2000 à 12000 pi.ca. 640-4831.

270 Terrains commerciaux

TERRAINS (2) 400 000 pi.ca., résidentiel, commercial, industriel, VAL MORIN, route 117. Particulier Guy Forest, 689-1096.

275 Locaux à louer

A MONTRÉAL-NORD 2 espaces commerciaux, 2e étage, 45 X 40, 60 X 40. 323-4670.

DE 720 À 1400 PI. CA. Poss. jumelage, neuf, ST-BASILE chauffé + clim. inclus, prix nég. 653-5982.

IDEAL PROFESSIONNEL Jean-Talon, Lacordaire. Local ou commerce, 256-6089 (concierge).

LOCAL COMMERCIAL, 1000 pi.ca plus sous-sol, Mil-Nord, rue Pascal et JOUBAINVILLE, 325-0166, 387-9020.

STE-CATHERINE PRÈS GUY 1200 - 2500 pi.ca, libre sept. 90, 932-8139.

283 Commerces à vendre

A ST-JÉRÔME RESTAURANT FAMILIAL, 60 places, avec 3 loges, 3½ pièces, EXCELLENT CHIFFRE D'AFFAIRES avec bilan. EXCELLENT EMPLOIEMENT. Cause santé. Gens sérieux seulement. 432-9028.

ATELIER DE COUTURE avec clientèle établie. Fabrication sur mesure et assemblage de pantalons par contrat 323-1740.

ATTENTION, occasion unique, restaurant, très bon prix. Pour info: Nick: 1-431-1717.

BOUCHERIE, CHARCUTERIE en gros, avec ou sans bûche, revenu annuel bûche commerce: 800 000 \$, 849-3808.

BOUTIQUE DE JOUETS éducatifs à vendre, cause départ, 50 - 60% éc. inventaire. M. Mme Breton: 276-7019.

COMPAGNIE avec contrats de fourniture, avec boom et beaucoup d'outils équipements, 819-758-4579, 953-7039.

CORDONNERIE Comptoir de nettoyage à vendre à St-Léonard. 321-1130.

DÉPANNAGE À VENDRE Achaté, 8 000 \$ Pour vente rapide. Alain: 845-3747.

DÉPANNAGE AVEC BAR et résidence, bon chiffre d'affaires, env. Malane, 195 000 \$, cause santé, 1-418-562-5901.

DÉPANNAGE à vendre, possibilité d'achat avec la bâtisse, dans Montréal, prix à discuter, occupation immédiate, 448-4823.

FOYER POUR PERSONNES AGÉES, bord de eau, seulement 4X les revenus. Inf: 754-2377.

AVIS PUBLICS

VENTES
EN
JUSTICEConditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre
des huissiers
du Québec

Province de Québec, District de Hull, COUR SUPÉRIEURE, NO: 550-12-00263-783. Carole Hébert, défenderesse, vs. Gilles Rouleau, demandeur. Le 25 juillet 1990 à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 946 rue René, en la cité St-Amable, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Camion Chevrolet 1978, TV couleur, vidéo Hitachi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHELE P. BERNIER, huissier, PELLETIER, BERNIER & MARTINBOUT, huissiers tél. 647-6400. Montréal, 11 juillet 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE, NO: 25122-18308. VILLE DE DEUX-MONTAGNES, demanderesse, vs. GUY LAROCQUE, défendeur. Le 24 juillet 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 58, 11ème Avenue, en la cité de Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Horizon, couleur blanc et rouge, # série: H12A4A021794. 1 système de son de marque Poner et acc., et autres objets divers de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT JASMIN, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 11 juillet 1990.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
ME CHRISTIAN LAVERDIÈRE
Prenez avis que JOSEPH JEAN-LOUIS TRUDEL, domicilié au 4263 rue des Érables à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JOSEPH-LOUIS LAFRANCE. Ce changement affectera aussi JACQUELINE LANGEVIN, son épouse.
Montréal, le 9 juillet 1990
CHRISTIAN LAVERDIÈRE,
Procureur du requérant, avocat.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-BRUNO, NO: 89-005730. VILLE DE SAINT-BRUNO DE MONTREAL, partie demanderesse, VS JEANNE DURAND, partie défenderesse. Le 25 juillet 1990 à 10h00, au 462 Place De La Miterie, Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: JEANNE DURAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Hammond, 1 automobile Thunderbird blanche, série 1FABP4638GH14473, licence DSA 865, 1 TV RCA, 1 vidéo Sony et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 661-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C3.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-002214. L'ARCADE LOCATION INC., partie demanderesse, VS Michel Fortin, partie défenderesse. Le 24 juillet 1990 à 10h00, au 9000 Jarry, St-Leonard, district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Michel Fortin, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur marque Electrolux, 1 TV Hitachi, 1 base pour TV, 1 bibliothèque 3 sections, 3 tables de salon, 1 micro ondes Panasonic, 1 lave-vaisselle Maytag, 1 cuisinière Inglis, 1 TV radio Shack, 1 système de son Pioneer comprenant compact disc, synthétiseur, tape deck receiver, 1 équipement, stéréo double cassettes et divers autres articles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 661-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C3.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 725-02-000045-994. VILLE DE SAINT-BRUNO, partie demanderesse, VS GILSLAIN GINGRAS, Le 23 juillet 1990, à 11h00, au 112, PLACE DES HAUTEURS, LA FONTAINE, DISTRICT DE TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GILSLAIN GINGRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 lit double, 1 armoire, 1 buffet en mélamine, 1 mobilier de salon, 1 TV couleur 28" Zenith, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVAIN LAMARQUE, huissier, 878-3142. BOUCHARD, SAULNIER, ROBILLARD HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2V 2Y5. Montréal, le 11ème jour de juillet 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 725-02-000045-993. GEORGES V. RIVELLIN INC., VS GILSLAIN GINGRAS. Le 23 juillet 1990, à 10h00, au 112, PLACE DES HAUTEURS, LA FONTAINE, DISTRICT DE TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILSLAIN GINGRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de chambre, 1 mobilier de salon, 1 atv couleur 28" Zenith, 1 stéréo Kenwood, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVAIN LAMARQUE, huissier, 878-3142. BOUCHARD, SAULNIER, ROBILLARD, HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2V 2Y5. Montréal, le 11ème jour de juillet 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-02001759-902. LES IMMEUBLES TRISALY INC., demandeur, vs. JOSEPH BÉGIN, défendeur. Le 24 juillet 1990, à 10h00, de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 640, De Brest #2, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Hyundai Pony blanche, 4 portes, # pla: que KTF 636. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTHIAUD, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 11 juillet 1990.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, NO: 114-99. VILLE DE TERREBONNE, partie demanderesse, VS JEAN CLAUDE THOMPSON, partie défenderesse. Le 23 juillet 1990 à 10h00 au 1657, rue Lauzon, Laplaine, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN CLAUDE THOMPSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télé-couleur de marque Sharp, 1 set de salon sectionnel noir, 1 chaise berçante, 1 table de salon noire, 1 automobile de marque Pontiac SSE86, #1621DZ7066750645, DP4397. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANCOT HUISSIERS, 500 boul. Des Seigneurs, suite 203, Terrebonne, Qc, J6W 1T3. Montréal, le 13 juillet 1990.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-000589-896. RAYMOND AUBUT CONSTRUCTION INC., partie demanderesse, VS ALLAN NOEL, partie défenderesse. Le 23 juillet 1990 à 11h00 au 565, rue Paquette, Ste-Anne des Plaines, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALLAN NOEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque grise, 1 système de son Lloyd's, 1 télé-couleur Hitachi, 1 set de salon noir, 1 jeu Nintendo & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANCOT, HUISSIERS, 500 boul. Des Seigneurs, suite: 203, Terrebonne, Qc, J6W 1T3. Montréal, le 13 juillet 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, Numéro: 500-05-007543-901

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINTE
LOCATION D'AUTO C.D. INC.,
Partie demanderesse
vs.
NORMAND DOUGLAS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Normand Douglas, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, à Montréal, salle 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Normand Douglas.
Lieu: MONTREAL
Date: 10 juillet 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

Voir aussi
en page 7

AVIS
Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571(d) du Code Civil qu'une cession de toutes les créances et de tous les comptes actuels et futurs, datée du 5 juillet 1990, de Produits Pneumatiques PPC (Canada) Limited, dont l'établissement se trouve au 7409, boulevard Industriel, Blainville (Québec), en faveur de First Union Commercial Corporation a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4300636 le 6 juillet 1990.
Ce 11ème jour de juillet 1990.
Byers Gasgrain.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, CAUSE: 500-12-189283-900

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINTE
DANIELLE PRUD'HOMME,
Demanderesse requérante
vs.
JEAN JACQUES PHANEUF,
Défendeur intimé

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur JEAN JACQUES PHANEUF de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, en la salle 1 100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'une déclaration en divorce, affidavit, attestation de l'avocat, certificat du protonotaire et avis relié à la contestation a été remise au greffe à l'intention de JEAN JACQUES PHANEUF.
Lieu: MONTREAL
Date: 10 juillet 1990
DIANE BERLINGUET
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, CAUSE: 500-02-022639-905

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINTE
CREDIT CHRYSLER CANADA L.TÉE,
Partie Demanderesse
vs.
DANIEL TREMBLAY,
Partie Défenderesse
et
RENALD LACOMBE,
Partie mise en cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur DANIEL TREMBLAY de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, en la salle 1 100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref de saisie avant jugement (BSMJ) a été remise au greffe à l'intention de DANIEL TREMBLAY.
Lieu: MONTREAL
Date: 11 juillet 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-04-002152-909

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LA PROTONOTAIRE ADJOINTE
YVA THEODORE,
Partie demanderesse
c.
MARIO PONTÉJOUR,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIO PONTÉJOUR de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 2.17 le 22 août 1990 à 9h15 de l'avant-midi suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la requête pour garde légale a été remise au greffe à l'intention de MARIO PONTÉJOUR.
Lieu: Montréal
Date: 7 juillet 1990
DIANE BERLINGUET
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, CAUSE: 500-12-189283-900

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LA PROTONOTAIRE ADJOINTE
MARIE LOURDES ACHILLE,
Partie demanderesse
c.
GRACIA NOTEZ BIEN-AÏME,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GRACIA NOTEZ BIEN-AÏME de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de GRACIA NOTEZ BIEN-AÏME.
Lieu: Montréal
Date: 5 juillet 1990
DIANE BERLINGUET
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, Numéro: 500-02-021446-906

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINTE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
EAU PURE MONTREAL INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à EAU PURE MONTREAL INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS ARTICLE 119.1 cpc a été remise au greffe à l'intention de EAU PURE MONTREAL INC.
Lieu: MONTREAL
Date: 11 juillet 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

AIRCLAIMS SPECIALISTS OF CANADA LTD. BUREAU D'EXPERTISE AIRCLAIMS DU CANADA L.TÉE

AVIS est donné par les présentes que le Directeur a émis le 12 juin 1990 à AIRCLAIMS SPECIALISTS OF CANADA LTD. - BUREAU D'EXPERTISE AIRCLAIMS, DU CANADA L.TÉE un Certificat d'intention de Dissolution conformément à la Loi sur les sociétés par actions et que la société entend s'adresser au Directeur afin d'obtenir un Certificat de Dissolution.
DATE le 18 juin 1990,
Le secrétaire-trésorier,
Donald H. Bunker.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-189308-905

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LA PROTONOTAIRE ADJOINTE
EDELLE MARJORIE DORMEUS,
Partie demanderesse
c.
EDZER DENIS,
Partie défenderesses,

ASSIGNATION
ORDRE est donné à EDZER DENIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de EDZER DENIS.
Lieu: Montréal
Date: 9 juillet 1990
DIANE BERLINGUET
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, Numéro: 500-02-021446-906

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINTE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
EAU PURE MONTREAL INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à EAU PURE MONTREAL INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS ARTICLE 119.1 cpc a été remise au greffe à l'intention de EAU PURE MONTREAL INC.
Lieu: MONTREAL
Date: 11 juillet 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

Avis est par les présentes donné que la Cession générale de créances en date du 5 février 1990, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AMUSEMENT LEISURE EQUIPMENT LTD a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6ème jour de juillet 1990, sous le numéro 4253605.
Ce 10ème jour de juillet, 1990.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-05-007234-907

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LA PROTONOTAIRE ADJOINTE
CREDIT FORD DU CANADA LIMITEE,
Demanderesse
vs.
MICHAEL PINTAR, faisant affaires sous les nom et raison sociale de DYANIC SNOW REMOVAL AND MAINTENANCE ENRG.,
et
NATHALIE DELAGE,
Défenderesses,

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MICHAEL PINTAR de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à leur intention.
Lieu: Montréal
Date: 6 juillet 1990
DIANE BERLINGUET
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, Numéro: 500-02-021446-906

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINTE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
EAU PURE MONTREAL INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à EAU PURE MONTREAL INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS ARTICLE 119.1 cpc a été remise au greffe à l'intention de EAU PURE MONTREAL INC.
Lieu: MONTREAL
Date: 11 juillet 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE.



WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Le bureau du Greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, recevra des soumissions jusqu'à midi (12h00) le lundi 30 juillet 1990, lesquelles seront ouvertes le même jour à 12h15, pour ce qui suit:

— HUILE À CHAUFFAGE —

Les formules de soumission et les cahiers des charges pourront être obtenus au Bureau des Achats, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, à compter du vendredi 13 juillet 1990.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Robert C. Wilkins
Greffier de la Ville



Société d'énergie de la Baie James

PROJET — SIÈGE SOCIAL

APPEL DE PROPOSITION 90-0577

FOURNITURE DE FILMS ET IMPRESSION DU JOURNAL DE L'ENTREPRISE "ÉNERGIES"

Prix du document: 25,00\$
Garantie de soumission: 15 000,00 \$
Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi, 9 août 1990 à 15 h 30

Les documents d'appels de proposition peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction Approvisionnement
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'Énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel de proposition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en copropriation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel de proposition de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel de proposition ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel de proposition, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement

Transports
Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

- Projet no 101-0101-0** — Terrassement, structure de chaussée, égout pluvial et aménagement d'espaces verts, sur une section du chemin Principal «A», dans la municipalité de l'Île-du-Havre-Aubert. M.R.C. des Îles-de-la-Madeleine, circonscription électorale des Îles-de-la-Madeleine. Longueur de 1,2 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 28 600 \$ ou
— chèque visé: 14 300 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 7 août 1990 à 15h.
- Projet no 290-1113-0** — Couche d'usure à l'enrobé bitumineux sur la route 169, dans les municipalités de St-Félicien et St-Méthode. M.R.C. Le Domaine-du-Roy, circonscription électorale Roberval. Longueur de 9,6 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 54 000 \$ ou
— chèque visé: 27 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 7 août 1990 à 15h.
- Projet no 293-1117-0** — Pose d'une couche d'usure sur les routes 169 et 170, dans la municipalité de St-Bruno. M.R.C. Lac St-Jean. Lac St-Jean. Longueur de 3,68 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 25 000 \$ ou
— chèque visé: 12 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 7 août 1990 à 15h.
- Projet no 315-4211-0** — Dénivellement et déglacage de la route 173, dans diverses municipalités, M.R.C. Nouvelle-Beauce et Desjardins, circonscriptions électorales Beauce-Nord et Lévis. Longueur de 34,03 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 8 000 \$ ou
— chèque visé: 4 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 31 juillet 1990 à 15h.
- Projet no 320-1118-0** — Correction et couche d'usure à l'enrobé bitumineux sur la route 368, dans les municipalités de Ste-Famille par et St-François par. M.R.C. l'Île d'Orléans, circonscription électorale de Montmorency. Longueur de 12,5 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 50 000 \$ ou
— chèque visé: 25 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 7 août 1990 à 15h.
- Projet no 320-4250-0** — Dénivellement, déglacage et transport de neige d'une partie des autoroutes 40 et 440 dans diverses municipalités, M.R.C. Communauté urbaine de Québec, circonscriptions électorales de Vanier, Charlesbourg, Taschereau, Limoilou et Montmorency. Longueur de 67,70 km.

- On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 52 000 \$ ou
— chèque visé: 26 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 7 août 1990 à 15h.
- Projet no 323-9400-0** — Installation d'un système d'éclairage routier sur le pont de la route 112, au-dessus de la Rivière Chaudière, dans la municipalité de Vallée Jonction. M.R.C. Nouvelle-Beauce, circonscription électorale de Beauce-Nord.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 700 \$ ou
— chèque visé: 1 350 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 31 juillet 1990 à 15h.
- Projet no 329-2503-0** — Réfection partielle du pont au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, chemin Gosford, rang 4-5, dans la municipalité de Shannon, s.d., M.R.C. de la Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 8 800 \$ ou
— chèque visé: 4 400 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 31 juillet 1990 à 15h.
- Projet no 656-0901-0** — Modification aux postes de contrôle sur l'autoroute 20 et l'autoroute 15, dans les municipalités de Boucherville ville et la ville de Candiac. M.R.C. de LaSalle et de Roussillon, circonscriptions électorales de Bertrand et La Prairie.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 45 000 \$ ou
— chèque visé: 22 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 8 août 1990 à 15h.
- Projet no 663-2404-0** — Installation d'un système d'éclairage et d'électricité dans les caissons de deux (2) structures situées sur l'autoroute 15, au-dessus de la rivière Au Lac, dans la municipalité de Sainte-Adèle. Ville M.R.C. de Les Pays-d'en-Haut, circonscription électorale de Roussillon.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 800 \$ ou
— chèque visé: 900 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 1^{er} août 1990 à 15h.
- Projet no 665-0305-0** — Réparation des piliers et caissons des structures situées au croisement des autoroutes 15 et 20, échangeur Turcot, dans la municipalité de Montréal. M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Saint-Henri.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

- Garantie de soumission exigée:**
— cautionnement de soumission: 232 000 \$ ou
— chèque visé: 116 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le vendredi, 10 août 199

CINEMA

ASTRE I: (327-501) — *Die Hard* 2 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 24 h.
ASTRE II: — *Robocop* 2 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 24 h.
ASTRE III: — *The Adventures of Ford Fairlane* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 24 h.
ASTRE IV: — *Total Recall* 5 h 30, 7 h 45, 10 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

BERRI I: (288-2115) — *Le délateur* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BERRI II: — *Gremilins* 2 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
BERRI III: — *Retour vers le futur* 3 12 h 45, 3 h 30, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI V: — *Les Jetson, le film* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Die Hard* 2 dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, sam. et sem. 7 h 20, 9 h 40
BONAVENTURE II: — *Ghost Dad* dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 10, sam. et sem. 7 h 20, 9 h 40
BONAVENTURE III: — *Die Hard* 2 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Les Jetson, le film* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 2: — *Cadillac Man* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: — *Die Hard* 2 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: — *Back to the Future* 3 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — *Robocop* 2 12 h 15, 4 h 45, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: — *Le délateur* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 40

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *The Adventures of Ford Fairlane* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Ghost Dad* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 1: — *Total Recall* 5 h, 7 h, 9 h 30 — *Simon les nuages* 1 h — *Pas de répit pour Mélanie* 2 h 45
CINÉMA OMÉGA 2: — *Le livre de la jungle* 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h 10, 9 h.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — (relâché jusqu'au 1er août)
CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Milou en mal* 15 h, 19 h 15 — *Secret Wedding* 17 h, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 1: 6361 Trans-Canada — *Back to the Future* 3 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Ghost Dad* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Witness* 7 h, 9 h 30 — *Bird on a Wire* 5 h, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Die Hard* 2 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Robocop* 2 1 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15 — dim. *Navy Seals* dim. 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *The Adventures of Ford Fairlane* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA V: 1: 5580 Sherbrooke O. (489-5559) — *Betsy's Wedding* 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V - 2: — *Dick Tracy* 6 h 20, 9 h 10, sam. dim. 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Retour vers le futur* 3 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX II: — *The Cook, the Thief, his Wife and her Lovers* 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 — *Les Jetson, le film* 1 h 15, 3 h.
CINÉPLEX III: — *Cinéma paradiso* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — *Longtime Companion* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — *Jésus de Montréal* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05 — *Milou en mal* 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — *Cadillac Man* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VIII: — *Die Hard* 2 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — *Cinéma Paradiso* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *L'homme qui voulait savoir* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Cadillac Man* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
COMPLEXE DES JARDINS III: — *Miss Daisy et son chauffeur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) (relâché jusqu'au 1er août)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ven. *La Plouffe* 19 h — sam. *Carmen* 19 h — *La ballade de Marayama* 21 h — dim. *Pauline à la plage* 19 h — *Zeig* 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h, sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — *Retour vers le futur* 3 sem. 7 h, 9 h 15, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
DAUPHIN II: — *Gremilins* 2 sem. 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Die Hard* 2 sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: — *Back to the Future* 3 sem. 7 h 05, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 40

DORVAL I: (831-8586) — *Dick Tracy* 1 h, 4 h, 6 h 30, 9 h 15
DORVAL II: — *Ghost* 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 25
DORVAL III: — *Total Recall* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10
DORVAL IV: — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30 — *The Jungle Book* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30

DU PARC 1: (844-9470) — *Ghost* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
DU PARC 2: — *Days of Thunder* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30

DU PARC 3: — *Dick Tracy* 6 h 45, 9 h 15, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Total Recall* 7 h 10, 9 h 30 — *Le livre de la jungle* 1 h, 3 h, 5 h.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Quick Change* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Days of Thunder* 3 h 05, 7 h, 9 h 20 — *The Jungle Book* 1 h 15, 5 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (832-2230) — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40, dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20 — dim. *Navy Seals* 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Bird on a Wire* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Longtime Companion* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Jetsons, le Movie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *Days of Thunder* 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 9 h 15
GREENFIELD 2: — *48 heures de plus* 1 h 15, 3 h 45, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10h.30 à 21h.30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11 h.30 et 18h.30

IMPERIAL: (288-7102) — *Days of Thunder* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40, sam. dern. spect. 24 h.

LAVAL I: (688-7776) — *Total Recall* 6 h 50, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 50 — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 30, 4 h 40 — *Simon les nuages* 2 h 40
LAVAL II: — *Dick Tracy* 7 h 30, 7 h 10, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 50 — *Le livre de la jungle* 12 h 40, 5 h
LAVAL III: — *Ghost* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 50
LAVAL IV: — *Days of Thunder* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 30, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 55
LAVAL V: — *48 heures de plus* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Retour vers le futur* 3 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LAVAL 2000 2: — *Gremilins* 2 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45

LOEW'S I: (861-7437) — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 55
LOEW'S II: — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
LOEW'S III: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 sam. dern. spect. 10 h 45

LOEW'S IV: — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 45, mer. 1 h 20, 4 h.
LOEW'S V: — *Pretty Woman* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 9 h sam. dern. spect. 11 h 35

OUMÉTOSCOPE: (525-8600) — Ven. salle 1: *Saxe, mensonges et vidéo* 19 h — *Amadeus* 21 h — Salle 2: *Tolérance* 19 h 15 — *Stanley et Iris* 21 h 15 — Salle 3: *République* 19 h 30 — *Marius* 21 h 30 — Sam. salle 1: *Milou en mal* 19 h — *Amadeus* 21 h — Salle 2: *Tolérance* 19 h 15 — *Cruising* 21 h 15 — Salle 3: *République* 19 h 30 — *Marius* 21 h 30 — Dim. Salle 1: *Le peuple singe* 14 h — *Milou en mal* 16 h, 19 h 15. — *Hannah et ses sœurs* 21 h 20 — Salle 2: *Les aventures de Filli Brindacier* 14 h 15 — *Yaelen* 16 h 15 — *Birdy* 19 h — *L'ami américain* 21 h 10 — Salle 3: *République* 19 h 30 — *Marius* 21 h 30

PALACE 1: — *Quick Change* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spec. 11 h 15
PALACE 2: — *Betsy's Wedding* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spec. 11 h 50
PALACE 3: — *Gremilins 2 the New Batch* 1 h 45, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 35
PALACE 4: — *Another 48 Hours* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE V: — *Another 48 Hours* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 50

PALACE VI: — *The Jungle Book* 12 h 20, 2 h 20, 4 h 20, 6 h 20, 8 h 20 sam. dern. spect. 10 h

PARADIS I: (354-3110) — *Le délateur* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
PARADIS II: — *Retour vers le futur* 3 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
PARADIS III: — *Les Jetson, le film* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h — *Gremilins* 2 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN I: (866-3856) — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 5 h, 9 h — *Simon les nuages* 3 h, 7 h
PARISIEN II: — *Le livre de la jungle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 05
PARISIEN III: — *Le livre de la jungle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10 — *Total Recall* 6 h 50, 9 h 25
PARISIEN IV: — *Dick Tracy* 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 30

h 55, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50
PARISIEN V: — *48 heures de plus* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 45
PARISIEN VI: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 12 h, 2 h 50, 5 h 10, 8 h 35, sam. dern. spect. 11 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 2 12 h, 2 h 25, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 24 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — *The Adventures of Ford Fairlane* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50 ven. sam. dern. spect. 24 h
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Back to the Future* 3 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Retour vers le futur* 3 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — *Cadillac Man* 12 h 20, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — ven. *Chuck Jones: Comedy in Animation* 7 h 15 — *Pink Flamingos* 10 h — *Frankenhooker* 24 h — sam. *Chuck Jones: Comedy in Animation* 7 h 15 — *The Fly* 10 h — *Basket Case* 11 24 h — dim. *Chuck Jones: Greatest Hits* 3 h — *Godzilla vs the Cosmic Monster* 5 h — *Chuck Jones: Greatest Hits* 7 h — *The Masque of Red Death* 9 h, 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041) — *Une jolle femme* 7 h, 9 h 15, sam. dim. 4 h, 7 h, 9 h 15, mer. 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Total Recall* 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35 — *Le livre de la jungle* 12 h 20, 2 h, 3 h 40, 6 h 20
VERSAILLES II: — *Days of Thunder* 12 h 30, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES III: — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 20, 3 h 50 — *Simon les nuages* 2 h 10, 5 h 40 — *Une jolle femme* 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES IV: — *Quick Change* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
VERSAILLES V: — *Dick Tracy* 12 h 20, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
VERSAILLES VI: — *48 heures de plus* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sam. dern. spect. 11 h

THEATRE

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: Salle André-Pagé, 360 est Laurier, Montréal (522-1245) — « Al Majla » de Naji Mouawad, m. en s. Wajdi Mouawad, du 3 juillet au 4 août, mar. au sam. à 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Théâtre La Ralione présente « Penthézile, reine des Amazones » de Pierre Voyer, m. en s. Daniel Simard, du 7 juin au 21 juillet

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: Ste-Sophie (Mtl 279-7494) (Ste-Sophie 431-2373) — Le Moulin à Mûre présente « Les boîtes ne sont pas toutes carrées » conception Marie-Hélène Da Silva, théâtre d'éclat pour toute la famille, du 19 juillet au 5 août, jeu. ven. sam. 19h, dim. 14h.

LE BARACHOIS DE MATANE: 200 est du Phare, Matane (562-1939) — « La Mite » de Mrozek et « L'ours » de Tchekhov, m. en s. Linda Côté, du 20 juin au 28 juillet, mer. au sam.

BÂTEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: Sortie 112, autoroute 20, St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Bonne fête maman » d'Elizabeth Bourget, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 15 juin, mar. au ven. 21h, sam. 19h, et 22h.

CABARET THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN INC.: 248 Rang des Continuations, St-Esprit de Montcalm (514-839-6105) ou (514-589-4552) — « Comme ça, tu le sépares! » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 16 juin au 1er sept., du mer. au sam. à 20h.30.

CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: Route 20, sortie 112, Beloeil (464-4772) — « Pique-nique en ville » de Georges de Tervagne, m. en s. Léo Lital, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h, et 22h.

HÔTEL LESAGE: Prévoist (1-224-5332) — « Walter » de Pierre Legaré, m. en s. Gilbert Dumas, du 13 juillet au 1er sept., jeu. au sam. à 20h. (relâché le 13 juillet)

MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest boul. de la Concorde, Laval (662-4442) — Théâtre de Monsieur Victor: « La gourde magique » du Théâtre du p'tit loup, du 26 juin au 20 juillet, mar. jeu. ven. à 13h.30 — « La magie l'embroute! » de Michel Fervac-Larose, du 27 juin au 15 août, mer. 10h.30 au 13h.30

MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (819-595-7455) — « La chaire » de Bill Davis, traduction de François Tassé, m. en s. Louison Danis, du 6 juillet au 1er sept., mer. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Route 83, autoroute 15, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655) — « Cré menter » de Derek Benfield, adaptation Michel Forget, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 15 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., dim. les 15 et 22 juillet à 20h.

THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL: 51, route 132, St-Michel-de-Bellechasse (sortie 348 de l'autoroute 20) (418-884-3344) — « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation et m. en s. Johanne Seymour, à compter du 29 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (845-7306) — « Parade » spectacle de marionnettes, jusqu'au 4 sept., mar. au dim. 12h., 14h., 16h. et 18h.

THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (514-455-9341) — « Cache-Cash » comédie de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE LE CHANTECLER: Autoroute des Landes, sorties 6, 7, Ste-Adèle (418-229-3591) — « Qu'elle famille » de Francis Joffo, m. en s. Louis Lande, du 19 juin au 26 août et les 1-2 sept., mar. au dim. à 20h.30, matinées les sam. à 17h., juillet, août et sept.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Sortie 98E de la route 20, direction Sorel, puis Ste-Anne-de-Sorel (393-9022, 743-8446, 1-800-363-9468) — « Le lutu qui tue » de John Bishop, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE: St-Fortunat, Cté Richmond (819-344-2402) — « Tequila » de Nick Hall traduite et adaptée par Claude Maher, m. en s. Serge Caron, du 26 juin au 25 août.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: autoroute 20, sortie 147, Upton (514-549-5828) — « Dragon sur table » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim. 21h. (soit à 20h.30)

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA GRANDE DES SŒURS DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, autoroute 10, sortie 37, Marieville (1-460-2161 ou 447-6026) — « 1836 le manoir aux maléfices » conception et m. en s. Réjean Wagner, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MASSON: Salle Lombard, Ville de Masson (819-986-5653) — Les Productions Padem présentent « Chambres d'hôtel » texte Louis Saisa, Michel Lessard et Marielle Léveillé, m. en s. Pascal Belleau, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455) — « L'éducation de Rita » de M. Russel, traduction de René Dionne, m. en s

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, vendredi 13 juillet 1990

Ottawa s'inquiète de l'avenir de la télévision canadienne

Jean Chartier

Le ministre des Communications du Canada, M. Marcel Masse, crée un groupe de travail sur la situation économique de la télévision canadienne. La nouvelle a été annoncée hier midi par voie de communiqué de presse. M. Masse étant à Paris pour une réunion sur la francophonie. C'est l'ex-président de Radio-Québec, M. Jacques Girard, qui agira comme l'un des deux coprésidents de cette commission. Celle-ci est invitée à remettre son rapport dans six mois.

L'autre coprésident sera M. John

Peters de Vancouver, ex-président de BC TV et membre du conseil exécutif de CTV. M. Girard détient en ce moment le poste de premier vice-président du groupe Québecor. Rejoint à son domicile, il a précisé que les deux coprésidents se réuniront pour la première fois à Ottawa dès la fin de juillet ; les autres membres n'ont pas encore été approchés. M. Girard ajoute seulement que le mandat de la commission comprend un examen attentif de la répercussion des ventes publicitaires de Radio-Canada.

Ce groupe de travail est chargé de « mettre au point une stratégie qui portera essentiellement sur les défis

et les possibilités destinés à maintenir la vigueur et le dynamisme des télédiffuseurs publics et privés ».

Le chef des relations publiques du ministère des Communications à Ottawa, M. Gérard Desroches, constate que toute la télé nord-américaine voit un rétrécissement de ses budgets depuis quelques années. Les compressions dramatiques ont été générales bien qu'on trouve la situation la plus critique au Québec.

Aussi, le ministre a jugé que le moment était bien choisi pour examiner l'économie de toute la télé canadienne, notamment son assiette publicitaire. Depuis peu, le nombre de stations à l'antenne prolifère mais le

budget des commanditaires, lui, ne progresse guère, de sorte que les télédiffuseurs connaissent tous des difficultés financières.

Les télédiffuseurs privés et la direction de Radio-Canada seront consultés sur le choix des commissaires. « Nous avons invité M. Veilleux à nommer ou à proposer un candidat », a indiqué M. Desroches. Il semble que la candidature de M. Delaney, ex vice-président et responsable de la publicité pour Radio-Canada, est susceptible d'être retenue.

Le communiqué de presse précise aussi que les recommandations doivent tenir compte du milieu de plus en plus concurrentiel de la télévision,

notamment sur le marché restreint de la télé francophone, des effets probables des innovations technologiques et de l'état du marché publicitaire. Le rôle de Téléfilm sera aussi considéré. Cette société d'État fut d'abord distributrice mais elle investit maintenant dans la production d'émissions de télé et influence grandement la rentabilité des télédiffuseurs. Il y a beaucoup d'intervenants, souligne-t-on, dans cette industrie productrice d'émissions de télé.

Dans la définition du mandat du groupe, le ministre ajoute qu'« au cours de la dernière décennie, les politiques gouvernementales alliées aux initiatives du secteur privé ont permis d'augmenter la qualité et la

quantité des émissions télévisuelles canadiennes disponibles ». Le groupe de travail examinera le rôle de la publicité, « ce qui comprend les évaluations des tendances qui se dessinent dans le domaine des recettes publicitaires et de la taille des marchés ainsi que des facteurs linguistiques qui ont une incidence sur la rentabilité des télédiffuseurs ».

Le groupe Girard-Peters considérera finalement le bien-fondé des buts, objectifs, critères et procédures opérationnelles du Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision et il soumettra les options de financement des services de programmation télévisée complémentaires.

Un pique-nique en ville plein de rebondissements

Pique-nique en ville,

de Georges de Tervagne, mise en scène de Léo Lial, décor de Dominique Neveu, avec Serge Bossac, Odile Méthot, Benoît Graton, Anne Bédard, Lénie Scofflé, Marcel Girard, Danielle Schneider, Thomas Graton, Aline Pinsonneault et Gilles Préfontaine. Au centre culturel de Beloeil jusqu'au 25 août.

Alain Pontaut

DANS un très joli décor vert, ivoire, vitré et fleuri, le Centre Culturel de Beloeil nous présente, au bord de la rivière, une « comédie-vaudeville » de Georges de Tervagne, *Pique-nique en ville*, entreprise visiblement vouée au rire et qui ne révolutionne pas, avec son air avenant, les habitudes du boulevard, estival ou non.

La mécanique trop rodée, comique mais à tout prix, du vaudeville le plus coutumier. Un scénario moins ingénieux qu'interchangeable. Philippe Beauchamps, avocat marié,

étant parti gambader avec sa maîtresse dans les plates-bandes de la propriété de Juliette Arnaud, dynamique antiquaire, fait face à une situation inattendue. Pour se venger, et plus encore pour rigoler, la dite Juliette décide en effet de venir pique-niquer à son tour dans le salon de l'avocat.

Étonnement de Françoise, la femme de l'avocat, et quand Juliette déballe ses provisions sur le tapis, et quand Philippe fait passer Juliette pour une folle, et quand Martine, femme de Charles, le dentiste, qui couche aussi avec Edwige, la bonne, est accusée d'être la maîtresse de Philippe, alors que ce n'est pas elle mais Gina, et quand Antoine, le mari de Juliette, veut aussi coucher avec la bonne, et quand Raphaël, le mari de Gina, veut faire chanter Philippe, et quand...

Oh, la plaisante histoire ! Oh, les plaisants rebondissements ! Si l'on n'y réfléchit pas, on peut en rire un peu, sur le moment. C'est le but de l'opération. Dès qu'on y pense

comme il faut, on rit un peu de soi d'en avoir ri. Visiblement, l'auteur a trop lu ses classiques, plus proches de Letraz et de Camoletti que de Feydeau et même de Guitry. Son ambition se borne, pour broder son histoire gentille, alerte et un peu insipide, à l'utilisation méticuleuse du plus suranné des modes d'emploi, à l'imitation de tant d'experts en situations et couplets burlesques, libido et caleçonades, stéréotypes stériles, quiproquos sans invention, chassés-croisés aussi remuants que vains, « Ciel, ma maîtresse ! » ou « Ah, ah, ma femme n'était pas chez sa mère dimanche ! », triste sociologie de retardés d'avant-hier, conventions molles et hors de saison, mensonges et cocufiages en tous genres, et surtout dans le genre laborieux.

Donc, de deux choses l'une : ou vous voulez voir quelque chose d'un peu fin, humain, nouveau, exigeant, et vous ne considérez pas comme une nécessité d'aller voir *Pique-nique en ville*. Ou bien vous avez le goût d'une pitrerie sans surprise, d'une accumulation de loufoqueries si tirées par les cheveux que ça en devient baroque, d'un petit cirque farfelu bien décoré, bien monté et bien joué qui vous fera sûrement au moins sourire une petite fois toutes les quinze minutes, et vous allez voir *Pique-nique en ville*.

Car Léo Lial met en scène ce vau-

deville comme il doit être monté : en faisant en sorte que la vitesse et l'agilité des mouvements, l'abattage et la pétulance des interprètes fassent oublier les interminances de l'action, les trous du dialogue et l'insignifiance de l'entreprise. Il y réussit en partie, il fait l'impossible. Et les comédiens, surtout Lénie Scofflé, inépuisable et magnifique Juliette, se mettent en quatre pour donner un peu de chair et le maximum de drôlerie à ce vaudeville aussi peuplé que désertique.

Les critères du théâtre d'été ? Il faudra bien un jour nous expliquer rationnellement pourquoi le spectateur, l'été, est considéré par certains comme un être soudain si éprouvé et diminué qu'on ne saurait lui proposer que des mauvais recueils de farces et attrapes, de douces cucuteries en compétition pour la palme de la nullité. Je ne parle plus ici, naturellement, de *Pique-nique en ville*, boulevard français éprouvé, un peu éculé, qui dispose d'un solide encadrement professionnel. Mais les *Nouilles*, les *Baboons*, les *Comme ça, tu t'séparas* ! Ou cet Agatha Christie du pauvre et du vulgaire, ce fantastique historique clochardisé, ce désert d'incongruités, de puérilité et d'incohérences qui s'appellent, à Marieville, *Le Manoir aux maléfices* ! Croit-on l'été capable à lui tout seul de bonifier de tels navets ? Déjà que la télévision n'y parvient pas l'hiver !

Le rire aura pignon sur rue

OTTAWA, Québec et Montréal se sont unis à l'entreprise privée hier pour permettre la mise sur pied, à Montréal, du Complexe Juste pour rire.

Le Complexe sera situé sur le Boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue Sherbrooke, dans l'immeuble de l'ancienne Brasserie Eckers. Il comprendra un musée avec une centre de référence, un centre de production, l'Académie nationale de l'humour, qui deviendra une école spécialisée pour les humoristes, un cabaret-théâtre et consommation oblige, un ensemble de boutiques.

Le projet est considéré, selon les mots de Mme Lucienne Robillard, ministre des Affaires culturelles du Québec, « comme l'aboutissement normal d'une démarche qui réussit ».

Axé sur l'humour, il aura comme objectif de divertir les publics francophone et anglophone, d'informer la population sur les différentes formes de l'humour et de former des artistes, des créateurs et des réalisateurs.

Le coût du projet est évalué à 19,3 \$ millions. Ottawa et Québec verseront chacun 5,5 \$ millions.

Le ministre fédéral des Communications, à l'étranger hier, a tout de même souligné, de loin, que « l'humour fait partie intégrante de la culture québécoise ». Montréal est la première ville en Amérique du Nord à avoir réalisé un festival international de l'humour et pourra désormais être reconnue à titre de capitale mondiale de l'humour, a indiqué M. Masse.

Harvey Corn présidera Téléfilm

M. HARVEY ALLAN CORN, de Montréal, vient d'être nommé président de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada). Il était membre du conseil d'administration de l'organisme depuis cinq ans. En annonçant sa nomination, le ministre des Communications, M. Marcel Masse, a loué les qualités de gestionnaire de M. Corn, qui fera, croit-il, « un excellent timonier ». Téléfilm Canada est une société d'État consacrée au développement de l'industrie canadienne du film, de la télévision et de la vidéo. En 1988-89, la société a participé au financement de 300 projets, le plus souvent en s'alliant à l'entreprise privée. Pour la présente année, son bud-



Harvey Allan Corn

get frise les \$165 millions. M. Corn succède à M. Edmund C. Bovey, qui est décédé en avril dernier.

Mark Tansey à la recherche du mythe au MBAM

Mark Tansey : Art et source,

au Musée des Beaux-arts de Montréal jusqu'au 16 septembre.

Claire Gravel

ORGANISÉE par Patterson Sims, conservateur de l'art contemporain au Seattle Art Museum, l'exposition *Mark Tansey : Art et source* comprend quatre tableaux à l'huile et 78 des esquisses préparatoires multimédias.

Les tableaux monochromes sont peints dans une figuration léchée. Tansey s'applique à rendre à la représentation en peinture son contenu intellectuel et métaphorique qui auraient été évacués, selon Sims, par l'avènement de l'abstraction : « Comme René Magritte, a-t-il écrit dans le catalogue, Tansey a recouru à la représentation elle-même pour remettre en question la logique et les limites de la représentation ».

Tansey est né en 1949, d'un père historien d'art et d'une mère bibliothécaire en arts. Il a fait son apprentissage artistique sur la côte ouest et a été particulièrement proche du renouveau surréalisme qui y était tant prisé. Sims raconte qu'en 1971, Tansey aurait copié intégralement *Le Jugement dernier* de Michel-Ange selon une reproduction. L'appropriation à travers une source médiatique va subir dans son œuvre ultérieure « des processus de retraduction, de reproduction interprétative » écrit Sims. Lors d'études avancées au Hunter College de New York, Tansey, de 1974 à 1978, suit les cours des

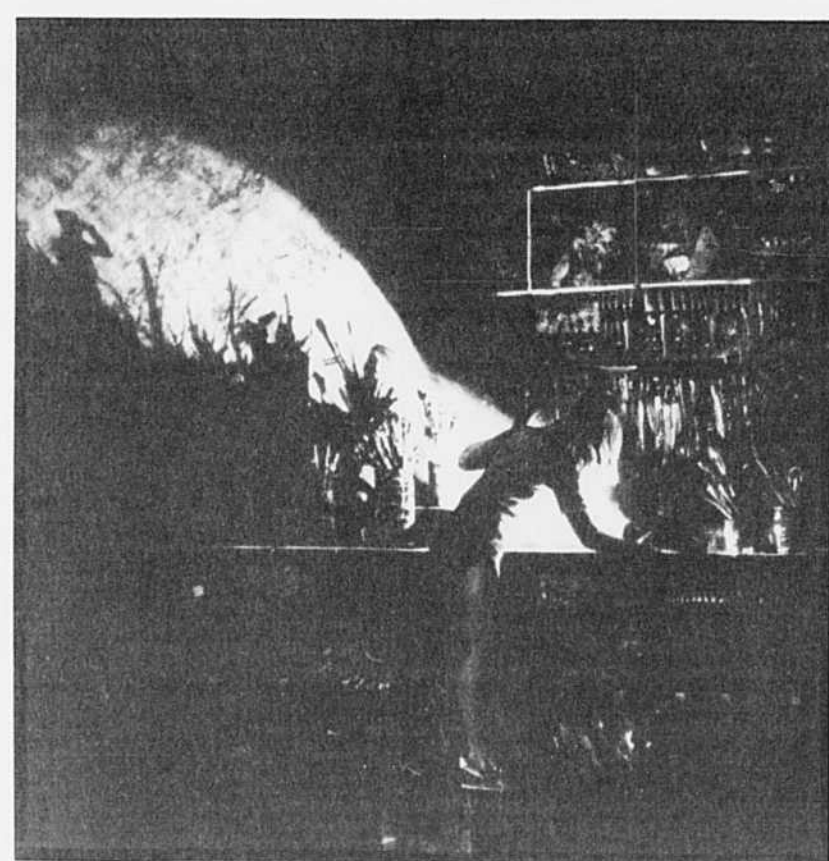
théoriciens Rosalind Krauss et Robert Morris. Fortement marquée par ce qu'il y apprend, son œuvre s'en inspire.

À une conférence de presse, hier, pour marquer l'inauguration de l'exposition, les livres de Platon, Lacan, Derrida et Lévi-Strauss étaient mis à la disposition des journalistes, à côté des catalogues d'exposition. « Je suis fasciné, explique l'artiste, par la relation image-idée ».

Le directeur du MBAM, Pierre Théberge, a affirmé pour sa part que Mark Tansey est « un des artistes les plus importants du monde ».

Le monochrome définit l'espace mnémotique. Les œuvres sont « à tiroirs », leurs significations sont multiples et complexes et l'on pourrait y voir des allégories. La « Montagne Saint-Victoire, renversée, forme une caverne, les hommes nus se baignant, voient leur réflexion les changer en femmes, tandis que sous les arbres empruntés aux *Grandes baigneuses* de Cézanne, Barthes, Derrida et Baudrillard sont « cannibalisés » dit Tansey. Lévi-Strauss a écrit quelque part que la recherche du mythe est elle-même mythique, et c'est ce type de réflexion que Tansey tente d'illustrer. *La fille du bricoleur* est sans doute l'œuvre la plus complexe de l'exposition. On y retrouve la caverne de Platon associée à la femme et un grand nombre d'objets qui font tous référence à des concepts philosophiques. *Une courte histoire de la peinture moderniste* est particulièrement ironique envers la peinture abstraite puisque la toile consiste en images de personnes faisant du bricolage. *Blanc sur blanc* est la rencontre dans le blizzard (ou une tempête de sable ?) d'esquimaux et de loureurs.

Le MBAM possède dans sa collection *Action Painting II*, don de Nahum Gelber, où des peintres ont installé leurs chevalets devant un magnifique paysage où s'élance une navette spatiale qu'ils s'attachent à représenter. Voilà bien la savoureuse ironie de ce Norman Rockwell post-moderne.



La fille du bricoleur, huile sur toile de Mark Tansey.

C'EST UNANIME !
« N'HÉSITEZ PAS »... « PRÉCIPITEZ-VOUS »... « À VOIR D'URGENCE »
 — MINOU PETROWSKI — RENÉ HOMIER ROY — LUC PERRAULT
L'Homme qui voulait
SMOUL
 LE FILM DE
GEORGE SLUIZER
 CINEPLEX ODEON DESJARDINS 1 00 - 3 00 - 5 00 - 7 10 - 9 20



Michel Boujenah

Boujenah, un clown triste qui déride et empoigne le public

Guy Ferland

C'EST un oiseau, c'est un avion, non, c'est Michel Boujenah qui fait une apparition céleste en ouverture de son spectacle *L'ange gardien* présenté au Théâtre Saint-Denis jusqu'au 21 juillet.

La représentation de ce clown du music-hall, comme il aime à se qualifier sur scène, est une réussite totale. Comme un canon, Boujenah bombarde les spectateurs ahuris de propos engagés sur l'amour comme arme absolue contre la solitude et le mal.

En invectivant les spectateurs des premières rangées, il gagne la sympathie du public qui se sent complice des moindres remarques et qui finit par participer au spectacle en entonnant en chœur une chanson sur le suicide. Fou rire est garanti.

Le spectacle est construit fort habilement. Boujenah interprète un ange gardien, Maxo, qui est chargé d'aider Victor à trouver une compagne. Comme lui-même, Victor, est un être angossé, qui, tel un personnage de Dostoïevski, se sent coupable de tous les maux de la terre. Alors il dénonce Le Pen et Pinochet, la méchanceté sous toute ses for-

mes, les mensonges de la vie quotidienne, l'incapacité d'aimer et le pouvoir de domination des riches sur les pauvres. Une constante pendant tout le spectacle de deux heures sans interruption, la recherche désespérée de l'âme sœur.

Pour expliquer la guerre, Boujenah dira : « Comme les hommes ne portent pas la vie dans leur ventre, ils s'imaginent qu'en la détruisant, ils ont un pouvoir sur elle. » Ou, à un autre moment : « Les pauvres savent donner, parce qu'ils savent ce qu'est manquer. » Ou encore : « On rit parce que tout va mal. »

Par ailleurs, il se désolera, ironiquement, de ce que « chaque fois que je veux dire quelque chose de sérieux, je fais rire. » Pourtant, pour Boujenah, le rire est essentiel. « Il n'y a rien de plus beau qu'un sourire. Même lorsqu'un méchant rit, il y a une parcelle de bonté qui apparaît sur sa figure. »

Avec quelques mimiques à la Louis de Funès, mais bien dosées, Boujenah nous livre un spectacle sensible, hilarant et, en supplément de programme, un secret unique : « Les anges gardiens existent ». Le plus drôle, c'est qu'on le croit sur paroles.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 13 JUILLET

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE

CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- concerto pour mandoline, cordes et clavecin en sol (Lecce)
- concerto pour 2 mandolines, alto et orchestre en mi (Giuliani)
- danses de la vieille Vienne de Stolz Müller, Mayer, J. Strauss et Lanner (divers)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano no. 1 (Beethoven)
- symphonie no. 34 (Mozart)
- concertos pour piano nos. 1-2 K. 37-39 (Mozart)
- suite pour orchestre BWV 1069 en ré (JS Bach)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321



LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 13 juillet 1990

NOS CHOIX THÉÂTRE



- ✓ **LE RIRE.** Pas du tout jaune malgré le titre : « Et pendant ce temps, les Japonais travaillent ». Un nouveau spectacle de Martine Boëri. Pour se moquer de nos préjugés et pour rafraîchir nos fantasmes. Cocasse. À l'Elysée.
- ◇
- ✓ **LA PASSION.** Vu par le romantique allemand von Kleist, l'amour-passion de l'homérique Achille pour la reine des Amazones, « Penthezilée ». Brûlant. À la Licorne.
- ◇
- ✓ **LA TRAGÉDIE.** À Beyrouth, deux familles au fond d'un abri « Al Malja » (notre photo) subissent les mortels soubresauts d'un conflit sans solution. Une pièce-témoignage de Naji Mouawad. Lyrique et saisissant. À la salle André-Pagé, de l'École nationale de théâtre.
- ◇
- ✓ **LE CONTE.** Herménégilde et son violon gaspésien causent bien des surprises (« ça tourne autour du lit ») à sa nièce Madeleine et à son entourage. Une farce sans prétention, rurale-urbaine, souvent drôle, de Jasmine Dubé, comédienne et auteur pour l'été. À la Poudrière.

— Alain Pontaut

MUSIQUE

- ✓ **Festival Orford 90.** Ce soir, à 20 heures, à la salle Gilles-Lefebvre du Centre d'Arts, les stagiaires de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal présentent avec décors et costumes *La Bohème* de Puccini dans la version avec accompagnement de piano.
- ◇
- ✓ **Festival International de Lanaudière.** Le spectaculaire *Requiem* de Verdi attirera à l'amphithéâtre de Joliette tous ceux que les bals populaires du 14 juillet n'auront pas retenus à Montréal. Les quatre solistes seront Carol Neblett (soprano), Vincent Cole (ténor), Leslie Richards (mezzo) et Paul pliska (basse). Semyon Vekstein dirigera le Chœur classique de Montréal, les Chanteurs de la Place Bourget et l'Orchestre Métropolitain.
- ◇
- ✓ **Le Festival des Nuits d'Afrique** présente le spectaculaire groupe Fatale de Guinée au Club Balattou à compter de 22 h (le prix d'entrée est de 15 \$). Plus tôt dans la journée, vers 17 h, le groupe se produira sur le Boulevard Saint-Laurent, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal. Les voix et les danses de Fatale sont un pur plaisir. Pas étonnant que Peter Gabriel ait voulu travailler avec le groupe d'Afrique noire.

— Carol Bergeron

CINÉMA

- ✓ **Dans le cadre du Festival Juste pour rire,** le cinéma Rialto présente une programmation fort divertissante de films d'animation mettant en vedette, entre autres, Bugs Bunny, Roadrunner, Daffy Duck, Porky Pig et des films de série B. Dans un premier temps aujourd'hui, à 19 h 15, le créateur des dessins animés de la Warner Bros, Chuck Jones, présente quelques-uns des films d'animation auxquels il a participé. À 22 h, on présente *Pink Flamingos*, qui se veut l'un des films les plus dégoutants jamais réalisés. Pour la finale, Divine, un travesti de 400 livres, bouffe une crotte de chien... À minuit, *Franken-hooker* prend l'affiche. Le docteur Frankenstein fournit du « simili-crack » à des prostituées new-yorkaises qui explosent en le fumant, lui fournissant ainsi les membres nécessaires à la construction d'une créature. Samedi, à 19 h 30, Chuck Jones présente à nouveau ses petits amis dessinés, tandis qu'on projette *The Fly* à 22 h et *Basket case II* à minuit. Dimanche, on présente deux heures des meilleurs dessins animés de Chuck Jones à compter de 15 h, *Godzilla vs the Cosmic Monster* à 17 h, les bandes dessinées de Chuck Jones à 19 h et *The Masque of the Red Death* à 21 h 30. Le prix d'admission est de 10 \$ pour les films d'animation et de 5 \$ pour les films de série B.

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Avant le soleil de l'Europe

LE CIRQUE du Soleil présente jusqu'à dimanche soir sous son chapiteau du Vieux-Port de Montréal une avant-première de la tournée européenne du spectacle *Le cirque réinventé*. Il s'agit du spectacle créé en 1987 et qui constitue le fer de lance de la réputation internationale du Cirque du Soleil. Plusieurs nouveaux numéros ont été intégrés à la représentation. Pour ceux qui ont vu la première série de spectacles, près de 50 % de numéros sont nouveaux. Clowns, jongleurs, acrobates et autres étonnent du début à la fin les spectateurs émerveillés. À souligner, l'efficacité exceptionnelle de la mise en scène de Franco Dragone. La tournée européenne comprend des représentations à Londres à compter du 31 juillet qui s'échelonnent sur quatre semaines et à Paris à partir du 2 octobre, au cirque d'hiver de Bouglione, pendant trois mois. Parallèlement à cette tournée, le spectacle *La nouvelle expérience* tient l'affiche présentement à Seattle avant de s'arrêter à San Francisco le 1 août, à San Jose le 11 septembre et à Los Angeles le 10 octobre. À Montréal, samedi, les représentations ont lieu à 16 h et à 20 h 30, tandis que dimanche elles auront lieu à 13 h et à 16 h 30.



Les prouesses du Cirque du Soleil

LA TÉLÉ DU WEEK-END



Bernard Pivot



Les Inséparables Tintin et Milou



Robert Charlebois



Simone Signoret

VENDREDI
Madame Rosa. Simone Signoret interprète une ancienne prostituée qui gagne sa vie en prenant en pension les enfants des filles de joie, dans *La vie devant soi*. PBS, 21 h.
Travestissement. Barbara Streisand joue une jeune juive qui se déguise en garçon pour poursuivre des études, dans *Yentl*. T.-M., 23 h 45.
Couleur. En 1944, un officier de couleur est envoyé en Floride pour enquêter sur le meurtre d'un sergent-instructeur de race noire. R.-C., minuit.
SAMEDI
Les dents de la mer. Tintin se rend en Syldavie où le professeur Tournesol poursuit des recherches près d'un lac isolé, dans *Tintin et le lac aux requins*. R.-C., 13 h.
Bout du monde. À *Passeport pour...*, on s'intéresse aux par-nationaux et aux réserves écologiques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. R.-C., 16 h 30.
D.H. Lawrence. La femme d'un noble anglais paralysé par des blessures de guerre est attirée par les charmes de son garde-chasse, dans une adaptation du roman *L'amant de Lady Chatterley*, avec Sylvia Kristel. CHLT, 23 h 30.
Température élevée. Dans *La fièvre au corps*, une jeune femme frustrée pousse son amant à tuer son mari. Avec William Hurt, Kathleen Turner et Richard Crenna. T.-M., 23 h 30.
DIMANCHE
Vrombissements. De Silverstone, on présente le Grand Prix de la Grande-Bretagne de course automobile de Formule-1. R.-C., 16 h.
Bonjour la visite. De la Place des Arts de Montréal, le gala des télévisions franphones auquel partici-

pent Martine Saint-Clair, Mitsou, Robert Charlebois, Yves Le Coq, Elsa, Véronique Sanson, Mauranne, Yves Lafontaine, Patricia Kaas, Malavoi, François Silvant et Daniela Simmons. Michel Rivard anime cette soirée. R.-C., 20 h.
Adieu Bernard. Après 15 ans à l'écran pour son émission hebdomadaire sur les livres, *Apostrophes*, Bernard Pivot tire sa révérence dans une émission spéciale de deux heures avec des invités qui sont venus plusieurs fois sur le plateau de l'émission. On présente aussi quelques extraits d'entrevues avec des écrivains célèbres. Une émission à enregistrer et à conserver précieusement. TV5, 20 h.
Révolution. Dans *Octobre*, S.M. Eisenstein illustre la révolution bolchévique d'octobre 1917 en Russie. R.-C., 23 h.

— Guy Ferland

RESTAURANTS ET VINS EN RAPPEL



**Josée
BLANCHETTE**

BYBLOS,
1499 rue Laurier est,
Tél. : 523-9396.
Fermé le lundi.

CE PETIT CAFÉ de quartier détonne et enchante tant par la chaleur du service que par l'originalité de sa cuisine. Parfums du Moyen-Orient et sourire des mille et une nuits sont au programme dans ce restaurant familial mené rondement par Hemela et Nina, sa fille. Les petits plats de la

cuisine iranienne se composent de betteraves au yaourt et à la menthe, de tabbouli libanaise au persil, de purée d'aubergines aux tomates et oeufs cuits, de chaussons au poisson ou aux épinards et de koukou, cette omelette au poulet, généreuse d'oignons et de safran. Même les desserts et le café ont ce caractère bien particulier du fait à la maison. Comptez 25 \$ pour deux personnes avant le vin rosé, la taxe et le service.

IL RUBESCO,
371 rue Guizot est,
Tél. : 388-6608.
Fermé le dimanche.

UN RESTAURANT de quartier où il fait bon s'attabler sans toxxedo ni souliers à talons hauts, un tout petit resto kitch où les habitués ne font ni

un plat du décor non plus que de l'argenterie, le tout aromatisé d'une excellente cuisine façon terroir comme seule les Italiens savent encore la mitonner, voilà pour Il Rubesco. Des escargots en cassiolette à la crème aux moules marinara en passant par les piccata de veau ou les crevettes Amalti aux champignons et à l'ail, les sauces sont exactes et les cuissons aussi. Le service chaleureux vous fera apprécier ce petit repère du quartier Villieray et les prix ont la douceur des *fragole alla panna* (fraises à la crème). Comptez environ 40 \$ pour deux personnes avant le vin, la taxe et le service.

NDLR: Ces appréciations résumé de bonnes critiques parues dans nos pages dernièrement. Il se peut que la situation ait changé depuis notre dernière visite.



**Noël
MASSEAU
Pierre
SEGUIN**

Cabreo 1986
Maison Ruffino 26,60 \$

VOICI UN VIN qui est très bien. Il est foncé, éclatant de cassis mûr, sucré, agréablement vanillé, il présente un fruité ample, bien mûr, en parfait équilibre avec des tannins solides mais irréprochables. Un beau vin, fringant, qui réclame toutefois d'attendre au moins deux ou trois ans malgré son attrait actuel. (16/20)

Des barricades centenaires

Les enjeux d'Oka dépassent la stricte légalité

LE DRAME d'Oka illustre de façon on ne peut plus tragique, une fois encore, la difficulté séculaire des rapports, au Québec comme ailleurs, entre les descendants des premiers habitants de ce pays et ceux des Européens qui ont envahi leurs terres. Les barricades dressées de part et d'autre, qui ont entraîné la fusillade et la mort du caporal Marcel Lemay, ont des causes immédiates, certes, mais d'autres encore plus profondes. S'attaquer brutalement aux premières sans extirper les racines du mal ne fera que jeter de la poudre aux yeux.

La Sûreté du Québec explique qu'elle est intervenue, d'ailleurs à la demande de la municipalité, pour faire respecter la loi et l'ordre, troublés par des individus qui ont recourus à des moyens illégaux pour obtenir certains droits. C'est un problème de criminalité organisée, ajoute la SQ, des éléments radicaux venant de l'extérieur du Québec font partie de ce groupe d'occupants qui tentent depuis des mois d'empêcher l'agrandissement d'un golf privé.

Cela semble incontestable. Ce qui l'est moins, toutefois, c'est de savoir s'il fallait répondre à la force des « guerriers » Mohawks par la force et, surtout, dans quelle mesure et à quel moment. Or, la mort inutile d'un officier et ce qui se passe depuis deux jours démontrent que l'opération était mal planifiée, bâclée même, et que ses résultats auraient pu être plus désastreux encore.

Comme il se doit, le premier ministre a défendu, du moins publiquement, l'intervention policière. La loi est la même pour tous, fait valoir M. Bourassa, et la guérilla des Amérindiens masqués et armés jusqu'aux dents est révoltante et intolérable. Ce en quoi il a raison. Son ministre de la Sécurité publique ajoute même que le gouvernement n'a pas été informé au préalable et que la SQ est intervenue de son propre chef. Selon M. Sam Elkas, c'est une question légale et non politique. Ce en quoi il erre tout à fait.

Qui est, ultimement, responsable du respect des lois et de la sécurité des citoyens ? La police doit pourchasser les criminels, sinon les « marginaux », comme la SQ le prétend. Mais elle a, dans notre régime, des comptes à rendre. Si elle ne l'a pas fait, la SQ aurait dû prévenir les autorités civiles de son intention de déloger les menaçants « Warriors ». Elle a manqué gravement à son devoir et M. Bourassa est mal venu de la protéger, de ne pas assumer toutes les responsabilités qui sont les siennes dans cette pénible affaire.

Comme il était en vacances, M. Elkas — qui a décidément trop de fers au feu — n'a probablement pas pris connaissance de la lettre, sage et sensée, que son collègue John Ciaccia a fait parvenir à la municipalité, mardi, quelques heures avant l'assaut policier. Son successeur intérimaire, M. Michel Pagé, et la direction de la SQ, y auraient notamment appris que les enjeux d'Oka « vont au delà de la stricte légalité de la situation telle qu'interprétée par nos tribunaux, qui se basent sur des lois mises en vigueur par notre société, lois qui ne répondent pas nécessairement aux revendications des autochtones ». Toutes les personnes aux prises avec cet inextricable dossier devraient lire cette missive éclairante. Comme l'a écrit le ministre, la loi est la loi, mais il arrive qu'elle soit idiote et stupide. Les élus ne doivent pas alors se cacher derrière les lois, mais plutôt agir d'une façon généreuse et responsable.

L'affaire du club de golf n'est que le dernier épisode d'une longue série qui a entraîné la spoliation et l'aliénation des Mohawks, de ceux que l'on appelait naguère les Iroquois. M. Ciaccia rappelle qu'ils fréquentent les territoires du lac des Deux-Montagnes et d'Oka depuis les années 1700; depuis 250 ans, ils revendiquent leur droit de propriété et celui de pratiquer leurs activités traditionnelles. Il existe même un cimetière indien sur le terrain de golf en question. « Cette population a vu ses terrains disparaître sans avoir été consultée ou compensée et c'est, à mon avis, inéquitable et injuste. »

Le ministre a parfaitement raison. Dommage qu'il n'ait pas été écouté en temps opportun. Si Oka avait accepté de suspendre son projet, les Mohawks auraient eu mauvaise grâce à ne pas lever leur blocus, et la « guerre du golf » se serait estompée.

La mort du caporal Lemay aura été un choc salutaire si elle permet aux Blancs et aux Autochtones de reprendre contact et d'éloigner le spectre d'affrontements de plus en plus fréquents et graves. Nécessaire, la mission de M. Ciaccia est périlleuse et met en cause de nombreux intervenants. Moratoire et négociation s'imposent d'urgence. Il faudra ensuite s'attaquer enfin, résolument, aux problèmes fondamentaux qui pourrissent depuis des années. Outre la légalité, la justice et l'équité sont en cause.

— GILLES LESAGE

La victoire de Gorbatchev

Le péril ne vient plus du parti, mais de la situation du pays

LE 28e CONGRÈS du Parti communiste de l'Union soviétique aura finalement marqué la victoire de Mikhaïl Gorbatchev, tant sur les conservateurs, qui n'ont pu trouver de leadership pour le contester sérieusement, que sur les « libéraux », bien pourvus en personnalités fortes, mais démunis d'appuis au sein des députés.

Le départ fracassant de Boris Eltsine n'a pas eu l'heur de jeter dans la crainte ni le chef du Kremlin ni même les députés, habitués à ses frasques. L'annonce de la dissidence de la Plateforme démocratique n'a pas eu plus d'effet sur l'humeur, excellente, de M. Gorbatchev, non plus que sur le sentiment des autres membres du parti. Ces départs confirment, au contraire, la mainmise du président soviétique sur l'appareil du PC.

Les élections auront été une forme de diversion, alors que les vrais changements se faisaient dans la structure même du pouvoir au sein du parti et dans l'arrivée des alliés que M. Gorbatchev avait inscrit sur sa « liste ». On est donc loin de la crise qui « menaçait » la nouvelle direction de l'URSS. Il n'y aura pas, à moyen terme, de dissolution encore moins de dissolution du parti comme dans les autres pays de l'Est.

Par contre, en l'absence de menaces extérieures, il sera plus difficile au Kremlin d'imposer au peuple plus de sacrifices et de délais dans la mise en marche des réformes dont on attend un relèvement de l'économie et du niveau de vie des populations. Il est en effet plus aisé de défendre une frontière, même en temps de guerre, que de changer des modes de production, surtout en temps de paix.

La temps est certainement compté pour la perestroïka, même si M. Gorbatchev jouit sans doute d'une plus longue période d'essai que celle qu'il s'est lui-même fixé au Congrès. Mais surtout, il sera autrement plus difficile au numéro 1 du PC de mener les réformes à terme que de manipuler les tendances et les gens d'un congrès. Dans cette entreprise gigantesque, M. Gorbatchev peut néanmoins compter sur d'importants appuis européens, voire canadiens.

Jusqu'à maintenant, Moscou a surtout eu du mal à contrôler les explosions « ethniques », dont on ne sait trop si elles ont toutes été spontanées ou n'ont pas été quelque peu « facilitées » par les adversaires des réformes. En tout cas, en donnant aux États baltes un appui fort réservé, les pays occidentaux auront aidé M. Gorbatchev à faire prévaloir la voie de la négociation sur celle de l'aventurisme nationaliste. Du moins pour l'heure.

L'avenir dira si M. Gorbatchev pourra continuer, d'un péril à l'autre, son étonnante marche en avant.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La formation des infirmières

Les sherpas de l'Ordre n'auront pas la partie facile

IL FAUT avoir une foi à déplacer l'Himalaya pour continuer, comme le fait l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), de réclamer que le baccalauréat devienne, d'ici l'an 2000, la seule voie d'accès à la profession.

Il s'agit d'une campagne lancée il y a huit ans, restée infructueuse, et dont l'OIIQ annonçait en juin la réactivation.

Son argumentation est connue : explosion des connaissances, évolution du système de soins, besoin pour l'infirmière de posséder une capacité d'autonomie et de leadership que seule peut donner une formation universitaire, problèmes liés au manque de maturité et d'expérience des diplômées de niveau collégial.

Jusqu'à maintenant, l'Ordre n'a pas réussi à convaincre grand monde. Le seul appui clair qu'il ait reçu est venu de l'association des directrices des soins infirmiers qui, justement, regroupe des infirmières-cadres dans les établissements, où les bachelières sont largement représentées.

En outre, l'OIIQ ne peut apporter à l'appui de sa thèse des exemples probants tirés de l'expérience étrangère ou même canadienne : un seul État américain (Dakota du Nord) et une seule province canadienne (l'Île-du-Prince-Édouard) ont opté pour le baccalauréat comme voie unique.

Au Québec, la campagne de l'Ordre des infirmières prend la forme d'une épuisante ascension. Que de surplombs à gravir : les conseils des collèges et des universités, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, le ministère de la Santé et des Services sociaux, les employeurs du secteur public et surtout... les infirmières elles-mêmes, majoritairement syndiquées, qui ont tendance à s'accrocher au statu quo malgré les garanties que l'Ordre serait prêt à leur concéder sous la forme d'une clause dite grand-père (et pourquoi pas grand-mère !).

Simple coïncidence ? Juste au moment où l'OIIQ relançait sa campagne, la Fédération des

infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ), agent négociateur des conditions de travail d'une écrasante majorité des membres de la profession, déposait à son conseil général de la mi-juin un document de consultation qui présente un état de la question et formule des recommandations sur lesquelles la FIIQ se prononcera à l'automne.

Les dirigeantes de la FIIQ, tout en insistant sur le caractère consultatif de leur position, n'en sont pas moins catégoriques : une hausse du niveau de diplomation ne réglerait pas les problèmes auxquels les infirmières sont confrontées, « qui sont en fait des problèmes de marché du travail ». C'est, presque textuellement, une des conclusions du rapport (mars 1987) du comité d'étude sur la main-d'œuvre en soins infirmiers où siégeaient des représentants du ministère de la Santé et des associations patronales.

Statu quo donc, mais statu quo amélioré :

□ Maintenir la formation collégiale comme voie privilégiée, d'autant qu'un programme entièrement remanié sera disponible dès la rentrée.

□ Réaménager les programmes et revoir la formation universitaires en vue d'une meilleure adaptation au marché du travail.

□ Faciliter l'accès aux études universitaires des infirmières, en reconnaissant les équivalences et les acquis.

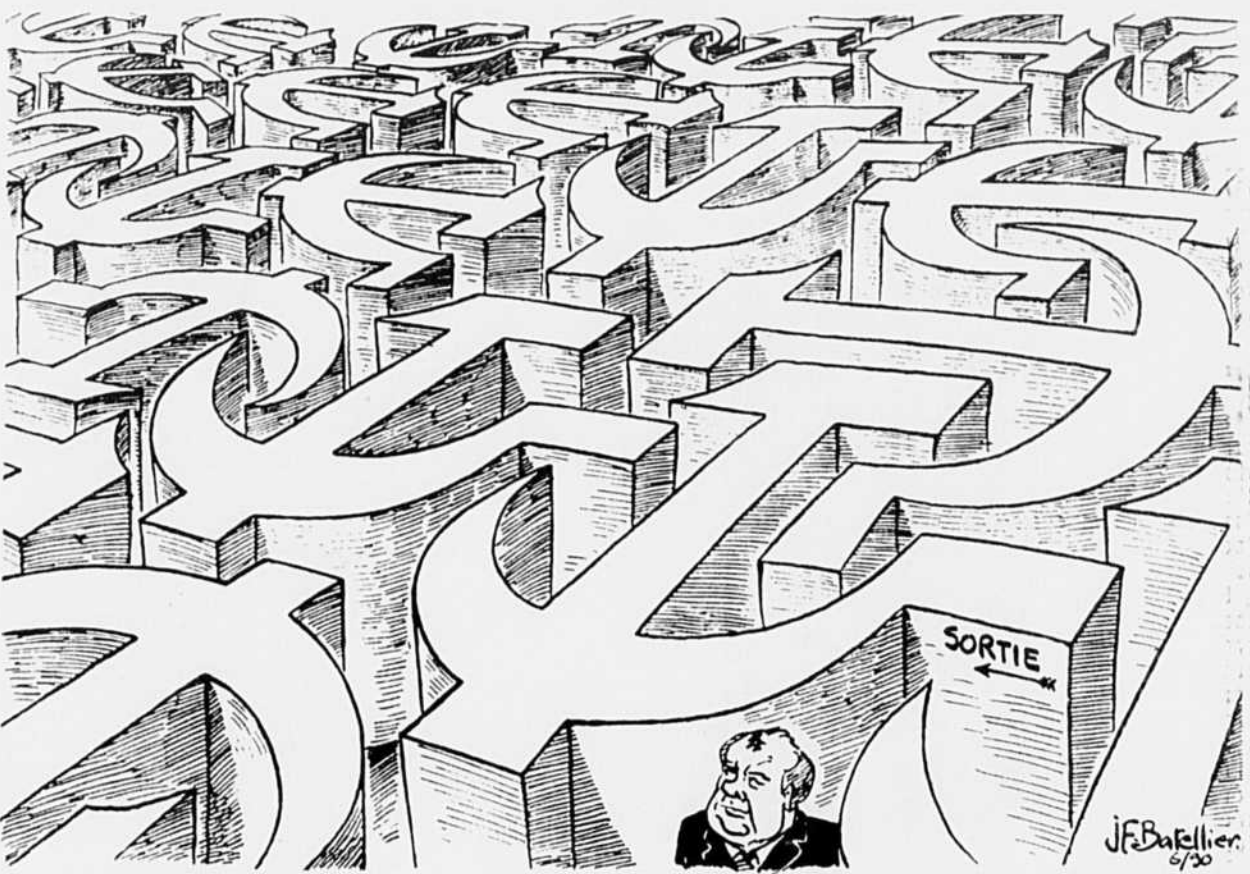
□ Intensifier les programmes de formation en cours d'emploi et de perfectionnement...

En somme, une position un tantinet malthussienne, mais qu'il serait possible d'élargir pour tenir compte des besoins des établissements, notamment des hôpitaux qui estiment que le pourcentage de bachelières devrait être substantiellement augmenté pour atteindre un minimum de 30 % en l'an 2000.

Tout cela laisse loin derrière les sherpas de l'Ordre des infirmières qui s'acharnent sur la paroi la plus abrupte de la montagne.

— JEAN FRANCOEUR

TRAIT LIBRE



TIRÉE DU JOURNAL LE MONDE

LETTRES AU DEVOIR

Au maire d'Oka

VOTRE MUNICIPALITÉ s'apprête à déboiser une forêt pour agrandir un Club de golf. Depuis que la contestation à ce projet s'est organisée chez les nations autochtones, les médias en ont fait une lutte de revendications territoriales.

Cependant, plus que toute autre chose, ce projet risque de causer de graves torts à l'environnement et menace la sécurité publique. En effet, cette forêt fut plantée par l'homme pour éviter de nouveaux glissements de terrain qui ont jadis causé de sérieux dommages à des concitoyens de votre municipalité. Cette forêt protège le village d'Oka.

Le Conseil consultatif sur l'environnement a été mandaté par l'ex-ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, pour procéder à une enquête en vue de faire des recommandations sur l'utilisation des espaces boisés en milieu urbain. Cette commission devrait faire rapport au cours de l'été. Quant à nous, toute décision relative à l'avenir de cette forêt avant que le Conseil n'ait rendu ses conclusions serait prématurée et téméraire.

Il est extrêmement important que les dimensions de sécurité publique et de valeur écologique soient les guides de votre choix. Cette forêt a été plantée de mains d'hommes pour protéger les habitants de votre ville. Elle est aussi probablement le premier exemple de reboisement qu'ait connu le Québec.

Greenpeace croit fermement que vous ne devriez pas procéder à l'abattage de cette forêt pour l'agrandissement du terrain de golf. Votre rôle en est un de protection et de valorisation du patrimoine que vos ancêtres vous ont légué, pour vous, votre génération, mais aussi pour celles à venir.

Espérant que vous saurez prendre en compte les enjeux écologiques extrêmement importants contenus dans ce projet à saveur économique.

— BRIGITTE GAGNÉ
directrice
Greenpeace
Montréal, le 9 juillet.

Mes amis

LES POLICIERS sont mes amis parce qu'ils protègent la société.

Les Indiens sont mes amis parce que leur culture révèle une spiritualité qu'aucune civilisation n'atteindra.

Et voilà qu'ils s'affrontent sur le territoire du Québec, et voilà que la nouvelle fait traînée de poudre sur l'Amérique, et voilà qu'ils veulent l'Amérique tout entière comme terre d'errance.

J'ai travaillé chez les Amérindiens et jamais, je ne me suis senti menacé ou ai dû changer mes attitudes pour me faire aimer et accepter, et pourtant j'avais un véhicule identifié au couleur du gouvernement fédéral.

En fait ce qui s'appose ici c'est le défi de deux fierté, de deux peuples qui ont un peu trop de fierté.

Les Warriors ou guerriers sont dans la culture depuis toujours, et dans cette culture ils ont comme première mission d'assurer et de protéger les leurs.

Le jour où nous comprendrons que les Amérindiens doivent eux aussi avoir — tout comme nous maintenant avec le bloc de l'Est — une sécurité qui ne leur est plus assurée par leur dieux (supplémentés par l'alcool et la drogue, comme le démontrait leur pièce de théâtre *Atiskenandahate*) nous comprendrons une chose : bien plus que d'être des législateurs dans leur vie nouvelle, nous pouvons aussi être des individus qui savent rêver en les écoutant parler de tout et de rien.

— SYLVAIN MILETTE
Montréal, le 11 juillet.

L'enjeu

À Mme Bissonnette

VOUS avez prédit (7 juillet) que la commission parlementaire élargie sur l'avenir constitutionnel du Québec ne sera qu'« une collection de partisaneries en trêve ». Vous citez l'exemple des Américains où les intérêts particuliers « dictent l'ordre de jour de la nation, » et celui du système fédéral canadien où on a vu les intérêts particuliers réussir à obstruer la ratification de l'Accord du lac Meech.

Vous aurez peut-être raison; mais il me paraît que les démarches de la commission élargie vont démontrer si le Québec est capable de se donner une constitution et des institutions qui reflètent sa réalité et son potentiel comme « société distincte ». Dans ce cas, il y a d'autres « modèles » étrangers que celui des Américains.

En Suède, par exemple, la formule des commissions parlementaires élargies sur des questions nationales importantes est bien implantée, et les intérêts particuliers y sont toujours bien représentés. Mais, au lieu d'y venir avec des « listes d'épicerie », les représentants acceptent comme principe de base d'œuvrer à trouver les moyens de réconcilier les besoins de leurs milieux de vie et les intérêts de la société plus large.

Est-ce que nos différents organismes sont capables de se concerter quand l'enjeu est l'avenir même de la nation québécoise ? Ce n'est pas évidemment le cas pour le Canada « coast to coast » et c'est à cause de cela que nous nous retrouvons dans la situation actuelle.

En fin de route, l'enjeu dans le débat qui s'annonce n'est pas la formule d'une commission parlementaire élargie contre une commission d'enquête, mais la volonté et la capacité du Québec de se donner un pays.

— HENRY MILNER
Montréal, le 9 juillet.

Du chemin à faire

« LES SPÉCIALISTES (du sondage) décrivent une situation à un moment donné, et ce sont les hommes politiques... qui cherchent le plus souvent à les interpréter en termes de prévision. Les deux fonctions de l'observation et de l'action ne sauraient être confondues. Aucune enquête, si parfaitement conduite soit-elle, n'est à même d'explorer tous les aspects d'un problème... Un sondage ne résoud pas les problèmes. Dans le meilleur des cas, il contribue à les mieux poser... » (Jean Stootzel *Les sondages d'opinion publique*).

Daniel Latouche a sûrement lu ce classique de la science politique. Pourtant, il semble en avoir complètement oublié les leçons, du moins dans son billet du 29 juin dernier. Faisant un survol très sommaire de certaines façons de mobiliser la population au service du renouveau du Québec, il persifle les états généraux, les référendums et l'élaboration (en assemblée constituante ?) d'une constitution.

Selon lui, la seule stratégie qui s'impose, c'est d'administrer un bon sondage concocté et interprété par nos meilleurs experts-sondeurs.

On se dit d'abord : « Latouche fait une bonne blague, comme il les aime ». Mais non, hélas, il est diablement sérieux, il prétend même que ce sondage serait la seule façon sûre et expéditive de préserver la démocratie. Qu'un politologue puisse oublier à ce point que le peuple québécois est le premier maître à bord, que sa prise de parole la plus large possible s'impose de toute évidence dans la construction du pays, que tous les sondages du monde ne peuvent aucunement remplacer le débat public, on se dit que la démocratie a encore du chemin à faire chez nous.

— PAUL-MARCEL LEMAIRE
professeur de communication
Université d'Ottawa
Hull, le 3 juillet.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Fausseté de Meech

MEECH EST mort parce qu'il :

- ne favorisait pas l'unité de coeur et d'esprit;
- ne répondait pas à l'aspiration de base du coeur humain;
- voulait faire perpétuer une guerre indue et stupide (comme elles le sont toutes), et qui dure, depuis plus de deux cents ans, au sujet d'une langue et d'une culture distincte;
- ne donnait pas à chacun la liberté de choisir pour lui-même ce qu'il y a de bon dans ce que les autres vivent pour en arriver de part et d'autre à un mode de vie qui serait le meilleur et qui, du fait même, serait voulu et accepté dans le coeur de tous et chacun;
- était imposé par une poignée de gens qui, par recherche de gloire, flattaient une majorité par l'orgueil d'un nationalisme particulier. Tandis que le reste se le faisait imposer.

Napoléon Bonaparte pour s'assujettir le peuple français et lui imposer ses volontés de vaine gloire, cultiva, lui aussi, le nationalisme. Ainsi, 10 000 jeunes gens étaient forcés d'aller se faire tuer à chaque semaine dans des guerres insensées. Pour en arriver à quoi ?

Hitler pour les mêmes raisons cultiva, lui aussi, le nationalisme : la race arienne était la supérieure, et ainsi avait le droit de domination sur les autres races. Ses guerres firent tuer environ 25 millions d'êtres humains. Et encore plus dans la misère. Pour en arriver à quoi ?

Le communisme et ses promoteurs firent tuer encore plus de millions, et semèrent encore plus de ruines. Pour en arriver à quoi ? À leur effritement intérieur.

À quoi veulent en arriver, à quoi en arrivent, et à quoi vont en arriver, ceux qui sont au pouvoir et ceux qui sont de l'opposition dans notre province, avec leur guerre contre les moulins à vent : d'imaginaires adversaires de leur bien ?

Dans leur conception de ce qui est bien, qu'ils n'oublient jamais que la bonté, l'oubli de soi en faveur des autres, c'est comme le vent, ça fait tourner au bien de tous.

Le coeur désarmé n'a plus que des amis.

— GASTON DÉPAULT
Shawinigan, le 5 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe. Enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361 Abonnements (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Une télé verte à la couleur de l'argent

La récupération médiatique du discours écologique

YVES ROUSSEAU

Chargé de cours et critique de cinéma, l'auteur prépare un essai sur l'influence de la télévision sur le cinéma québécois.

QUELQUES jours avant l'échéance du 23 juin, je zappais afin d'en savoir plus long sur la déconfiture probable du lac Meech, mais surtout, j'étais curieux d'entendre une tirade complétée de l'ineffable Robert Bourassa, l'homme politique le plus insondable au nord du 49^e parallèle.

Fatigué des bribes de discours charcutés par les infos habituelles, je syntonise Radio-Québec afin de voir la palpitante « Période des questions » à l'Assemblée nationale. Trop tard, je rate la réaction de Bourassa à la démission de Lucien Bouchard, mais je tombe sur une question à savoir environnementale posée par une députée du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tiens, tiens, on parle souvent d'environnement au Salon de la race. Enfin, quand je dis environnement, il faut comprendre qu'on y parle de pneus, de barrages, d'alumineries, d'usines pétrochimiques, d'import-export de déchets toxiques, bref on y parle de gros sous. La préoccupation pour l'environnement des gouvernements actuels repose avant tout sur des données non pas écologiques mais économiques. Vert, c'est aussi la couleur de l'argent.

Nous ne sommes tout de même plus au milieu des années 70, où le petit maire d'une banlieue de Québec traitait « d'oiseaux loges » une poignée de citoyens opposés à un projet d'autoroute à six voies sur les bords de Beauport ; ce qui, à l'époque, fit crouler de rire le bon peuple.

Cependant, le discours gouvernemental de bonne volonté du type : « on voudrait faire quelque chose mais on a pas d'argent » a remplacé le désintérêt affiché. Nouveau masque du mépris, l'équivalent pour les écoles du traitement servi à la coalition du monde des arts. Résultat escompté : gagner du temps.

À voir la ferveur avec laquelle des questions vitales sont métamorphosées en modes passagères par les mêmes canaux médiatiques qui avaient d'abord mis ces questions sur la carte, on comprend qu'avec le temps, le virage vert peut retomber dans les limbes.

Mais revenons à cette soirée de zapping où je tombe ensuite sur une publicité de la Fédération québécoise en environnement (FQE) qui matérialise toutes les appréhensions énoncées plus haut. En fait, c'est une



pub pour trois entités bien distinctes réunies sous le dénominateur commun : souci de l'environnement.

C'est d'abord une pub pour une compagnie pétrolière qui versera une ristourne à la FQE (2e pub) si les automobilistes qui prennent de l'essence chez elle achètent aussi de l'eau embouteillée (3e pub) et, tenez vous bien, on nous rappelle de ramener les bidons vides au garage afin qu'ils soient récupérés. Dans le confort du salon, je devrais être rassuré : qu'il est facile de protéger l'environnement, je n'ai qu'à consommer !!!

Les choix esthétiques retenus lors de la mise en scène de cette pub sont aussi révélateurs du souci environnemental des commanditaires. L'action se passe dans un désert de studio avec palmier en carton-pâte où s'arrête un 4 X 4 vrombissant, conduit par un sous-clone d'aventurier perdu qui veut désaltérer son véhicule (parce qu'il y a une pompe à essence dans le désert, c'est très beau dans le paysage, ça en fait partie organiquement) ainsi qu'éteindre sa soif.

Le chiffre peint sur sa portière suggère qu'il participe à un de ces rallies du genre Paris-Dakar où les as de la machine viennent prouver leur virilité en défilant ce qui reste de terres vierges à coups de chevaux-vapeur et surtout, démontrer symboliquement la supériorité de la technologie sur les « obstacles » naturels. Après avoir bien bu, d'un

geste auguste, notre héros balance le bidon vide qui atterrit au ralenti (afin qu'on voie la marque) dans une poubelle judicieusement plantée là ; puis il redémarre dans un nuage de poussière et de monoxyde de carbone.

En jouant sur le factice, celui du studio, celui d'un concept simpliste et retors (chaque chose dans sa propre poubelle), celui d'une véritable préoccupation verte de la part d'une compagnie de pétrole (ben voyons donc), la FQE donne un bien curieux signal aux téléspectateurs maintenant mûrs pour un nouveau stade de développement de la société de consommation : le gaspillage intelligent.

Des newfies à l'écologie

Quelques minutes plus tard (oh joie !) une autre pub de la FQE me tombe dans l'oeil. Cette fois, la FQE (ces gens là ont de gros moyens, comment font-ils pour occuper les ondes si souvent ?) travaille de concert avec une compagnie de bière et invite le consommateur à téléphoner (à 0,75 \$ l'appel ; pub pour le téléphone ?) afin de participer à un nouveau jeu télévisé : *Questions d'environnement*.

Cet autre message joue sur un registre différent, qui utilise cette fois l'authenticité au lieu du factice pour arriver aux mêmes résultats. On montre la nature propre, nette intouchée, dans toute sa pérennité kitsch, immuable et rassurante ; tout

comme la voix de Louis-Paul Allard (après les newfies, l'écologie) qui cautionne l'opération. On y voit un majestueux orignal, des bernaches, on entend le gazouillis des oiseaux, le clapotis de l'onde docile, puis la caméra plonge au fond d'une rivière transparente et poissonneuse.

Ma télé est devenue un aquarium avec des truites longues comme ça ! Curieusement, le choix des spécimens fauniques illustre parfaitement les fantasmes les plus élevés des disciples de Nemrod et de Saint-Pierre : l'orignal, roi des cervidés, le trophée de chasse le plus recherché ; la bernache du Canada, symbole du grand nord, et des truites, le plus noble des poissons d'eau douce.

Si la FQE ressemble à ses pubs (désert de carton et imagerie d'Épinal) on n'a pas à chercher bien loin ses véritables motivations, qui sont celles de ses commanditaires (la FQE serait aussi, semble-t-il, très proche de corporations telles Alcan, Hydro-Québec et certaines papeteries). La FQE est une occasion en or pour ces compagnies de se faire à peu de frais une façade environnementaliste et rassurante en utilisant au maximum les canaux médiatiques pour détourner à son profit le courant écolo (où en faire de l'écolono à la Brigitte Bardot) lancé par des gens qui y travaillent pour des pinottes depuis des années, souvent sous surveillance de la GRC.

Ce n'est pas demain qu'on verra

une pub conjointe Alcan/FQE montrant l'autopsie d'un béluga cancéreux.

« C'est bien, Madame »

Une autre pub FQE/companie de bière montre aussi de fringants jeunes citadins en plein pique-nique, c'est donc beau la nature. Mais le clou du concept est le jeu-questionnaire annoncé par les pubs décrites plus haut. Dans un studio expurgé de toute trace de vie, un animateur concédant (vous êtes beaux, fins pis propres) rassemble des concurrents qui ont préalablement répondu à des questions sur l'environnement.

Les jeux sont faits, nous n'avons pas droit au suspense, à la recherche, la concentration ; ce qui, en général, donne au jeu-questionnaire le plus mal foutu un minimum d'intérêt. Hélas, *Questions d'environnement* reste un sous-Génies en herbe à coloration vert-bonbon.

Il s'agit ici de questions portant sur des statistiques qui font appel avant tout au savoir encyclopédique, à l'accumulation de données, plus proche de la comptabilité que de la mise en perspective. Ce type de savoir n'est pas mauvais en soi lorsqu'il débouche sur la réflexion, la pensée et finalement, l'interprétation et la critique des phénomènes. On demande aux concurrents d'où ils viennent, ce qu'ils font (c'est beau, c'est bien) et tous ensemble ils appuient sur un bouton. Une machine décide qui gagnera le gros lot : un peu plus de dix mille dollars. Prix de consolation : du matériel de pêche.

Comble d'ironie, à l'émission du 3 juillet, lorsque l'animateur demande à la grande gagnante ce qu'elle compte faire avec son dix mille, elle répond candide : acheter une automobile (! ! !). Et l'animateur d'approuver : « C'est bien, Madame ».

Le temps des opportunités

La FQE présente toutes les caractéristiques de l'opportunisme (*Petit Robert* : politique qui consiste à tirer parti des circonstances, à les utiliser au mieux, en transigeant, au besoin, avec les principes. Comportement de celui qui règle sa conduite selon les circonstances, qui subordonne ses principes à son intérêt momentané). Tiens, tout à coup ça me refait penser à un autre petit Robert.

Autant je n'ai pas vu le discours écologiste récupéré par la FQE, autant l'idée d'une indépendance du Québec négociée par un terviseur professionnel me répugne.

Gagner sans dopage

TÉMOIGNAGE

PIERRE L'ÉCUEUR

Entraîneur

À ÉCOUTER les discussions sur le rapport Dubin, on a l'impression que s'ils veulent gagner, les athlètes n'ont d'autres choix que d'utiliser des produits ou des techniques illégales (anabolisants, stimulants, transfusions sanguines, etc.). Est-ce vraiment le cas ?

Si ça l'est, on en vient vite à conclure qu'il est inutile, sinon malsain, d'encourager les athlètes canadiens à essayer de devenir les meilleurs au monde. C'est probablement la conclusion que plusieurs ont déjà tirée.

Heureusement, c'est faux. Il est possible de devenir le meilleur, dans la plupart des disciplines, sans faire appel à ces machins-trucs illégaux. Il y a des athlètes, chez nous et ailleurs, qui y croient encore. Il faudrait les mettre davantage en évidence.

L'idée de dépassement, d'aller jusqu'au bout de ses capacités, de les améliorer même, et de repousser ses limites, voilà tout ce qu'il y a de plus humain. Il ne s'agit pas de taper sur la tête des autres pour gagner, mais de se servir de la compétition comme motivation pour accomplir des choses que peut-être personne n'avait pu réaliser auparavant.

La notion d'excellence dans le sport est tout à fait liée à la notion d'excellence dans les autres domaines de l'activité humaine. C'est pourquoi il faut l'encourager. Et il n'est pas du tout nécessaire de sacrifier sa santé pour atteindre l'excellence.

Le sport, il ne faut pas l'oublier, ce n'est avant tout qu'un jeu. Comme dans tout jeu, il y a des règles. Celles sur le dopage sont là pour préserver la santé des athlètes. Jouer sans suivre les règles, cela s'appelle tricher. Gagner en trichant, en général, ne vaut pas le coup. Il y a peut-être des exceptions, mais elle sont rares.

Jouer sans tricher, cela ne veut pas nécessairement dire s'enliser dans la défaite. On peut aussi gagner, et même au plus haut niveau.

Prenons l'athlétisme, sport vedette du rapport Dubin. Il n'y a pas que Ben Johnson. Au Québec, à Rimouski, il y a un type qui s'appelle Guillaume Leblanc. Vous connaissez ? Il n'est pas du niveau de Ben Johnson, me direz-vous. Eh bien ! déterminez-vous. Le 16 juin dernier, il a battu le record du monde du 30 km, 10 mètres marche (sur piste) par près de trois minutes (en 2 h 04,55). Il est le premier Québécois à détenir un record mondial en athlétisme ! C'est un événement historique pour le Québec. (Dans la plupart des journaux québécois, il a eu droit à quelques minces lignes dans un petit coin perdu des pages sportives.)

Seul Canadien à détenir un record du monde en athlétisme, Guillaume n'a jamais fait appel à quelque drogue ou technique de dopage illégale que ce soit. J'en sais quelque chose, je suis son entraîneur depuis 17 ans.

Le matin, il mange des céréales et du pain ordinaire, pas des céréales aux « astéroïdes » avec des pilules de toutes les couleurs. Lui et moi croyons fermement qu'il est tout à fait possible de devenir champion du monde ou champion olympique sans utiliser ces artifices.

Voilà le défi que Guillaume tentera de relever à Tokyo (championnats du monde, 1991) et à Barcelone (Jeux olympiques, 1992). Si je ne croyais pas que c'était possible, je n'accepterais pas d'être entraîneur à ce niveau. Je tiens à le dire tout haut et très fort, en espérant que les jeunes athlètes me liront et sauront, eux aussi, relever le défi.

Est-ce qu'il y a d'autres marcheurs au niveau international qui eux, prennent des moyens illégaux ? Probablement. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut faire comme eux. Prenez les Allemands de l'Est. Tout le monde les accuse, peut-être avec raison, de faire appel au dopage de façon systématique. L'un d'eux, Ronald Weigel, vice-champion olympique du 20 km à Séoul, est considéré comme le numéro un mondial à l'heure actuelle. Fait-il usage de drogues ? On ne sait pas et ça ne nous intéresse pas de le savoir.

Ce que nous croyons, c'est que les meilleures performances de Weigel (et des autres) sont tout à fait accessibles à Guillaume. Le 29 juin dernier, en Angleterre, il s'est mesuré à Weigel sur 10 km (piste), pour la première fois cette saison. Savez-vous qui a gagné ? Guillaume Leblanc, en 39 minutes 26,9 secondes. Nouveau record canadien de la distance.

Et nous croyons que le secret, ce n'est pas le dopage, mais une longue préparation, beaucoup de persévérance, un peu d'entraînement à haute intensité au moment appropriée, et surtout une attitude mentale positive. Une confiance en soi à toute épreuve, c'est fondamental dans le sport de haut niveau. Ceux qui croient qu'il leur faut toutes sortes d'artifices pour gagner arriveront rarement à atteindre les plus hauts sommets sans ces moyens artificiels et dangereux.

La question du dopage leur sera un prétexte facile pour justifier leur défaite, ou l'usage de produits illégaux. Mais pour ceux qui arrivent au sommet sans moyen détourné, la victoire est beaucoup plus savoureuse.

Le multiculturalisme du malentendu

Une orientation qui sape le Canada en niant le Québec

PHILIPPE CONSTANTINEAU

Professeur de philosophie au Collège militaire royal de Saint-Jean

LA CULTURE peut être définie comme l'ensemble des œuvres, inventions, institutions, connaissances, pratiques, comportements, us et coutumes qu'une société transmet à la génération suivante comme forme de vie.

Le langage est le véhicule premier de cette transmission, aussi est-ce la première chose que nous cherchons à faire apprendre à nos enfants. Grâce à la possession en commun de la langue, une société partage une même culture, ce qui crée une cohésion particulière entre ses membres et facilite la vie en commun.

Sans culture commune, en effet, une société ne peut avoir d'autre existence que légale, et tous les rapports entre les groupes, entre les individus qui la composent devront être réglementés, si l'on veut qu'ils soient exempts de violence.

La culture québécoise

Par la création, en 1960, du ministère de l'Éducation, le Québec fit le pas décisif pour réinsérer la société québécoise dans la mouvance de la civilisation occidentale moderne, caractérisée entre autres par la séparation de l'Église et de l'État, par la liberté religieuse et l'ouverture aux autres cultures.

Depuis lors, sans renier les racines françaises de leur culture, laquelle s'est entretemps fortement imprégnée d'éléments divers des cultures britannique et américaine, les Québécois ont fait évoluer leur culture de façon remarquable.

Elle est aujourd'hui véritablement distincte, non seulement par rapport à toutes les autres cultures du Canada, même celles des Acadiens ou des Franco-Ontariens, mais aussi par rapport aux cultures jouissant d'un rayonnement international incomparable, comme celles des Américains, de Français ou des Anglais.

Elle s'est de plus montrée capable d'intégrer les personnes provenant d'horizons culturels les plus divers venues s'installer sur son territoire.

Qu'est-ce à dire, sinon que la culture québécoise est devenue une culture autochtone au même titre que les cultures autochtones ? Et qu'elle constitue une des cultures, et non la moindre, qui, pour l'essentiel, se sont développées ici et font du Canada, d'un point de vue non seulement légal, mais aussi culturel, un pays dis-



PHOTO CP

Gerry Weiner, secrétaire d'État du Canada et ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté.

tingent ?

Lorsque Ottawa a adopté le multiculturalisme comme concept directeur de sa politique culturelle devant faire pendant au bilinguisme officiel, cela a donné lieu à de nombreux malentendus qui ont persisté jusqu'à ce jour et qui, semble-t-il, ne feront que s'aggraver dans l'avenir. La langue n'est, après tout, que le véhicule et le reflet de la culture. Mais soulever la question de la culture, c'est soulever la question de notre identité tant individuelle que collective.

Depuis que le concept de multiculturalisme a été lancé vers la fin des années 60, il y a eu une évolution appréciable des cultures d'expression française et anglaise au Canada, mais peu d'évolution dans les perceptions que l'on a, de part et d'autre, de l'autre culture. Et encore tout jugement sur ce sujet est toujours fait en fonction de ce que chacun connaît et ignore à propos de sa propre culture et de celle de l'autre. C'est pourquoi on risque fort d'insulter la personne qui se réclame d'une culture distincte quand on lui dispute son affirmation, car on nie alors que l'autre est celui qu'il affirme être.

Ainsi, vu du Québec, le multiculturalisme comme concept-clé de la politique culturelle canadienne n'avait de sens que s'il signifiait d'abord la reconnaissance des cultures pouvant prétendre être authentiquement canadiennes, à savoir les cultures canadiennes d'expression française et anglaise et les 55 cultures autochtones du Canada.

En tout cas, il aurait fallu faire, à ce moment-là, une distinction très nette entre culture et origine ethnique, car confondre les deux, c'est entretenir une conception ethnocentrique, pratiquement raciste, de la culture. En effet, une telle conception ethnocentrique de la culture reviendrait à soutenir que les Québécois d'origine anglosaxonne, irlandaise, juive, italienne, haïtienne, chilienne, vietnamienne, par exemple, ne pourraient pas malgré d'innombrables preuves du contraire, partager la culture des Québécois de souche française, bref, être québécois.

Pourtant, quand on entend le discours de politiciens fédéraux, et récemment ceux du Manitoba, il paraît évident qu'on comprend le multiculturalisme autrement, d'une façon qui ne peut qu'être insultante pour les Québécois, pour les autochtones et à vrai dire aussi pour les Canadiens qui prétendent qu'il y a une culture canadienne distincte d'expression anglaise.

C'est une chose que de reconnaître le fait patent que le Canada est composé de gens aux origines ethniques les plus diverses, une autre toutefois — et la différence est infinie —, que de prétendre que le Canada, riche d'une telle diversité ethnique, est aussi riche d'une diversité culturelle équivalente, et qu'il doit donc œuvrer à la préservation de la promotion de cette diversité culturelle. Mais comprendre ainsi le multiculturalisme, n'est-ce pas entretenir une conception ethnocentrique de la culture, confinant au racisme ?

N'est-ce pas laisser entendre que le Canada n'est pas le foyer de cultures autochtones, qu'il n'y a pas de culture proprement canadienne, comme si les cultures des peuples autochtones du Canada ne méritaient aucune reconnaissance spéciale, et comme si la culture québécoise n'était au pire qu'une lubie, au mieux qu'une manifestation d'atavisme qui cherche à se donner de l'importance, comme si les Canadiens n'avaient au fond, depuis les siècles qu'ils vivent ici, rien produit de vraiment original ou de distinctif, comme si rien ne distinguait le Québécois du Français fraîchement débarqué ?

N'est-ce pas soutenir que la culture québécoise, est de toutes façons à mettre sur le même pied que les cultures ukrainienne, allemande, sikhe ou chinoise, par exemple, ne méritant de la part de l'État canadien ou de quelque province pas plus ni moins que les autres d'être protégée ou promue ?

Comprendre le multiculturalisme en ce sens, c'est penser que le Canada est un pays sans une seule culture qui lui soit propre. Or, un pays sans culture ne pourra jamais être qu'un pays composé de groupes de pression et d'individus sans attaches.

Mais ce qui est bien davantage inquiétant dans la conception ethnocentrique de la culture implicite dans la compréhension courante du multiculturalisme canadien, c'est qu'elle revient à inciter les Canadiens, surtout les Néo-Canadiens, à demeurer dans leurs ghettos culturels respectifs, ce qui ne peut engendrer, à terme, que méfiance réciproque, racisme et violence surtout s'il n'y pas de culture commune reconnue qui puisse intégrer tous les membres de la société.

Le Canada, où le multiculturalisme officiel signifie pratiquement l'a-culturalisme, est pourtant le voisin de l'État qui est le foyer de la culture au rayonnement international le plus fort qui soit : les États-Unis. Comment s'étonner que les Néo-Canadiens devant le vide culturel érigé en doctrine officielle par le gouvernement de leur pays d'élection, embrassent massivement cette culture étrangère au rayonnement de laquelle les médias canadiens contribuent avec empressement ? Le multiculturalisme officiel ne sape-t-il pas ce qui fait la raison d'être du Canada comme pays distinct ?

Lorsque le concept de multiculturalisme fut lancé par le gouvernement Trudeau à la fin des années soixante, on a d'abord cru, au Québec, que cela voulait dire la reconnaissance qu'il y avait, outre la cul-

ture d'expression anglaise, celle d'expression française et les cultures des peuples autochtones comme étant les cultures du Canada. Mais on a vite dû se rendre compte qu'à Ottawa, ce concept devait aussi inclure toutes les cultures de la planète représentées par les Néo-Canadiens, ce que certains ont interprété comme une manœuvre électorale pour se gagner les communautés ethniques du Canada comme alliés dans la bataille pour faire accepter la politique du bilinguisme, ou comme manœuvre visant à affaiblir encore davantage la position de l'anglais au pays.

Pendant ce temps, au Québec, la culture d'expression française, déjà libérée de l'emprise de l'Église catholique, évoluait rapidement pour se placer à l'avant-garde dans bien des domaines de la culture au Canada. Elle était désormais engagée dans une dynamique qui l'amena vite à abandonner une compréhension ethnocentrique d'elle-même, à s'ouvrir aux autres cultures et s'approprier chez elles ce qui pouvait la renforcer. Elle est capable d'intégrer tous les éléments de la société québécoise, et la preuve en est qu'un nombre croissant d'anglophones partagent cette culture et s'y identifient.

Si l'intégration à la société québécoise rencontre encore quelque résistance, à Montréal en particulier, c'est en partie au moins à cause de la politique fédérale du multiculturalisme qui, paradoxalement, incite les communautés ethniques à se refermer sur elles-mêmes.

Comment s'étonner ?

Comment peut-on donc encore s'étonner que les Québécois aient perdu confiance dans l'État canadien lorsque celui-ci, en persistant avec le multiculturalisme officiel, se refuse à reconnaître la culture québécoise comme culture authentiquement canadienne et à assumer, au moins officiellement, le rôle de la promouvoir comme une des très rares cultures, compatibles avec la civilisation occidentale moderne, dont le Canada peut se vanter d'être le foyer ?

Comment peut-on s'étonner que les Québécois se détournent du fédéralisme quand une majorité de Canadiens, méconnaissant presque totalement la culture québécoise, invoque le multiculturalisme pour nier à l'État québécois le droit de protéger et de promouvoir sa culture distincte, quand celle-ci devrait servir de modèle pour les autres régions du Canada et qu'elle peut contribuer à faire du Canada un pays distinct ?

Québec a fait une demande d'aide technique à la Défense nationale

Isabelle Paré

DES POURPARLERS ont eu lieu hier entre le ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, et des représentants de la Défense nationale, à la suite d'une demande d'aide adressée par la Sûreté du Québec aux Forces armées canadiennes.

Au cabinet du ministre Elkas, qui est resté à l'écart de toutes discussions avec les Mohawks hier, on confirmait que le ministre était intercedé auprès de la Défense nationale pour assurer la fourniture d'« équipements » à la Sûreté du Québec.

Des funérailles civiques pour l'agent Marcel Lemay

QUÉBEC (PC) — Les funérailles du caporal Marcel Lemay, qui a perdu la vie mercredi au cours d'une opération policière à Oka, seront célébrées lundi à 13 h à L'Ancienne Lorette, en banlieue de Québec.

Il s'agira de funérailles civiques auxquelles assisteront les représentants de divers corps policiers du Canada, a-t-on appris à la Sûreté du Québec. Le public y sera admis. On attend environ 1000 personnes.

Le ministre de la Sécurité publique, et responsable de la police, M. Sam Elkas, représentera le gouvernement du Québec, tandis qu'Ottawa sera représenté par le Solliciteur général, M. Pierre H. Cadieux.

C'est l'aumônier de la Sûreté du Québec, l'abbé Lucien Ouellet, qui

présidera la cérémonie funèbre.

Agé de 31 ans, le caporal Lemay laisse dans le deuil sa femme, Lorraine, enceinte de trois mois, et sa fille, Catherine, âgée de trois ans.

Jouissant de l'estime de ses collègues, M. Lemay s'est joint à la SQ en 1980. Après sept ans au poste de La Sarre en Abitibi, il est devenu membre du Groupe tactique d'intervention (GTI) de la SQ, il y a trois ans.

Originaire d'Acton Vale, en Estrie, où vit toujours sa belle-famille, M. Lemay habitait à L'Ancienne Lorette avec sa petite famille.

Le caporal Lemay est le premier membre du GTI à mourir en devoir. Il est le premier policier de la Sûreté du Québec à perdre la vie en fonction depuis 1977.

ministre Ciaccia », a-t-elle précisé. Quant aux impressionnants mouvements de troupes effectués à Oka autour des barricades, Mme Denault a soutenu qu'aucune directive n'avait été émise par le ministre Elkas et que tout reposait entre les mains de la SQ.

Le capitaine Alain Lefrançois, officier aux affaires publiques de la Défense nationale pour la région du Québec, a lui-même confirmé hier que des « pourparlers » étaient en cours entre les deux paliers de gouvernements, « mais qu'aucun effectif n'était encore en place à Oka. Nous ne sommes pas encore au courant des besoins spécifiques », a-t-il dit.

Le capitaine Lefrançois a précisé que l'échange avait lieu au niveau politique entre le Solliciteur général du Québec d'une part, et le ministère de la Défense nationale et le cabinet du premier ministre Brian Mulroney, de l'autre.

« Le premier ministre a déjà offert son aide à la province de Québec à tout niveau, mais c'est le ministre des Affaires indiennes qui est en contact direct avec le niveau provincial », a insisté de son côté, Mme Sammi Locatelli, au cabinet du premier ministre.

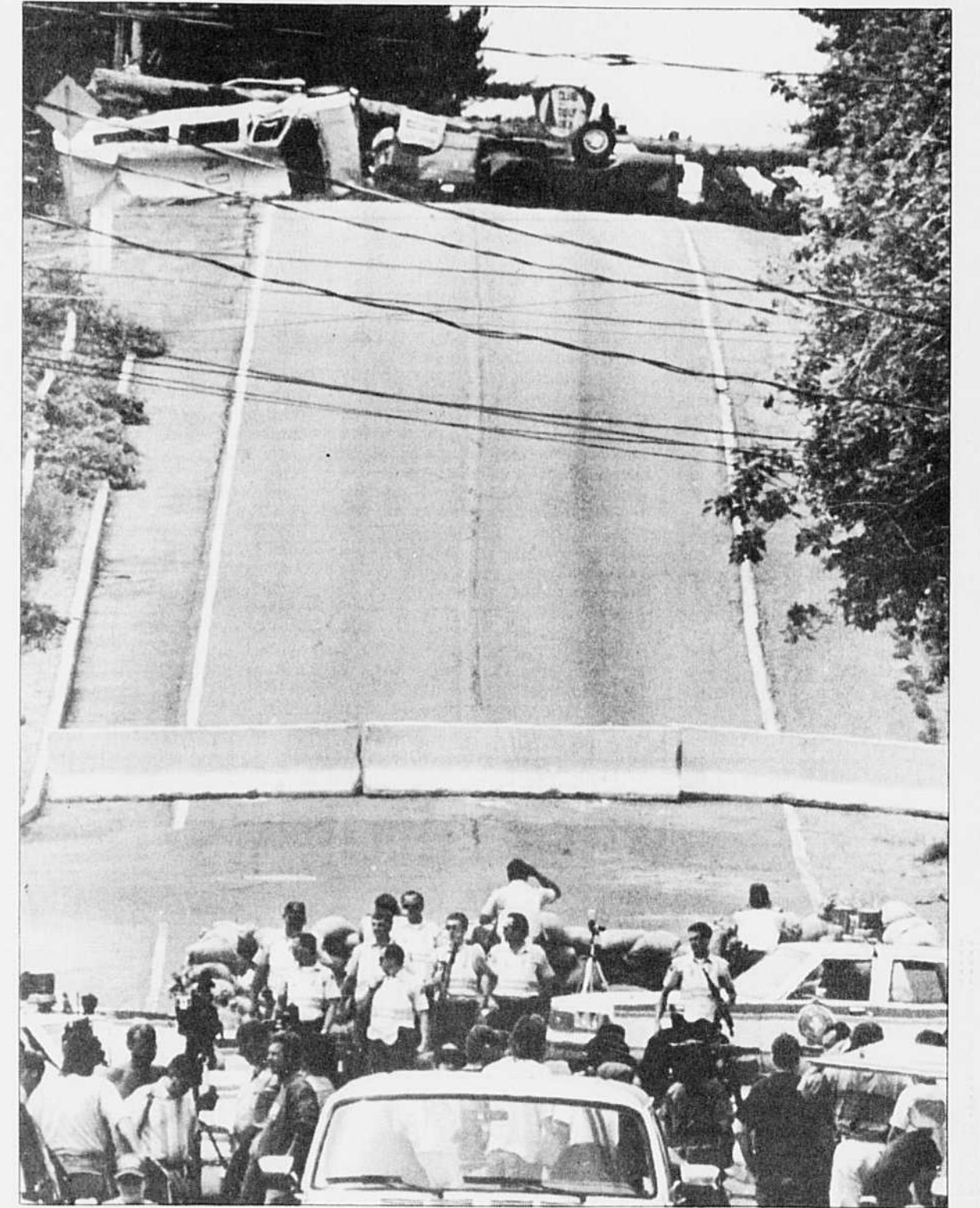
Au quartier général de la Force mobile à Saint-Hubert, le major Kenneville a affirmé de son côté que de semblables demandes de « soutien » avaient été faites lors de l'assaut donné sur la réserve d'Akwesasne en mai dernier. Dans ce cas, il s'agissait de cantines mobiles fournies par le détachement de Petawawa pour nourrir les policiers et les réfugiés de la réserve. Il a dit ne pas avoir reçu de directive spécifique de la part de la Défense nationale.



PHOTO JACQUES NADEAU

Mohawks masqués aux barricades

Toute la journée, hier, les Mohawks masqués d'Oka ont maintenu leurs barricades dressées sur le dessus d'une colline de la route 344, malgré la présence de centaines de policiers de la Sûreté du Québec dans les environs.



Stephen Lewis blâme Bourassa pour les ratés de l'intervention à Oka

OTTAWA (PC) — Stephen Lewis estime que le premier ministre Robert Bourassa doit porter une partie de la responsabilité de l'opération policière avortée contre les Mohawks qui s'est soldée par la mort d'un policier à Oka, mercredi.

L'ex-ambassadeur aux Nations unies n'accepte pas l'explication donnée par M. Bourassa et des ministres provinciaux, qui ont dit après la tragédie qu'ils n'avaient pas été prévenus à l'avance du raid de la Sûreté du Québec.

C'est le maire de la municipalité qui a demandé l'intervention de la police pour démanteler les barri-

cadés dressées depuis trois mois par les Mohawks sur un parc qu'ils considèrent comme leur territoire, et où la municipalité veut aménager un terrain de golf.

Mais M. Lewis soutient que c'était au gouvernement du Québec de s'assurer d'éviter tout recours excessif à la police provinciale.

« Avec tout le respect dû au premier ministre Bourassa, dans les circonstances, je ne crois pas que la police aurait dû être envoyée (à Oka), a-t-il dit à des journalistes hier, à Ottawa. Je pense c'est indéfendable et déraisonnable. On ne se bat pas pour un terrain de golf. C'est tout simple-

ment inconcevable. »

Oka n'est qu'un épisode de plus dans une série de cas de discrimination, de trahison, et de mauvaise foi qui se succèdent à l'endroit des peuples autochtones depuis des années, a accusé M. Lewis.

L'ex-leader du Nouveau Parti démocratique ontarien a appelé le premier ministre Brian Mulroney à aller de l'avant avec la Commission royale d'enquête sur les conditions de vie des autochtones, qu'il avait proposée dans les derniers jours de l'agonie de l'accord du lac Meech, le mois dernier, mais qu'il a retirée par la suite.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Eltsine

« J'annonce ma démission du PCUS. Je ne peux pas être guidé dans mes décisions par le seul Parti communiste, a-t-il dit. Étant donné ma grande responsabilité à l'égard du peuple de la Russie et dans le cadre du mouvement en faveur d'un système pluraliste, je ne peux suivre les seules instructions du Parti communiste. »

« En tant que plus haute personnalité élue de la République (de Russie), je dois m'incliner devant la volonté populaire », a-t-il ajouté.

En quelques phrases, Boris Eltsine a ainsi mis un point final à une carrière agitée dans le Parti, et son départ a laissé la salle sans voix. Eltsine est sorti de la salle et a pris place dans une voiture qui l'attendait au dehors. Pressé de questions par les journalistes, il s'est refusé à tout commentaire.

Peu après, un représentant de la Plate-forme démocrate a annoncé la défection de son groupe, au 11e jour d'un « congrès de la division » marqué par des débats des plus houleux entre conservateurs et réformateurs.

« Je suis autorisé à annoncer la division du Parti et notre intention de former un parti indépendant », a déclaré au micro Vladimir Chostakovsky, l'un des dirigeants de la Plate-forme démocrate, en plein congrès.

La Plate-forme représente une centaine des 4700 délégués au Congrès, mais ses dirigeants affirment disposer du soutien d'une grande partie des adhérents du PCUS.

Dans sa déclaration, la Plate-forme lance un appel à toutes les forces démocratiques afin qu'elles se réunissent en congrès à l'automne prochain.

Devant le mur du Kremlin, M. Chostakovsky a déclaré à la presse que la Plate-forme avait pris sa décision après avoir conclu que le congrès n'avait pas apporté de changements radicaux à la politique du PCUS.

Il a ensuite appelé les membres du PCUS « à ne pas rendre individuellement leur carte du parti mais à s'inscrire à la Plate-forme démocratique en tant que structure économique et politique indépendante au sein du parti ».

Ce n'est pas encore la « scission » mais c'est déjà la « division ». « Nous ne sortons pas du parti. Il y a le PCUS de Gorbatchev, il y a notre PCUS », a expliqué aux journalistes M. Vladimir Lyssenko, un autre porte-parole de la Plate-forme.

« Scission », le mot était agité comme un épouvantail au début du Congrès, le 2 juillet dernier, et pen-

dant tous les travaux, les appels à l'unité du parti se sont multipliés, Mikhaïl Gorbatchev se faisant le champion de la consolidation et du consensus.

Forêts de leurs résultats aux dernières élections locales, qui ont notamment permis à leurs candidats d'emporter les maires de Moscou et de Leningrad, les réformateurs radicaux sont arrivés au bord du Rubicon. Mais ils veulent d'abord se compter avant de franchir le pas et demandent ce qu'ils jugent comme leur dû : le partage des biens du Parti communiste soviétique.

Avec l'élection d'un homme de dialogue — Vladimir Ivachko — au poste de numéro deux du parti, on pouvait penser que M. Gorbatchev était sur le point de réussir à préserver l'unité du PCUS. Il n'en fut rien : aux dernières heures du Congrès qui devrait se terminer aujourd'hui ou demain, le divorce a éclaté.

Et pourtant, après ces deux coups de théâtre, la stupeur passée, les débats ont continué, comme si rien ne s'était passé.

Autre sujet d'exégèse au Palais des congrès de Moscou : la défaite de M. Egor Ligatchev, longtemps considéré comme le chef de file des conservateurs, dans sa tentative de devenir le numéro deux du Parti communiste.

Son avenir politique est désormais incertain, avec une possible mise à l'écart du Comité central, répétait-on hier dans les couloirs.

L'une des personnalités de la nouvelle génération de dirigeants conservateurs, le premier secrétaire du Parti communiste de Russie, Ivan Polozkov, a laissé entendre que M. Ligatchev pourrait prendre sa retraite. « Egor Ligatchev a 69 ans. Il a beaucoup travaillé pour le Parti », a-t-il dit aux journalistes.

M. Ligatchev n'a obtenu que 776 voix contre 3642 dans le vote de mercredi soir pour l'élection du secrétaire général adjoint du parti alors que Vladimir Ivachko, le dirigeant ukrainien, a été élu par 3109 voix contre 1309.

Enfin, des dizaines de dirigeants militaires et d'hommes politiques soviétiques ont fustigé hier leurs détracteurs libéraux qui ont inspiré, selon eux, une « hystérie anti-militaire » durant ce congrès.

« L'idée d'un coup d'État militaire est lancée par ceux qui veulent jouer la 'carte de l'Armée' dans le jeu politique pour le pouvoir », ont-ils déclaré dans une lettre publiée dans le quotidien de l'Armée, *Krasnaïa Zvezda*.

La lettre est signée par 77 personnes, dont des députés des Parlements soviétique et russe et des responsables militaires.

Elle a été publiée en réponse à l'appel d'hommes politiques et d'universitaires libéraux qui avaient réclamé dans l'édition du 4 juillet de la *Komsomolskaïa Pravda* des mesures radicales pour placer les forces armées sous le contrôle du Parlement et les libérer de l'influence du Parti communiste.

Les libéraux avaient déclaré dans une lettre au journal que « l'élite militaro-bureaucratique formait un bloc avec les forces conservatrices ».

◆ Rive-Sud

et la Sûreté du Québec, de l'autre. Un contrôle serré des entrées et des sorties de la réserve a été observé par les agents de la SQ.

Les Warriors n'avaient de leur côté aucunement l'intention de déborder de leurs positions et ce, même si la pénurie de vivres s'aggrave sur la réserve. Déjà à court de lait, de pain et de couches depuis mercredi, les deux seuls dépanneurs de la réserve manquaient hier de viandes fraîches, de légumes et de farine.

Ce maintien du blocus ne fait d'ailleurs pas l'affaire de tous dans la réserve. Même si 90 % des centaines de Mohawks présents mercredi soir à une réunion du conseil de bande ont voté en faveur du maintien des barricades, un bon nombre d'opposants se sont tout simplement abstenus de voter.

La Sûreté du Québec pendant ce temps a resserré son emprise sur la réserve, la maintenant encerclée de toutes parts. Le périmètre de sécurité imposé aux médias a été éloigné de plusieurs centaines de mètres, empêchant toute vue sur les barricades.

Dénouant la stratégie d'« étrangement » appliquée par la SQ, les Mohawks ont dénoncé le refus des policiers d'autoriser certaines personnes en mal de soins médicaux à franchir les barrières de la SQ.

Selon le bureau de la Nation mohawk de Kahnawake, une jeune garçon coupé au pied accompagné par son père n'ont pu réintégrer la réserve une fois revenus de l'hôpital qu'en empruntant le pont ferroviaire. Un vieux homme en chaise roulante aidée par sa femme et sa fille a dû être poussé aussi sur la voie ferrée pour rentrer à la réserve. D'autres personnes, nécessitant des soins de chimiothérapie, se seraient aussi butées au refus des agents de la SQ, pour sortir ou une fois sorties pour réintégrer la réserve.

Encore une fois, les automobilistes qui font la navette entre la Rive-Sud et Montréal ont vécu une heure de pointe cauchemardesque, les ponts Champlain, Victoria et Jacques-Cartier étant complètement engorgés.

◆ Haïti

voirs publics de MM. Lafontant et Regala.

Ils se sont également déclarés résolument opposés à une éventuelle dissolution par l'exécutif du Conseil d'État auquel ils ont solennellement réaffirmé leur confiance.

Ils ont aussi voté une résolution pour l'ouverture de négociations avec l'armée, l'Assemblée de concertation, le Conseil d'État et les organisations que cette dernière institution représente, en vue de trouver

éventuellement une « alternative à l'exécutif ».

Cette réunion a été dominée par des discussions entre partisans du dialogue avec Mme Pascal-Trouillot et ceux qui estiment que la présidente a définitivement rompu le dialogue en refusant de publier au journal officiel haïtien le protocole d'accord du 4 mars dernier qui avait décidé de la formule d'un exécutif encadré par un Conseil d'État avec l'aval de l'armée et des principaux partis.

Le Dr Roy s'est pour sa part déclaré en faveur d'une éventuelle « solution de compromis, mais pas de compromission ». Il a également réaffirmé que le Conseil d'État n'aspirait en aucun cas à remplacer l'exécutif.

Il a enfin souligné que la situation est « d'autant plus grave que les mandats contre MM. Lafontant et Regala n'avaient jusque-là pas été exécutés, et que des hommes armés étaient toujours en circulation », précisant qu'il avait accepté le matin même une protection policière.

L'état-major de l'armée haïtienne a fait savoir hier qu'il avait donné l'ordre à ses unités d'assister la police en vue d'arrêter Roger Lafontant, au lendemain d'une grève générale massivement suivie à Port-au-Prince et dans le reste du pays pour réclamer l'incarcération et la traduction en justice de l'ex-ministre de l'Intérieur et de la Défense de Jean-Claude Duvalier et ex-haut responsable de la milice des Duvalier.

Pour toute réponse, l'homme à l'origine de tout ce brouhaha, M. Lafontant, a déclaré à la télévision dominicaine qu'il aspirait à rien de moins que la présidence de son pays, parce que dans cette position, il ne « serait pas sorti par la force ».

Après des troubles orchestrés mardi par des partisans du Dr Lafontant, et la grève générale de protestation qui a suivi, l'état-major de

l'armée haïtienne a donné l'ordre à toutes les unités militaires du pays de prêter main-forte à la police pour arrêter l'ancien ministre, a annoncé un haut responsable militaire haïtien ayant requis l'anonymat.

Interrogé au téléphone par la télévision dominicaine, M. Lafontant a nié avoir été rejeté par le peuple haïtien à son arrivée, mais prétend au contraire avoir « reçu un accueil chaleureux de la part des militaires et des civils ».

M. Lafontant a également envoyé une déclaration à la presse dominicaine, affirmant qu'il n'y avait « aucun ordre d'arrestation » à son encontre, et niant les crimes qui lui sont reprochés en tant qu'ancien chef des tontons-macoutes.

Par ailleurs, à New York, on annonçait hier qu'Haïti est assuré d'une aide de la communauté internationale pour la surveillance de ses élections générales le 4 novembre prochain.

C'est ce qu'a déclaré le ministre haïtien des Affaires étrangères, M. Kesler Clermont.

Les membres du conseil de sécurité de l'ONU et le secrétaire général de l'organisation, M. Javier Perez de Cuellar, se sont tous montrés favorables à une telle aide, a-t-il précisé à l'issue d'un entretien avec ce dernier.

Arrivé lundi dans la métropole américaine, M. Kesler Clermont était accompagné du président du conseil électoral provisoire, M. Jean Robert Sabalat, et du secrétaire général de ce conseil, M. Jean Casimir.

Le conseil de sécurité de l'ONU a officiellement été saisi le 28 juin de la demande haïtienne formulée par la présidente par intérim, Mme Ertha Pascal-Trouillot, consistant à envoyer une mission de surveillance et de protection des Nations unies, afin d'assurer le caractère libre et honnête des élections générales fixées au 4 novembre.

Cette mission, composée d'une soixantaine de personnes environ, aurait pour fonction de surveiller toutes les activités électorales et de témoigner du respect de la loi électorale ainsi que de la transparence et de la sincérité des élections, a expliqué pour sa part M. Casimir.

13 juillet

par la PC et l'AP

- 1989: Paris: Le président François Mitterrand et 33 chefs d'État et de gouvernement inaugurent l'opéra de la Bastille.
- 1987: vague de chaleur au Québec: le mercure grimpe jusqu'à 35 degrés.
- 1985: le concert de rock Live Aid, retransmis par satellite dans 160 pays depuis Wembley et Philadelphie, permet d'amasser au moins 100 millions \$ pour les victimes de la famine en Afrique.
- 1980: quatrième semaine d'une vague de chaleur aux États-Unis: 283 morts.
- 1977: la ville de New York est plongée dans l'obscurité à la suite d'une panne d'électricité qui durera jusqu'à 25 heures à certains endroits.
- 1976: Montréal ordonne de démolir Corridart, un des gestes les plus contestés des Jeux olympiques.
- 1971: dix officiers marocains, accusés d'avoir voulu renverser le roi Hassan II, sont passés par les armes.
- 1954: une chaloupe à moteur chavire à l'île Bizard: 12 enfants se noient.
- 1919: première traversée aller-retour de l'Atlantique par un dirigeable: le 4.34 britannique.
- Ils sont nés un 13 juillet: L'empereur germanique Ferdinand II de Habsbourg (1608-1657); l'écrivain français Marcel Proust (1871-1922).